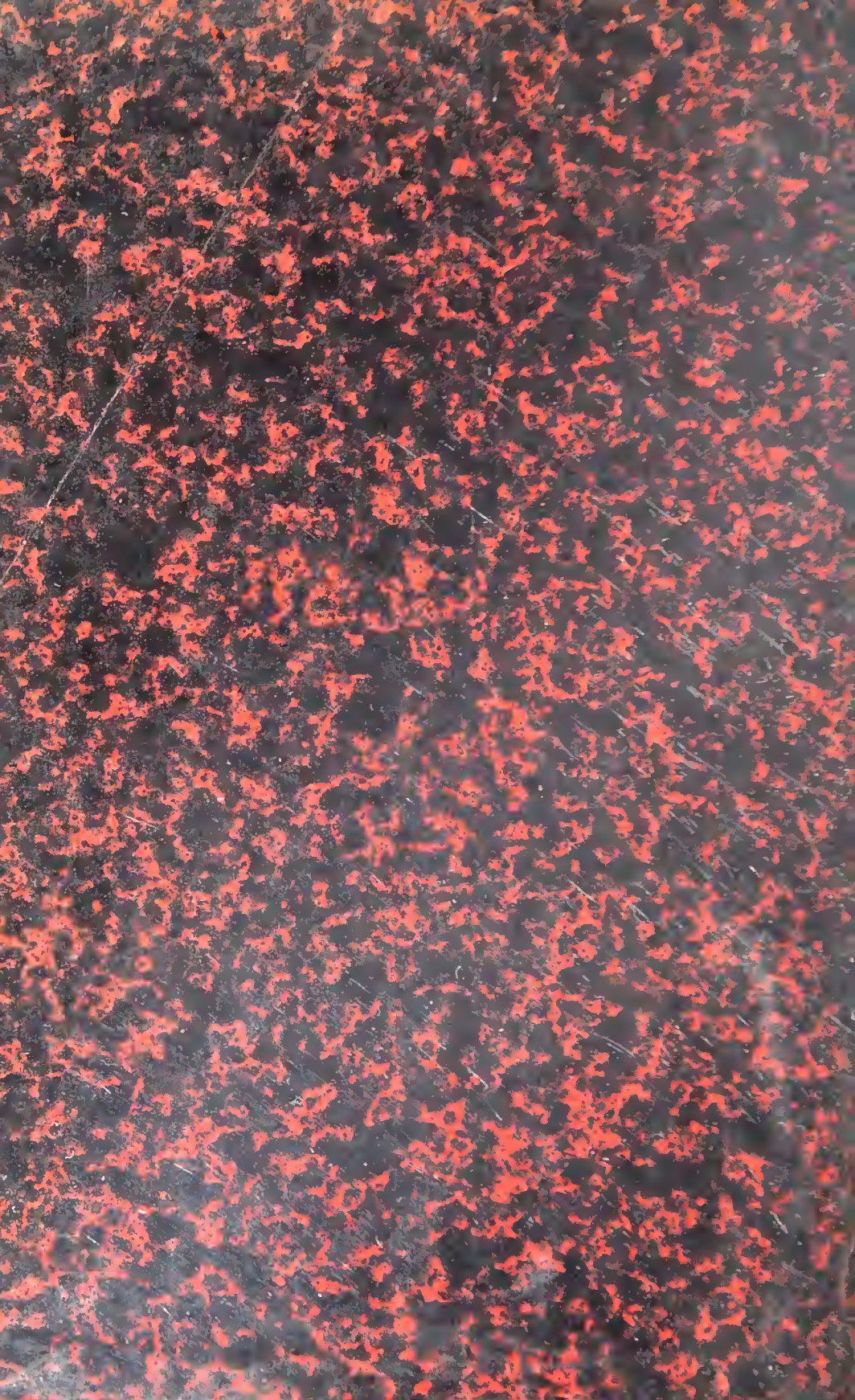

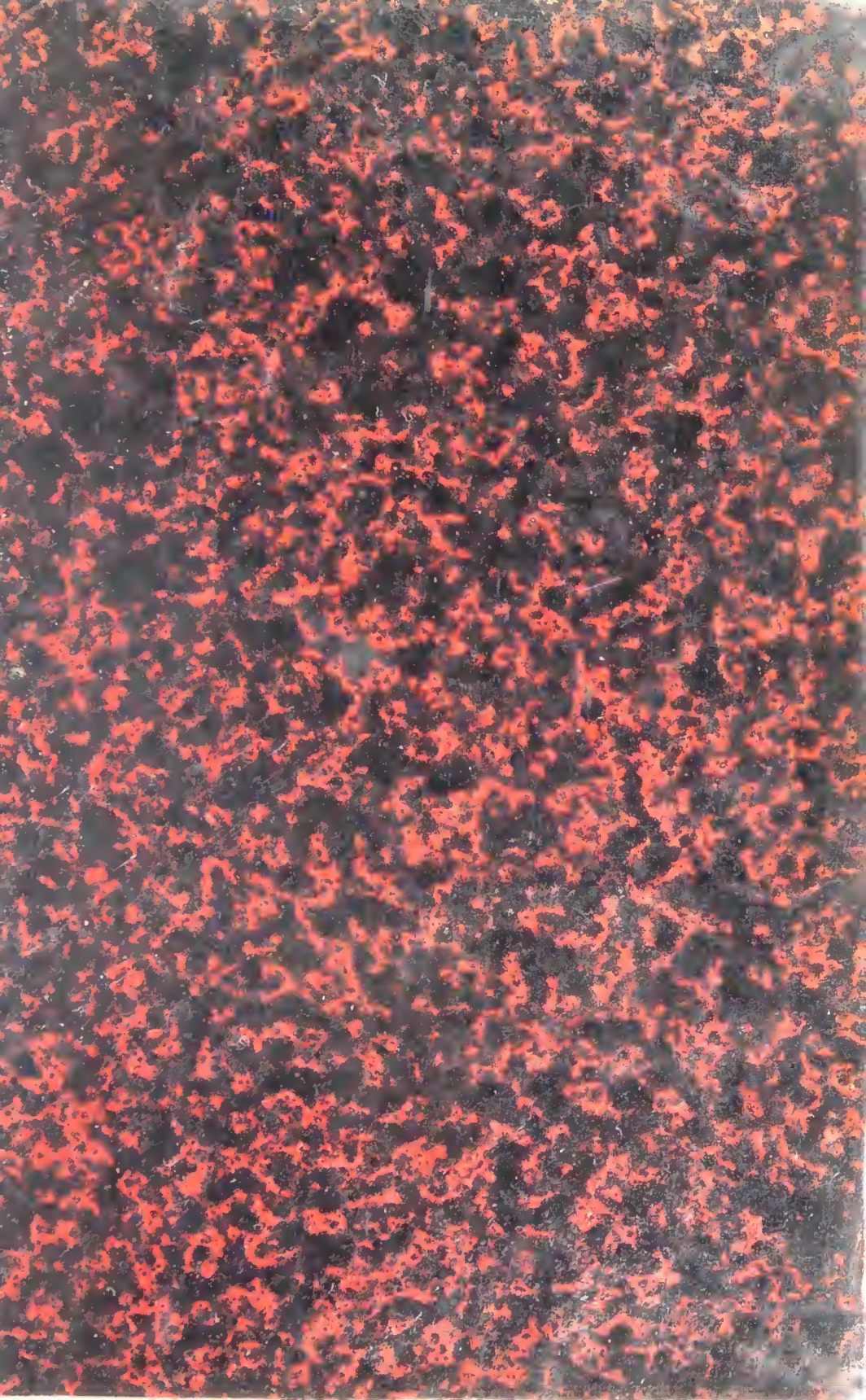

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22033269

Ce Traité de Pharmacie
est beaucoup trop élémentaire

ÉLÉMENS
DE
PHARMACIE.

ÉLÉMENS

DE

PHARMACIE,

FONDÉS SUR LES PRINCIPES DE LA CHIMIE MODERNE.

PAR F. CARBONELL,

Pharmacien-Botaniste de la ville de Barcelone, Professeur de Philosophie et de Médecine, etc.

TRADUITS DE L'ORIGINAL LATIN.

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée par l'auteur, revue et corrigée.

PAR P. PONCET, MÉDECIN.

Quidquid præcipies, esto brevis; ut citò dicta
Percipiant animi, teneantque fideles.
HORAT. d. A poet.

Prix, broché, 3 francs.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 3, vis-à-vis la rue Haute-Feuille.

AN XI. — 1803.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A M. B. GIRAUD,

Ancien Suppléant de Desault, *Chirurgien en second du grand Hospice d'humanité de Paris, Professeur d'Anatomie et de Chirurgie, Membre de plusieurs Sociétés.*

Permettez-moi, Monsieur, de placer à la tête de ce petit Ouvrage votre nom, comme un de ceux dont s'honore le plus la Chirurgie française, et comme un témoignage bien faible de la reconnaissance que je vous dois, pour avoir guidé mes premiers pas dans l'art de guérir.

P. Poncet.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

L'EXPOSITION des différens changemens et augmentations que contient cette seconde édition, l'ordre dans lequel ils sont distribués, et les raisons qui ont déterminé M. *Carbonel* à les faire, étant suffisamment établis dans la préface, je ne répéterai point ici tout ce qui s'y trouve pour servir d'introduction à cet ouvrage. Je crois seulement devoir prévenir que j'ai donné tous mes soins pour que cette édition remplace le moins imparfaitement possible l'original latin, et que si elle l'emporte de beaucoup sur la première, elle le doit autant aux améliorations et augmentations qu'y a faites M. *Carbonel*, qu'à M. *Deyeux* qui a bien voulu m'aider de ses conseils dans son exécution, et me communiquer même différentes notes que j'ai jointes à celles de l'auteur.

Dans la description des médicamens, j'ai

ajouté aux noms anciens ceux par lesquels on les désigne dans la nouvelle nomenclature chimique ; et, à cette petite addition près, je me suis strictement renfermé dans les notes de l'auteur, ne croyant pouvoir mieux faire en cela que de me conformer à l'avis d'un pharmacien et d'un chimiste aussi distingué que M. *Deyeux*.

PRÉFACE

DE L'AUTEUR.

POUR rendre plus intelligibles quelques changemens que j'ai faits dans cette nouvelle édition, je parcourrai les chapitres, suivant l'ordre dans lequel ils sont traités, en prévenant toutefois que je n'ai point cru devoir, après de mûres réflexions, changer l'ordre, ni le nombre des chapitres de cet ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

COMME la plupart des opérations pharmaceutiques, telles que la pulvérisation, la clarification, la lotion, la distillation et autres, ne peuvent aucunement être renfermées sous le nom générique de composition, j'ai changé le nom de pharmacie, en substituant le mot préparation à celui de composition, à cause des raisons établies dans la note relative à cette définition. L'exactitude et la simplicité exigeaient cette innovation.

CHAPITRE II.

LORSQUE j'eus substitué au mot de composition celui de préparation, je sentis la né-

cessité de changer le titre du chapitre ; mais je m'en suis tenu à ce changement seul, et j'en ai déduit les diverses espèces de préparations, comme on va le voir.

La préparation, à mon avis, est un terme générique qui renferme toutes les opérations de la pharmacie, c'est-à-dire, que toutes les opérations pharmaceutiques ne sont toujours que des espèces, des variétés de la préparation. En effet, si nous examinons, soit les changemens, soit les altérations que subissent les corps naturels, pendant qu'on les dispose de manière à prendre une nature médicamenteuse, nous verrons très-bien, ou que l'on produit une séparation de leurs parties intégrantes, ou bien qu'on extrait quelqu'un de leurs principes constitutifs, qu'il se fait quelque interposition ou union entre leurs parties intégrantes ; ou enfin que cette interposition, cette union ont lieu dans leurs principes constitutifs. Quelle est en effet l'opération pharmaceutique dans laquelle il ne s'opère pas quelqu'un de ces quatre changemens ? Pour nous en convaincre, il suffit de jeter un coup-d'œil sur chacun des changemens dont nous venons de parler, et qui forment la base des opérations. Pour établir d'une manière plus méthodique la nomenclature de ces qua-

tre classes générales, qui, réunies, constituent la préparation, et pour donner une idée précise de ces changemens, j'ai cru devoir les distinguer par les noms *de division*, *extraction*, *mixtion et combinaison*. Il n'y a qu'une seule espèce de préparation qui ne puisse être comprise dans cette division générale, c'est la *vitrification*. En effet, s'il s'opère dans cette opération quelque changement, il n'a lieu que dans la disposition ou arrangement des parties intégrantes des corps : mais cette anomalie ne suffit pas pour détruire la division systématique que je propose par deux raisons que voici : 1°. parce que comme c'est à l'aide du calorique que ces corps subissent dans la vitrification une séparation de leurs parties intégrantes, ce ne serait pas sans difficulté qu'on pourrait placer cette opération dans la division ; 2°. parce qu'aujourd'hui la vitrification n'est presque plus employée en pharmacie, et qu'on n'en fait usage depuis longtems que pour la préparation de l'*oxide vitreux d'antimoine*, verre d'antimoine que la médecine pratique a rejeté comme inutile et dangereux, et que la chimie rationelle a retranché comme superflu, pour la composition du tartre émétique. Je pense néanmoins qu'il n'est pas inutile de prévenir que si l'on voulait comprendre dans le système pharmaceutique cette espèce de

préparation ou toute autre d'une nature analogue, sans faire aucun changement dans la méthode que je propose, il suffirait d'ajouter une cinquième classe de préparation, qui comprendrait le changement que subissent les corps naturels dans la figure, le rapport, la connexion de leurs parties intégrantes, changement différent de celui qui résulte d'une division mécanique. Cette cinquième classe, réunie aux quatre autres dont nous avons parlé, nous offrirait la classification générale des opérations de l'art, classification que l'on peut adopter non seulement pour le système pharmaceutique, mais encore pour toutes les opérations physiques. L'*élection* et la *préparation* sont encore rangées dans la pratique de la pharmacie. En effet, si nous examinons attentivement la nature de ces opérations, nous verrons très-bien que la première n'est qu'une connaissance préparatoire pour la préparation des médicamens simples, ce qui constitue essentiellement l'objet de la pharmacie; que l'autre consiste à faire reposer, à placer les médicamens préparés dans un lieu et dans des vases convenables à leur nature. D'après ces principes, j'ai nommé l'élection et la préparation des *opérations accessoires*, distinguées en *primitive* et *consécutive*, afin d'établir plus d'ordre dans la théorie de la pharmacie.

Quant à la définition des médicamens, j'ai cru nécessaire de les changer, en y exprimant leur manière d'agir.

En suivant la théorie que j'ai adoptée pour la préparation des médicamens, j'ai jugé à propos de changer également la division des médicamens. En effet, puisque ces derniers sont des corps, des substances qui résultent de la préparation, ils doivent subir la même division, que la préparation dont ils sont les résultats immédiats. En conséquence, j'ai jugé convenable de nommer *divisés* les médicamens qui sont le résultat de la division; *extraits* (ou mieux encore *elicita*) les médicamens obtenus par l'extraction; *mixtes*, ceux produits par la mixtion; enfin *combinés* ceux qui résultent de la combinaison. Chacun de ces genres de médicamens est *simple* ou *composé*. Les médicamens simples renferment les *divisés* et les *extraits*. Les composés comprennent les *mixtes* et les *combinés*. En effet, tous les médicamens classés dans la matière médicale, peuvent être également compris dans cette division générale. Pour l'intelligence de cette théorie, il est bon de prévenir que le mot *simple* ne doit pas être pris dans son acception rigoureuse; il ne faut pas entendre par-là, toute substance qui résiste à

l'analyse, c'est-à-dire, qui ne peut être réduite à ses principes constitutifs, mais bien toute substance consacrée à l'usage pharmaceutique ou médical, avant son union avec un autre corps. Pour faire disparaître cette amphibologie, et rendre cette nomenclature plus parfaite, peut être conviendrait-il d'avantage d'appeler *primitifs* les médicamens que nous nommons simples, et secondaires, ceux auxquels nous donnons le nom de composés. Il résulte de cette théorie, que ces médicamens doivent être compris dans la classe des médicamens simples, et être appelés *simples* ou *primitifs*, parce que dans la préparation qu'ils subissent, il ne se fait pas de changement ni d'altération qui puissent les faire ranger dans la classe des médicamens préparés. C'est pourquoi j'ai jugé à propos d'établir la division générale ci-dessus pour mettre plus d'ordre et de méthode dans le système pharmaceutique que je propose. Le reste de ce chapitre est entiérement conforme à celui de la première édition.

CHAPITRE III.

De la Connaissance et de l'Élection des Médicamens simples.

Il est très-difficile de trouver un juste milieu entre l'exposition des connaissances en matière médicale nécessaire au pharmacien, et les limites dans lesquelles doit se renfermer un livre élémentaire. Si l'étude de l'application de la chimie à la médecine avait acquis toute la perfection dont elle est susceptible, le nombre des médicamens serait infiniment plus restreint, et on pourrait, d'une manière succinte, établir tout ce qui a rapport à leur exposition; mais comme, faute de cette application, le nombre des substances médicinales est encore très-grand, comment pourrions-nous les décrire? C'est donc à juste titre que M. *Deyeux*, professeur de chimie et de pharmacie, dit qu'il est impossible, dans un ouvrage élémentaire, de donner un traité complet de matière médicale. En conséquence, dans cette seconde édition, j'ai brièvement décrit les seules drogues usuelles, comme je l'avais fait dans la première édition, j'y ai seulement ajouté les substances terreuses et métalliques qui n'étaient point connues auparavant, parce qu'on peut par la suite en faire

l'application à la médecine, comme on l'a déjà fait pour le sulfate de barite, et j'ai suivi dans cette description l'ordre alphabétique, qui est préférable, faute d'un système convenable pour trouver facilement l'endroit où ils se trouvent décrits.

CHAPITRE IV.

De la Collection, de la Dessiccation, et de la Reposition des Médicamens.

Quoique l'étude de la pharmacie renferme les connaissances des médicamens tirés du règne animal, leur nombre et l'usage qu'on en fait est si borné qu'elles m'ont semblé ne point mériter un traité particulier. Quant aux connaissances pharmaceutiques relatives aux substances tirées du règne minéral, elles sont très-étendues, et forment une grande partie de la minéralogie; mais comme elles appartiennent autant à l'histoire naturelle qu'à la chimie, et que le pharmacien doit posséder ces sciences avant de se livrer à la pharmacie, nous n'en traitons pas dans ce chapitre. C'est pourquoi dans cette seconde édition, de même que dans la première, le second chapitre a seulement rapport à la collection, à la dessiccation et à la reposition des végétaux. Au sur-

plus, je n'ai aucunement changé l'ordre de ce chapitre.

CHAPITRE V.

Des Opérations pharmaceutiques.

Le procédé par lequel on approprie les medicamens à l'usage médical, doit se nommer *préparation*. C'est pourquoi j'ai divisé les opérations pharmaceutiques en quatre classes qui forment par leur réunion la préparation. Quoique cette théorie soit fondée sur des bases solides, cependant elle présente encore des difficultés à surmonter. En effet, il n'est pas permis de douter même que par la préparation on n'obtienne une séparation entre les parties composantes d'un corps, comme il arrive dans la préparation de la résine de jalap, de la poudre d'algaroth, etc. opération qui répond à la classe générale de l'extraction; cependant quelquefois, à l'aide de la précipitation, on obtient une combinaison, comme il arrive dans la préparation du *mercure précipité blanc*, *muriate de mercure par* précipitation, de *la magnésie de Blak* etc. On en peut dire autant de la sublimation, parce que quelquefois cette opération donne les effets de l'extraction, comme dans la préparation des fleurs de sou-

fre ; et quelquefois ceux de la combinaison, comme dans la préparation du sublimé corrosif, *muriate suroxigéné de mercure*. Par la même raison, la distillation est une vraie *extraction*, comme dans la préparation de l'alcool de *romarin* ; quelquefois on doit l'appeler *mixtion* ou combinaison, comme dans la préparation de l'alcool nitrique et muriatique. La solution ou disgrégation suivant qu'on la considère de telle ou telle manière, doit répondre ou à la division ou à la mixtion. Néanmoins si on examine attentivement la base de laquelle cette anomalie tire son origine, on verra aussitôt qu'elle provient d'une imperfection ou d'un défaut de nomenclature, car les pharmaciens comprennent sous une même dénomination des opérations très-différentes, dont ils tirent l'étymologie de quelques phénomènes qu'ils observent dans ces mêmes opérations, c'est-à-dire, suivant qu'un corps se précipite ou s'élève, que cette précipitation a lieu d'une manière brusque ou lente, que le corps est transparent ou non. Dans cet état d'imperfection, ce n'est qu'après avoir éprouvé de très-grandes difficultés que j'ai établi, le plus méthodiquement qu'il m'a été possible, la classification des opérations pharmaceutiques. Si par la suite on fait l'application de la chimie à la pharmacie, cette

théorie se perfectionnera de plus en plus, et alors le système pharmaceutique que je présente deviendra plus exact et plus utile.

Lorsque j'ai adopté le nom de *division* pour désigner la première classe générale, j'ai cru nécessaire de donner des noms particuliers à chacune des opérations à l'aide desquelles il s'opère une division quelconque dans les parties intégrantes des corps, telles que la limation, la rasion, la lévigation etc. J'ai joint à cette section quelques opérations, telles que la *decortication*, la *lixiviation* et l'*expression*. J'ai fait aussi quelques changemens dans l'exposition de la distillation, de la sublimation et de la solution, ainsi qu'on le verra dans les notes qui appartiennent à cette théorie dans le chapitre qui en traite. Enfin, pour ajouter à la perfection du système pharmaceutique, j'ai admis dans l'exposition de ce chapitre une nouvelle méthode, l'ordre alphabétique que j'avais adopté dans la première édition étant défectueux, et l'exposition des opérations suivant les classes dans lesquelles je les ai renfermés dans celle-ci me paraissant préférable.

CHAPITRE VI ET VII.

Des Produits pharmaceutiques, officinaux et magistraux.

Les produits pharmaceutiques sont le résultat de la préparation. D'après cette doctrine, il est facile de connaître à quelle classe d'opération doivent se rapporter les produits, ce qui m'a suggéré l'idée de les diviser suivant la classification des opérations qui servent à leur préparation, en *produits divisés* extraits, *mixtes et combinés*. Lorsqu'on aura examiné l'analogie qu'il y a entre les opérations et les produits, sans doute qu'il n'y aura personne qui ne sente l'utilité de cette théorie, et n'adopte cette division.

Parmi les produits compris sous le terme générique d'alcool, on trouve les médicamens résultant de la disgrégation de quelque substance résineuse dans cette liqueur, ainsi que ceux produits par l'extraction obtenue dans le même menstrue de quelque principe huileux. Le premier de ces produits doit répondre à la mixtion, le second à l'extraction. La même distinction peut s'appliquer aux médicamens décrits sous le nom d'*eau*, de *vin*, de *vinaigre* et d'*huile*.

Les

Les confections sont rangées dans les mixtes ; mais celles d'entr'elles qui sont formées d'acides et de terres calcaires, ou de sels alkalins et de muriate ammoniacal sont des produits combinés ; et quoique comprises sous la dénomination générale de confection, elles doivent se rapporter à la combinaison. Parmi les emplâtres, ceux qui sont le résultat de la coction des oxides avec les huiles, offrent un exemple de combinaison, et doivent être rangés dans les corps combinés. Ceux au contraire qui résultent de la disgrégation de la cire et des résines dans l'huile, sont rangés dans les corps mixtes. Les médicamens qui sont le produit d'opérations de diverses classes se nomment *extraits*. Exemple, l'acide sulfurique séparé par la distillation du sulfate de fer. Mais l'eau que l'on obtient par la combinaison du soufre avec l'oxigène doit se rapporter à la classe de la combinaison. Il faut autant en dire de l'acide oxalique. Quant aux autres anomalies que je passerai sous silence pour ne point paraître diffus, il est évident qu'on ne peut les comprendre sous une classe analogue d'opérations.

Si on examine les caractères d'après lesquels les auteurs ont rangé les produits pharmaceutiques, on verra que ces caractères ne sont que

des circonstances accidentelles, telles que les indications médicales, l'analogie, la figure, la consistance, etc. Mais si on base ainsi la différence des produits et leur classification, comment pourra-t-on établir une distinction essentielle. C'est évidemment de ces caractères qu'on a déduit les noms génériques des produits, tels que des beaumes, des conserves, des confections, des emplâtres, des cataplasmes, du lok, des pilules. Pour pouvoir établir une classification méthodique des produits, il faudrait qu'elle reposât sur la nature même des médicamens; mais, pour faire cette classification, il faudrait créer divers nouveaux genres de produits pharmaceutiques, ce qui occasionnerait un bouleversement considérable dans la pratique de la pharmacie; ce que j'abandonne à une autorité plus grande que la mienne, pensant avoir déjà assez fait, en exposant l'utilité de ce changement et la base sur laquelle il pourrait reposer. En attendant j'ai traité des produits suivant l'ordre alphabétique, comme je l'avais fait dans ma première édition.

Du reste, je n'ai rien changé à l'ordre de ces deux chapitres.

INTRODUCTION.

Si, de tout temps, les auteurs eurent en vue dans leurs ouvrages l'utilité publique, conduit par des motifs encore plus puissans, j'ai jugé à propos de faire paraître cet opuscule, non seulement à cause de son utilité, mais encore de sa nécessité pour l'étude de la pharmacie. Dès que j'eus franchi le premier seuil de cette science, je remarquai qu'au grand détriment de l'instruction publique, on avait entiérement négligé la collection des principes qui pouvaient faciliter le travail des élèves. En effet, non seulement *Renodeus*, *Loeches*, *Schroderus*, et autres, n'avaient pas traité ce sujet d'une manière satisfaisante, mais encore avaient avancé des opinions diamétralement opposées à la doctrine solide et démonstrative des modernes. J'ai envisagé cet objet sous un point de vue plus clair, et, déjà imbu de connaissances pharmaceutiques, je me suis livré à l'étude des sciences naturelles et de la chimie. J'ai soigneusement cultivé cette dernière, afin d'en faire l'application à la pharmacie; et j'ai d'autant plus senti son utilité, qu'elle a été jusqu'à présent négligée.

Parmi tous les ouvrages qui ont paru jusqu'à ce jour, nous n'avons que les Élémens de Pharmacie théorique et pratique de *Baumé*, qui aient, en quelque sorte, satisfait à ce but : ce pharmacien distingué, en même temps qu'il décrit les médicamens, donne quelques définitions des opérations et de leurs produits ; il y joint plusieurs préceptes généraux convenables à leur préparation, et quelques notions sur la falsification, la collection, la dessiccation et la reposition des drogues. *Baumé* a donné à cet excellent ouvrage le titre d'*Élémens de Pharmacie ;* mais, comme l'observe judicieusement *Laugerius*, cette dénomination est impropre et peu conforme à la raison. On doit plutôt lui donner, dit-il, le nom de *Pharmacopée Rationnelle* que celui de *Pharmacie Rationnelle*. En effet, c'est une vraie pharmacopée supérieure aux autres, en ce que l'auteur tâche, par des raisonnemens très-solides, de prouver la bonté de sa méthode de formuler, l'inutilité des autres formules, et l'exposition claire des phénomènes qui ont lieu dans les opérations. A la vérité, *Baumé*, par ses connaissances en chimie, dont il a fait l'application à la pharmacie, a hâté les progrès de cette science ; et les élémens qu'il a donnés eussent été parfaits, s'il y eût joint les principes de la

chimie moderne : mais les préceptes généraux propres aux Élémens de Pharmacie sont épars çà et là, dans sa Pharmacopée ; en outre, ils sont insuffisans, défectueux pour ce qui regarde les opérations, et entiérement opposés à la doctrine de la chimie moderne, à laquelle *Baumé* était étranger, et sans laquelle la pharmacie ne peut être cultivée avec succès.

Bien convaincu qu'il n'existe pas d'ouvrage dans lequel les principes de la pharmacie fussent disposés avec assez d'ordre pour mériter le titre d'*Élémens* ou *Institutions*, et, de plus, conduit par les raisons que j'ai déduites plus haut, je me suis sérieusement occupé, depuis cinq ans, de la composition de ces élémens. Pour peu que l'on ait quelques données sur les difficultés qu'offrent dans leur exécution, les ouvrages élémentaires, on concevra aisément combien j'ai eu d'obstacles à surmonter. Néanmoins, à l'aide des sciences naturelles, j'avais, autant qu'il était en mon pouvoir, franchi ces difficultés, et cet ouvrage était près de sa perfection, quand des affaires importantes me forcèrent de suspendre mon travail, et m'empêchèrent d'y mettre la dernière main. Longtemps après, comme je me préparais à en reprendre le cours, je lus les *Annales pa-*

risiennes de Chimie du mois de janvier 1791 : j'y trouvai une note sur les Institutions de Pharmacie de *Robert Laugerius*, médecin de Modène. Dès-lors, je desirai connaître cet ouvrage ; car, d'après l'extrait qu'en avaient donné ces annales, je soupçonnai avec raison que cet auteur avait visé au même but que moi, et m'avait peut-être devancé.

La guerre ayant embrasé presque toute l'Europe, on ne sera point étonné du retard qu'a éprouvé la conclusion de mon ouvrage : j'avais même résolu de l'abandonner entiérerement, lorsque je reçus l'ouvrage de *Laugerius*. Je le lus attentivement, il me parut bon sous beaucoup de rapports, mais incapable de remplir totalement le but que je me proposais : son exposition me parut aussi trop diffuse.

En outre, *Laugerius*, tout à fait étranger à la chimie moderne, et dépourvu, par conséquent, de la théorie essentielle des opérations, n'a pu, en aucune manière, réunir leur ordre parfait, examiner en particulier leur analogie, embrasser par des définitions exactes chaque produit pharmaceutique, et démontrer avec clarté l'exposition des phénomènes.

Enfin, le système où il distribue les opérations de la pharmacie en classes, ordres, genres et espèces, à l'exemple du système botanique de *Charles Linnée*, ne me paraît point conforme à la raison ; car les opérations ne peuvent avoir des limites fixées, de manière qu'elles correspondent parfaitement à la division de ce système, et si jamais on a pu former une division semblable, ce n'a été que par le secours de la chimie moderne, entiérement inconnue à *Laugerius*.

Après avoir exposé les motifs qui m'ont engagé à composer ces élémens, il me reste maintenant à parler de mon sujet et de sa distribution.

J'ai cru devoir traiter succinctement, dans le commencement de cet ouvrage, des connaissances préliminaires de la pharmacie, attendu leur influence dans cette étude ; de manière que les élèves voient, dès le premier coup d'œil, les principes qu'ils doivent parfaitement connaître avant de se livrer à la pharmacie : mais comme sa définition et sa division sont étroitement liées avec d'autres connaissances, j'ai indiqué dans le premier chapitre toutes celles qu'il est d'abord essentiel pour les élèves de bien connaître.

J'ai placé dans le chapitre suivant ce qui constitue essentiellement la pharmacie, et j'y ait joint des notions générales qui ont un rapport immédiat avec cette science; mais je ne pouvais aller plus loin dans ce chapitre, avant d'avoir traité de la connaissance et du choix des drogues simples, et des instrumens dont le pharmacien doit se servir pour leur préparation. Aussi, j'ai traité, dans le troisième chapitre, de la connaissance des drogues simples; afin de procéder avec méthode, j'ai rangé par ordre alphabétique les définitions de ces drogues, cette division me paraissant la meilleure.

Je parle dans le quatrième chapitre de la collection, de l'exsiccation, de la reposition et de la durée des drogues simples, opérations étroitement liées avec leur connaissance et leur choix. J'ai divisé ce chapitre lui-même en trois sections, afin d'être clair pour les élèves: 1°. j'ai parlé de la collection, comme étant la première opération des drogues simples indigènes; 2°. de l'exsiccation, comme l'opération qui se rapproche le plus de la première; 3°. de la reposition et de la durée, connaissances qui viennent immédiatement après les précédentes.

Le jeune pharmacien, déjà pénétré de ces diverses connaissances, peut aussitôt se livrer à l'étude des opérations pharmaceutiques, et mettre toute son attention à les préparer : j'ai tâché de ne rien laisser à desirer aux élèves sur ce qui a rapport à leur préparation.

Comme il est certain que la connaissance des opérations, la doctrine des produits et la science exacte des préceptes, renferment toutes les notions nécessaires à la pratique de la pharmacie, j'ai parlé dans mon cinquième chapitre des opérations ; dans le sixième, des produits officinaux, et dans le septième et dernier, des produits magistraux.

Le système pharmaceutique de *Laugerius* ne me paraissant nullement convenable, ainsi que je l'ai dit plus haut, et les opérations pharmaceutiques ne pouvant être soumises à aucune division méthodique, ni à cause de leur simplicité ou de leur prolixité, ni sous le rapport des phénomènes qu'elles présentent, j'ai été obligé, après de mûres réflexions, de les mettre par ordre alphabétique. En suivant le même ordre, j'ai traité des produits pharmaceutiques ; car, par une conséquence nécessaire, les opérations ne pouvant être classées

systématiquement, il doit en être de même pour leurs produits.

Quant à la doctrine des produits, soit pour ne pas m'éloigner de la route tracée par la plupart des auteurs, soit pour apporter plus d'ordre, de clarté et de précision dans son exposition, je l'ai divisée en deux chapitres. Ils paraîtront nécessairement plus longs que les autres, puisqu'ils renferment les préceptes les plus importans et les plus propres à conduire, par une voie sûre, à la pratique de la pharmacie, dont ils font la base.

J'ai longtemps hésité si je placerais ces préceptes généraux dans le chapitre des opérations, ou dans celui des produits; j'eus pu, à la vérité, les placer indistinctement dans l'un ou dans l'autre, sans manquer à la méthode ou à l'ordre que je me suis proposé; mais eu égard à la nature des produits qui présentent des variétés à l'infini dans la même opération, il devenait impossible de présenter méthodiquement aux élèves les préceptes généraux de la pratique, sans omettre des choses nécessaires, ou être obligé de revenir plusieurs fois sur les mêmes principes, ce qui devenait fastidieux et rebutant. J'ai obvié à cet inconvé-

nient en faisant l'application des préceptes généraux à la doctrine des produits, d'après l'ordre établi dans mes élémens. Dans la crainte d'abuser de la patience du lecteur, je me dispenserai de rapporter ici plusieurs exemples à l'appui de cette vérité.

Toutes les parties de la pharmacie dont il a été parlé jusqu'ici, renfermées dans sept chapitres, forment ces *élémens*, où les étudians trouveront la collection des principes ou fondemens de cette science.

Comme cette collection était non seulement nécessaire pour entreprendre l'étude de la pharmacie, mais encore pour préparer les élèves à subir des examens, j'ai disposé cet ouvrage de manière à remplir ces deux buts; et la réunion de ces objets, si différens entre eux, n'a pas laissé que de m'offrir bien des obstacles.

Pour instruire les élèves, sans cependant m'écarter de la brièveté que je me suis proposée, j'ai fait des notes où l'on trouvera tout ce qui m'a paru appartenir principalement aux principes aphoristiques. Elles paraîtront sans doute trop longues, mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'y démontrer l'inutilité de la plu-

part des opinions des anciens, et de tracer aux élèves la manière de répondre convenablement.

Afin de remplir ce but, j'ai distribué ces élémens en méthode aphoristique, en établissant des demandes au moyen desquelles les aphorismes deviennent des réponses.

Pour que ces élémens offrissent moins de difficultés aux étudians, et afin d'éviter les répétitions, j'ai jugé à propos de réduire les aphorismes au plus petit nombre possible, afin de pouvoir les traiter plus au long. J'ai donné une égale extension aux sixième et septième chapitres, et réuni tout ce qui leur était analogue, sans m'astreindre à la méthode trop rigide des aphorismes.

J'engage donc les élèves à s'adonner avec zèle à l'étude de ces élémens, afin qu'à l'aide des lumières qu'ils pourront y puiser, et de celles qui leur seront fournies par les sciences préliminaires, ils puissent se livrer avec fruit à l'étude des opérations pharmaceutiques.

En suivant la marche que nous venons de tracer, ils pourront exercer avec honneur un art aussi noble et aussi utile que l'est celui de

la pharmacie. En effet, cette science, avant d'être éclairée par ces connaissances préliminaires, livrée à une pratique routinière, gémissait encore de nos jours dans le mépris et l'oubli, ce dont on doit d'autant plus être étonné qu'elle est une des trois branches principales qui constituent la médecine.

Ceux qui se livrent à l'étude de la médecine doivent aussi s'occuper sérieusement de la pharmacie, car, de toutes les sciences qui peuvent conduire à la perfection de cet art, elle doit tenir le premier rang; d'ailleurs elle est indispensable pour assurer la marche des jeunes médecins dans la pratique. Je me dispenserai de prouver cette vérité assez connue des médecins habiles et rationnels. Le très-sage *Gaubius* était bien pénétré de cette vérité, lorsque, dans la méthode qu'il a donnée sur l'application des notions pharmaceutiques à l'étude de la médecine, il dit : *Assurément il ne faut pas là, comme on le croit vulgairement, une connaissance superficielle.* Puis il ajoute : *quel médecin peut donner des lois au pharmacien, s'il ne connaît la composition des médicamens?* Et plus bas : *sans doute on ne peut nombrer les maux résultant de cette ignorance de la matière médicale.* C'est

pour cela que ce célèbre professeur de médecine, à la sollicitation de *Boërhaave*, réunit la pharmacie à la chimie, pour hâter les progrès de la médecine.

J'ai donc lieu de m'étonner, et je vois avec peine que l'on néglige l'étude de la pharmacie, tandis qu'on enseigne publiquement, et à grands frais, d'autres sciences beaucoup moins utiles au médecin, et qui peuvent s'apprendre plus facilement et en moins de temps. *Laugerius* se plaint avec raison de cet abus, dans la préface de ses institutions : il s'étonne beaucoup de ce que le célèbre *Tissot*, appelé pour la nouvelle réforme des écoles de médecine de l'université de Pavie, n'ait point pensé à l'établissement d'un collége de pharmacie, et se soit occupé d'autres institutions de moindre importance.

Je m'étonne encore avec bien plus de raison que des puissances étrangères policées, au moment où elles ont courageusement entrepris la réforme de l'étude de la médecine, soient tombées dans la même faute. Je voudrais qu'en Espagne, ma patrie, dans l'instant où il s'opère, dans les études qui ont rapport à cette science, une révolution qui doit

honorer la médecine, et être d'un grand secours à l'humanité ; je voudrais, dis-je, que l'on pensât à remédier à cet abus.

Je terminerai par ces paroles, qui se trouvent à la fin de celle de *Laugerius : Il me reste donc à exhorter les jeunes médecins à s'appliquer sérieusement à l'étude de la pharmacie, puisqu'elle est la branche la plus importante de leur art; que toutes les autres parties paraissent tendre vers elle, et qu'il est confirmé par l'expérience journalière qu'elle nous fournit des armes sans nombre pour combattre avec succès les diverses maladies.*

ÉLÉMENS
DE
PHARMACIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Notions préliminaires de la Pharmacie.

Qu'est-ce que la pharmacie ?

La pharmacie est la science qui apprend la préparation des médicamens (1).

(1) L'objet de la pharmacie devant comprendre toutes les opérations accessoires et essentielles de cette science, et considérant la vaste signification qu'a dans notre langue le mot *préparé*, j'ai cru que, sans manquer à l'exactitude, je pourrois réunir dans ce seul mot tout l'objet de la pharmacie. Il est vrai que les auteurs pharmaceutiques en avoient limité le sens à quelques opérations particulières, et ordinairement préparatoires. J'avois même adopté cette opinion dans la première édition (quoiqu'avec quelque modification), craignant toujours d'innover sans nécessité; mais l'exactitude, la méthode, et la concision qu'on doit mettre dans un ouvrage élémentaire, m'ont forcé à faire ce changement.

Quelles sont les divisions de la pharmacie ?

On divise la pharmacie en *théorique* et *pratique* : l'objet de la première est l'indication des préceptes, et celui de la seconde, l'application de ces préceptes à la préparation des médicamens (1).

---

(1) Lorsque la chimie était encore plongée dans les ténèbres, l'introduction dans les officines, de quelques remèdes chimiques, donna lieu à la division de la pharmacie en galénique et chimique ; mais aujourd'hui que la chimie, ayant totalement changé de face, nous fournit une doctrine plus sûre, et fondée sur des principes démonstratifs ; que par elle nous connaissons les principes constitutifs de presque toutes les substances ; que certains médicamens chimiques, jadis si vantés, sont livrés à l'oubli comme inutiles, tandis que beaucoup d'autres nouveaux, très-énergiques, sont mis en usage ; que la préparation de quelques-uns, qui présentait beaucoup de difficultés et de peines, devient aujourd'hui très-facile ; qu'un nombre infini de médicamens préparés autrefois sans aucunes connaissances préliminaires, et auxquels on donnait le nom de *galéniques*, offrent des variétés à l'infini ; qu'il est incontestable, enfin, que les connaissances chimiques sont indispensables pour la préparation des médicamens ; aujourd'hui, dis-je, cette ancienne division doit être rejetée.

Qui, en effet, pourra bien préparer la décoction la plus simple, s'il ne connaît d'abord physiquement et chimiquement la nature des corps qu'il soumet à la décoction, l'action du liquide dont il se sert, et les différens degrés de feu qu'il faut employer dans cette opération ?

De ce que nous venons de dire, il résulte que c'est à tort que quelques auteurs admettent la division de la pharma-

Quel est le devoir du pharmacien ?

Le devoir du pharmacien est de préparer tous les médicamens avec attention et exactitude, suivant les règles de l'art.

Quelles sont les sciences que doit connaître le pharmacien pour posséder la pharmacie dans sa perfection ?

Les sciences que le pharmacien doit connaître pour posséder la pharmacie dans sa perfection sont : *les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique expérimentale et la chimie.*

Qu'entend-on par mathématiques ?

On entend par MATHÉMATIQUES la science qui traite de la grandeur et de l'étendue.

En quoi les mathématiques sont-elles nécessaires au pharmacien ?

Les élémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie sont, sans doute, utiles au pharmacien : non seulement quelques-unes de ces connaissances contribuent, en quelque sorte, à la confection des opérations pharmaceutiques, mais encore sont nécessaires pour cultiver avec fruit la physique expérimentale, indispensable à l'étude de la pharmacie.

Qu'est-ce que l'histoire naturelle ?

L'HISTOIRE NATURELLE est cette science qui,

---

cie en galénique et chimique, et que la division de cette science en théorique et pratique, est la seule qui doit être admise.

en classant tous les corps de la nature par ordres, genres et espèces, d'après leurs qualités et propriétés extérieures, apprend à les bien connaître et à les bien distinguer.

Comment l'histoire naturelle est-elle nécessaire au pharmacien?

Le pharmacien doit parfaitement posséder l'histoire naturelle, en ce qu'elle traite des végétaux (cette branche de l'histoire naturelle est appelée botanique); parce que leur usage est très-fréquent, et qu'il est facile de les confondre vu leur analogie. Il n'est pas moins essentiel de bien connaître les substances animales et minérales, et particulièrement les officinales.

Qu'est-ce que la physique expérimentale?

LA PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE est la science qui, au moyen des observations et des expériences, apprend les propriétés et les phénomènes des corps naturels, et s'occupe des lois du mouvement.

Comment la physique expérimentale concourt-elle à la perfection de la pharmacie?

Quoique toutes les parties de la physique expérimentale soient très-nécessaires au pharmacien, cependant celles qui traitent des propriétés générales des corps, des différens fluides, ou autres substances qui concourent le plus souvent aux opérations chimiques, et des instrumens qui servent à la perfection des opérations, sont particulièrement nécessaires.

Qu'est-ce que la chimie?

LA CHIMIE est une science qui, au moyen de l'a-

nalyse et de la synthèse, démontre les principes et les propriétés de tous les corps naturels, et l'action qu'ils exercent les uns sur les autres.

En quoi la chimie est-elle nécessaire à l'étude de la pharmacie ?

Le pharmacien doit bien se pénétrer de toutes les parties de la chimie, et particuliérement des opérations qui ont rapport à la pharmacie; il doit aussi bien connaître toutes les substances qui entrent ou qui contribuent, en quelque manière, aux opérations (1).

---

(1) Afin que les élèves connussent mieux la pharmacie, on leur recommandait, en même temps qu'ils l'étudiaient, de se livrer aux connaissances chimiques; et la partie de cette science qui s'occupait de la chimie, était nommée *pharmacie chimique*. Si on réfléchit mûrement, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'ainsi que les notions chimiques précèdent les arts de la *métallurgie, de la teinture,* et de tous les autres à l'étude desquels il faut apporter la plus exacte application, de même on doit faire précéder la pharmacie par l'étude de la chimie, à cause des connaissances sans nombre et indispensables qu'en retire le pharmacien dans toutes ses opérations. C'est ainsi que la physique et la botanique sont regardées, avec raison, comme sciences préliminaires de la pharmacie, avec cette différence seulement que l'étude de la chimie demande plus d'application, à raison de sa plus grande influence dans les opérations pharmaceutiques. D'après toutes ces considérations, j'ai mis la chimie au nombre des sciences préliminaires de la pharmacie, et j'ai pensé que son enseignement devait en être séparé.

CHAPITRE II.

De la Préparation générale des Médicamens.

Qu'est-ce qu'un médicament ?

Par MÉDICAMENT, on entend toute substance qui, appliquée à l'économie vivante, tend, par son action chimique, à en changer l'état morbifique ou contre nature.

Comment divise-t-on les médicamens ?

On divise, 1°. les médicamens en simples et en composés.

Le simple est un corps d'une seule espèce, produit par la nature. Il se subdivise en médicament *simple divisé*, et en *médicament simple extrait*. Le premier est celui dont on a détruit la cohésion dans ses parties intégrantes : tel que les rasures, les limailles, les poudres simples, etc. Le second est celui qui résulte de plusieurs médicamens réunis, qu'on a séparés d'autres corps et de différente nature avec lesquels il était uni : comme les gelatines, les féeules, etc.

Le médicament composé se subdivise en *mixte* et en *combiné*.

Le *médicament composé mixte* est celui qui n'a d'autres propriétés que celles qu'avaient les subs-

tances qui entrent dans sa composition (1). *Exemple:* les confections, les tablettes, les poudres composées.

Le médicament *composé combiné*, est celui qui a des propriétés particulières et distinctes de celles qu'avaient les substances qui entrent dans sa composition : telles que les sels neutres, les oxides, les hidro-sulfures, les sulfures, etc. (2).

---

(1) Pour l'intelligence de ce paragraphe, et afin d'éviter la confusion qui pourrait résulter de la définition que M. Carbonel donne de ce médicament, et de l'idée qu'attachent les chimistes et les physiciens au mot *mixte*, je pense qu'il est bon de prévenir que l'auteur n'a point entendu se servir ici de cet adjectif, en tant qu'il exprime la combinaison du principe de plusieurs corps ; mais bien un mélange de différentes substances, dans lequel celles-ci conservent les mêmes propriétés qu'elles avaient avant leur union. (*Note du traducteur.*)

(2) J'ai lieu de m'étonner qu'aucun auteur en pharmacie n'ait encore songé jusqu'ici à faire cette division, dont non seulement les pharmaciens, mais encore les médecins peuvent retirer les plus grands avantages, tandis qu'on s'est occupé d'autres divisions beaucoup moins importantes. En effet, le pharmacien doit apporter toute son attention à la perfection des médicamens *composés mixtes ;* car, lorsque l'union des drogues ne peut avoir lieu par la force de l'affinité, mais qu'elle dépend seulement d'un travail mécanique, si elle n'est très-exacte, particulièrement dans les médicamens actifs, ceux-ci n'agissent pas uniformément. Quelquefois ils seront inutiles, et dans d'autres cas nuisibles : quant au composé combiné, comme alors l'union des drogues dépend d'une force naturelle,

2°. On divise encore les médicamens en *officinaux et magistraux*. Les officinaux sont ceux que l'on conserve tout préparés dans les pharmacies, et qui par conséquent ne doivent pas être de nature à subir une prompte altération.

Les magistraux sont ceux qui se préparent aussitôt qu'ils sont prescrits.

3°. On divise encore les médicamens en internes

---

attractive et réciproque, suivant que cette force et la nature des drogues offriront de variétés, le contact se fera d'une manière plus ou moins exacte. Le médecin doit bien faire cette distinction, car, puisque dans les médicamens composés mixtes, il ne s'opère aucun changement à raison de cette mixtion, et que chaque drogue agit séparement, il faut qu'il étudie la manière de se comporter de chaque ingrédient, et qu'il veille à ce que leurs effets ne se contrarient point, ou que leur union soit faite d'une manière convenable. Dans les médicamens *composés combinés*, au contraire, chaque drogue n'agit pas à sa manière particulière, mais acquiert, par la combinaison, une propriété nouvelle, dont le médecin doit suivre les effets avec la plus scrupuleuse attention. Je crois qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici que les ingrédiens, dans leur combinaison, ne produisent point des composés moyens, c'est-à-dire, dont la nature et les effets participent de la propriété particulière à l'un et à l'autre des composans, ainsi que plusieurs chimistes, du nombre desquels est *Macquer*, l'ont prétendu; mais que les corps, au contraire, acquièrent dans cette composition des propriétés et des effets particuliers, sans avoir aucun de ceux qui appartiennent aux ingrédiens.

et en externes. Le Premier est celui que l'on prend intérieurement; le second est celui qu'on applique extérieurement (1).

Que doit on considérer dans un médicament composé ?

On doit, dans un médicament composé, considérer quatre choses, savoir, *la base*, *l'adjuvant*, *le*

---

(1) Cette distinction adoptée par les anciens n'est point approuvée par les modernes, parce que la plupart des médicamens auxquels on donne le nom d'internes sont employés extérieurement, *et vice versâ;* que la consistance du plus grand nombre des externes ne diffère pas de celle des internes, et qu'ils peuvent avoir le même excipient; que la force des externes pénètre quelquefois dans l'intérieur des viscères sur lesquels elle agit; et qu'enfin les médicamens introduits par l'anus ou toute autre cavité, se fraient un chemin dans l'intérieur des viscères, de même que les médicamens pris par la bouche, et qu'on appelle *internes*. A mon avis, toutes ces objections prouvent que, si cette distinction ne doit pas être rigoureusement et strictement suivie, elle ne doit pas non plus être entièrement rejetée. En effet, le médecin et le chirurgien, dans la prescription des médicamens externes, ne craignent point de les administrer à de plus fortes doses, et bien que l'on puisse introduire l'un et l'autre des médicamens dans les cavités, les effets qui en résulteront offriront des différences marquées: on trouve un exemple de cette vérité dans les diverses confections purgatives, et les sédatifs donnés en lavemens. Il est des cas, sans doute, où le pharmacien, en préparant les médicamens externes, peut impunément omettre quelques précautions, soit à l'égard des drogues qu'il emploie, soit dans

correctif et le constituant. La base est cette substance qui constitue le médicament principal, et dont la vertu est la plus efficace ; elle est *simple* quand elle n'est formée que d'une substance, et *composée* quand sa vertu participe presqu'également de plusieurs. On appelle *adjuvant* la substance qui tend à augmenter la propriété de la base ; celle que l'on fait entrer quelquefois dans le médicament, pour diminuer la quantité *de cette base*, prend alors le nom de *stimulant*. *Le correctif* est cette substance qui affaiblit l'activité *de la base*, ou qui rend agréable, jusqu'à certain point, la saveur nauséabonde des ingrédiens, ou qui peut enfin diminuer la violence de leur action en modérant l'irritation des viscères. On appelle *constituant* la substance qui donne la consistance aux médicamens, et dans laquelle les ingrédiens sont comme dispersés ; on l'appelle aussi *menstrue*, *véhicule et intermède*. Il faut pourtant observer que dans tout médicament composé, se trouve presque toujours *le constituant* ; que quelques médicamens n'ont ni *adjuvant*, *ni correctif*, et qu'il n'est pas même nécessaire que ces quatre parties existent dans toutes les formules composées.

---

le choix des vases, tandis que ce défaut d'attention dans la préparation des médicamens internes, pourrait déterminer des accidens graves. D'après toutes ces considérations, je ne crains point d'affirmer que cette distinction est très-utile au praticien, et qu'elle ne saurait trop être recommandée aux étudians.

Qu'entend-on par préparation de médicamens ?

La préparation des médicamens est leur disposition faite de la manière la plus propre à leur donner plus d'efficacité, ou à les rendre plus agréables et mieux disposés aux opérations qu'ils doivent subir.

Quelles sont les classes générales de la préparation ?

On peut réduire la préparation à quatre classes générales; savoir : la *division*, l'*extraction*, la *mixtion* et la *combinaison*.

Que doit-on entendre par division?

La division est cette préparation, par laquelle on produit une séparation entre les parties homogènes ou intégrantes des corps.

Que doit-on entendre par extraction ?

L'extraction est cette préparation par laquelle on produit une séparation entre les parties constituantes ou hétérogènes des corps.

Que doit-on entendre par mixtion (1)?

La mixtion est cette préparation par laquelle on produit une interposition et union entre les molécules de deux ou plusieurs corps.

Que doit-on entendre par combinaison ?

La combinaison est cette préparation par laquelle, non seulement il y a division, mais union entre les molécules intégrantes des corps (2).

---

(1) C'est ici que mixtion ne signifie que mélange.

(2) Encore que la connaissance et la classification des drogues soient les seules parties essentielles de l'élection,

Que doit-on observer pour la préparation des médicamens ?

Pour préparer avec exactitude les médicamens composés, il faut 1°. connaître la nature, les principes et les propriétés des corps qui doivent entrer dans la préparation; 2°. ne pas ignorer la théorie et les phénomènes des opérations auxquelles on doit les soumettre; 3°. prévoir toutes les altérations qu'ils peuvent subir durant les opérations; 4°. savoir quelles sont les substances qui se séparent, sont absorbées ou combinées dans le cours de ces mêmes opérations; 5o. s'assurer de la nature et de la propriété des nouveaux produits.

Quelles sont les opérations accessoires à la préparation?

Il y en a deux, l'une primitive, l'autre consécutive. La première est l'élection des médicamens; la seconde est leur reposition.

---

qu'on ne doive pas faire entrer comme partie de cette doctrine, l'exsication et la conservation des végétaux ; cependant, pour ne pas m'écarter d'une méthode rigoureuse, j'ai cru à-propos de ne pas exclure des préceptes de l'élection ces deux opérations, par deux raisons : la première, parce qu'elles font parties de l'élection des médicamens, qui, dûment disposés par elles, doivent former, par leur union, un médicament composé ; la seconde, parce que cette addition ne produit aucune confusion dans l'ordre que je me suis proposé. Au surplus, j'ai trouvé dans cet ordre plus d'analogie avec la doctrine des auteurs.

Qu'entend-on par l'élection des médicamens ?

On entend par élection des médicamens, le choix des drogues simples les plus propres à remplir le but qu'on se propose dans leur préparation ?

Quelles sont les règles à observer pour faire un bon choix de médicamens ?

Il faut, pour bien choisir les médicamens, connaître leurs vertus particulières, et les signes de leur perfection ; savoir, le temps, la manière de les recueillir, de les faire sécher, le lieu propre à les recevoir s'ils sont indigènes, de les conserver s'ils sont exotiques; connaître les fraudes au moyen desquelles on est dans l'habitude de les sophistiquer, afin de pouvoir les éviter; et enfin, avoir une idée exacte de l'objet pour lequel ils sont destinés (1).

---

(1) Quoique dans la première édition j'aie exposé la différence que l'on doit faire entre la mixtion et la combinaison des médicamens, et que j'aie parlé des différences de leur résultat, je dois aujourd'hui exposer cette différence avec plus de précision, et démontrer les fondemens sur lesquels elle repose, attendu qu'elle constitue une partie de la classification des opérations pharmaceutiques. Pour cela, on doit savoir : 1°. que les particules primitives ou atomes sont des particules très-subtiles, étendues, solides, dures, naturellement indivisibles ou simples, de différens volume et grosseur ; et de leurs différentes réunions résultent toutes les variétés des corps naturels ; 2°. que les molécules sont les parties intégrantes les plus petites d'un corps, qui ne

En quoi consiste la reposition des médicamens ?

La reposition des médicamens consiste à les placer dans des vases qui conviennent à leur nature.

---

peuvent se diviser davantage sans se résoudre en parties primitives, de l'union desquelles elles sont composées ; 3°. que de l'union de ces molécules qu'on appelle du premier ordre, résultent les molécules du second ordre ; que celles-ci forment celles du troisième, et celles du troisième celles du quatrième ; et ainsi successivement se composent les autres molécules, ou parties intégrantes d'un ordre susceptible à nos sens ; et de leur réunion, il résulte des corps de grande masse.

On peut déduire de ces principes de physique, que si, dans le temps de l'union de deux ou plusieurs corps, leurs seules molécules se séparent pour s'interposer avec celles de l'autre, sans se résoudre en particules primitives, comme il arrive dans la mixtion, tous ces corps conservent leurs propriétés essentielles, puisqu'ils contiennent le même nombre, la même proportion des particules primitives, et forment, par conséquent, un *corps composé appelé mixte*, qui aura les mêmes propriétés que les corps qui entrent dans sa composition. Mais si, au contraire, il y a interposition, non seulement des molécules entr'elles, mais encore des particules primitives, élémens ou atomes de ces mêmes molécules, comme cela arrive dans la combinaison ; il en résultera une nouvelle composition, qui formera un corps composé appelé *combiné*, doué de propriétés essentielles entiérement différentes de celles qu'avaient les corps qui sont entrés dans leur composition.

Que faut-il observer dans la reposition des médicamens?

Quelle que soit la reposition, il faut, 1°. observer que la nature du vase, dans lequel on place la substance, soit bien connue, crainte qu'il y ait une réaction nuisible entre le vase et la substance, ou le corps qu'on se propose de faire reposer; 2°. tenir le vase fermé par un couvercle convenable, suivant que la substance est plus ou moins volatile, et plus ou moins facile à être altérée par le contact de l'air; 3o. et enfin, suivant la nature du corps, mettre le vase dans un endroit plus ou moins froid ou chaud, tantôt à l'abri, et tantôt exposé à la lumière.

CHAPITRE III.

De la Connaissance et du Choix des Médicamens simples.

SECTION PREMIÈRE.

Des Drogues simples du règne minéral.

Qu'est-ce que l'alun? — *Alumen*, sulfate d'alumine.

C'est une substance saline cristallisée, d'une saveur styptique astringente, se boursouflant au

feu, tombant un peu en éflorescence quand il est exposé à l'air, dont les cristaux représentent quelques pyramides tronquées, composé d'alumine, d'une certaine quantité de potasse, et d'un peu d'acide sulfurique; on le retire de l'Italie et de l'Espagne, où la nature le produit abondamment, où on le prépare artificiellement en combinant la terre alumineuse avec l'acide sulfurique, très-étendue d'eau.

Qu'est-ce que l'antimoine? — *Antimonium.*

L'ANTIMOINE est une substance minérale, qui se trouve en Hongrie, friable, d'un gris foncé, ayant des stries ou pointes longues, brillantes, qui ont différentes directions, provenant de l'union du soufre et d'une substance métallique. Cette substance métallique, minéralisée par le soufre, blanche, lamelleuse, est proprement appelée *antimoine*; mais ce qui porte ce nom, dans les officines, doit être nommé *sulfure d'antimoine.*

Qu'est-ce que l'argent? — *Argentum.*

L'ARGENT est une substance métallique, blanche, très-ductile, sonore, luisante, qui ne peut s'oxider par le contact de l'air et du calorique, devenant noirâtre lorsqu'on l'expose aux vapeurs du soufre, et donnant une flamme verte au moyen de commotions électriques. On le trouve en plus grande quantité que partout ailleurs dans la Norwége et dans l'Amérique.

Qu'est-ce que l'eau? — *Aqua.*

L'EAU, considérée improprement comme un élément,

ment, est une substance le plus souvent fluide, fade, inodore, diaphane, se transformant en glace par l'absence du calorique, et se réduisant en vapeurs élastiques lorsqu'on augmente ce même calorique; elle est formée environ de six parties d'oxigène et une d'hidrogène.

Qu'est-ce que l'arsenic blanc? — *Arsenicum album*, oxide d'arsenic.

L'ARSENIC BLANC est un oxide d'arsenic, ou substance métallique, couverte de lames d'un gris bleuâtre, fragile, combinée avec l'oxigène, et que l'on nomme *arsenic*. Il est volatil, soluble dans l'eau chaude, exhalant dans le feu une odeur semblable à celle de l'ail, très-âcre, vénéneux, et formant, lorsqu'il est uni à une plus grande quantité d'oxigène, *un acide arsenic*. On produit *l'arsenic jaune* et *rouge* par la combinaison du soufre et de l'arsenic blanc.

Qu'est-ce que l'or? — *Aurum*.

L'OR est le plus beau de tous les métaux; il est jaune, très pesant, très-ductile, sonore, fournissant, par la commotion électrique, un oxide de couleur violette, nullement altérable par le contact de l'air, ou par l'action de l'eau, très-soluble dans l'acide nitro-muriatique et dans le sulfure de potasse.

Qu'est-ce que le bismuth? — *Bismuthum*.

LE BISMUTH est une substance métallique, lamelleuse, de couleur d'un blanc pâle, fragile, très fusible, se dissipant en fumée par l'action du feu, et se combinant abondamment avec l'oxigène.

Qu'est-ce que le bitume de Judée? — *Bitumen Judaïcum.*

Le bitume de Judée, ou asphalte, est une substance dure, fragile, pesante, noirâtre et brillante, qui se liquéfie et se boursoufle au feu, et exhale une fumée âcre et désagréable.

Qu'est-ce que le bol d'Arménie? — *Bolus Armena.*

Le bol d'Arménie est une argille subtile, grasse, gluante, qu'on tirait autrefois de l'Orient, et aujourd'hui de la France et de l'Italie. On doit la choisir d'un rouge pâle et non sablonneuse.

Qu'est-ce que le borax? — *Borax*, borate de soude.

Le borax est un sel neutre de peu de saveur, se tuméfiant et se vitrifiant au feu. On le retire tout épuré de la Hollande; il est formé par l'acide boracique et par la soude qui, quelquefois, se trouve avec excès dans le borax natif.

Qu'est-ce que la chaux? — *Calx.*

La chaux est une substance terreuse, blanche, très-fixe, caustique, d'une saveur âcre et urineuse, teignant en vert le sirop de violette. Lorsqu'on la mêle avec l'eau, elle l'échauffe, en réduit une portion en vapeur, et se dissout en partie dans ce fluide: exposée au contact de l'air, elle recouvre de nouveau son humidité et l'acide carbonique.

Qu'est-ce que la céruse? — *Cerusa*, oxide blanc de plomb.

La céruse est un oxide blanc de plomb, ou une substance composée de plomb et d'oxigène, résultant de la combinaison de l'acide acéteux avec le

plomb laminé. On la choisit blanche et pesante.

Qu'est-ce que le cinabre? — *Cinnabaris*, sulfure de mercure.

Le cinabre est une substance minérale, rouge, pesante, cannelée longitudinalement, brillante, résultant de la combinaison du soufre et du mercure.

Qu'est ce que le cobalt? — *Cobaltum*.

Le cobalt est une substance métallique d'un rose pâle, très-dure, fragile, réfractaire à la fusion, très fixe, s'amalgamant difficilement, qui, soumise à l'action du feu, se convertit en oxide cendré, nommé *safre*, parce que, mis en fusion avec la potasse et la silice, on le réduit agréablement en verre bleu, qui, lui-même pulvérisé, produit le *smalt*.

Qu'est-ce que la craie? — *Creta*, carbonate de chaux.

La craie est une substance terreuse, friable, d'une couleur blanche qui s'attache aux doigts, réunie en morceaux de diverses grandeurs, composée de chaux et d'acide carbonique, faisant effervescence avec les acides.

Qu'est-ce que le chrôme?

C'est une substance métallique de couleur grise, fort pesante, très-infusible, dissoluble dans l'acide muriatique, qui, saturé d'oxigène, forme un acide particulier, dont l'union avec d'autres substances fournit des sels de couleurs différentes. On trouve ce métal à l'état d'oxide dans le plomb rouge de Sybérie, et il forme aussi un des principes constituans du rubis et de l'émeraude, auxquels ils doivent leur couleur respective.

Qu'est-ce que le cuivre ? — *Cuprum*.

Le cuivre est une substance métallique, vénéneuse, d'une couleur jaune, ductile, élastique, sonore, dure, styptique et d'une saveur nauséabonde ; soumise à un feu violent, elle devient blanche avant de se liquéfier ; exposée à l'humidité de l'air, elle forme un oxide vert. Le cuivre s'oxide aisément par le contact de l'acide acéteux, et produit le verdet des officines.

Qu'est-ce que le fer ? — *Ferrum*.

Le fer est une substance métallique très-dure, élastique, d'une fusion très-difficile, enlevant à l'eau son oxigène ; sa couleur est noire tant qu'elle n'est pas polie, blanche et brillante lorsqu'elle l'est, et attirable par l'aimant. Le fer, exposé à la violence du feu avec des substances inflammables, perd tout son oxigène, absorbe un peu de carbone, devient plus fusible, et se nomme alors *acier*.

Qu'est-ce que la gadolinite ?

C'est une substance terreuse, simple, noire, avec un culot vitreux, transparente, de cassure imparfaitement concoïde, attirable à l'aimant, pulvérisée et mêlée avec l'acide nitrique affaibli, se décolore par l'action de la chaleur, et se convertit en une espèce de gelée épaisse, d'un gris jaunâtre. Poussée au feu du chalumeau elle décrépite et lance des particules qui paraissent enflammées. Cent parties de cette substance contiennent 25 de silice, 25 de fer oxidé, 2 de manganèse, 12 de chaux, 35 d'yttria ou terre nouvelle. Le déficit qu'on y

trouve procure, suivant *Vauquelin*, de l'eau et de l'acide carbonique, qui se dégagent dans l'analyse. Quoiqu'elle ait quelqu'analogie avec la glucine, cependant elle en diffère, en ce qu'elle n'est pas soluble dans les alkalis caustiques, qu'elle forme avec l'acide sulfurique un sel très-peu soluble, qu'elle est précipitée des dissolutions dans les acides par le prussiate de potasse, et que les sels qu'elle forme avec les acides, ont une saveur, quoique douceâtre, plus austère et plus analogue aux saveurs des sels à base de plomb.

Qu'est-ce que la glucine?

C'est une substance terreuse, simple, blanche, subtile, légère, dissoluble dans la potasse caustique, et dans le carbonate ammoniacal, qui dissoute par les acides, forme toujours des sels d'une saveur douceâtre et constitue un des principes du béryl et de l'émeraude.

Qu'est-ce que le grenat? — *Granatus.*

Le GRENAT est une pierre transparente, polyèdre, d'un rouge foncé, cédant à la lime, résistant au couteau, et se vitrifiant par l'action du feu.

Qu'est-ce que le mercure? — *Hydrargyrus.*

Le MERCURE est une substance métallique très-pesante, ayant l'éclat de l'argent, se réduisant aisément en vapeur par le feu; elle est le plus souvent fluide, mais devenant solide et malléable exposée au froid, s'altérant difficilement par l'action de l'air ou de l'eau, froide au toucher, sans saveur et inodore.

Qu'est-ce que l'hyacinthe ? — *Hyacinthus orientalis.*

L'HYACINTHE est une pierre précieuse, résistant également au feu et à la lime ; sa couleur est d'un rouge mêlé d'un peu de jaune. On la trouve dans les mêmes mines que le cristal de roche.

Qu'est-ce que l'hématite ? — *Lapis hématites.*

L'HÉMATITE est une substance ferrugineuse, pesante, réunie en mottes, d'un rouge obscur ; sa saveur est astringente, et semblable à celle du fer. Lorsqu'on la brise, on découvre des stries oblongues, se dirigeant vers le centre. L'Allemagne produit cette substance, rangée parmi les mines de fer.

Qu'est ce que la pierre lazuli ? — *Lapis lazuli.*

LA PIERRE LAZULI est une substance dure, pesante, granuleuse, très-serrée, susceptible d'un beau poli : de couleur bleue, parsemée de taches de filamens jaunes brillans, qui conserve sa couleur décomposée à l'action d'un feu violent, et contient de la silice, du fer, du fluate de chaux, et du sulfate calcaire.

Qu'est-ce que la litharge ? — *Lythargyrus*, oxide de plomb.

LA LITHARGE est un plomb oxidé ou combiné avec l'oxigène, demi-vitrifié par l'action du feu. On l'obtient par l'épuration du plomb tenant argent ; soumis à l'action la plus violente du feu, il produit la *litharge* d'une couleur pâle, nommée *litharge d'argent*, et, à un feu modéré, il produit la *litharge d'or*, plus rouge que la précédente ; mais cette distinction est peu convenable.

Qu'est-ce que la pierre aimant? — *Magnes.*

LA PIERRE AIMANT est une mine de fer de couleur grise, plus ou moins jaunâtre, qui contient du fer oxidé, dont on le sépare par la fusion. Cette substance a la propriété singulière d'attirer le fer, de diriger sa force vers les poles, et peut communiquer ces mêmes propriétés au fer qu'on met en contact avec elle.

Qu'est-ce que le manganèse ? — *Magnesium.*

LE MANGANÈSE est une substance métallique granuleuse, plus réfractaire à la fusion que le fer; elle est fragile, d'un gris blanc, s'oxidant abondamment par le contact de l'air, et se convertissant en poussière noire, dont on sépare aisément le gaz oxigène par la seule action du feu.

Qu'est-ce que l'oxide rouge de plomb, ou minium? — *Minium.*

LE MINIUM est un oxide de plomb rouge, formé de plomb et d'oxigène, et produit par l'action longtemps continuée d'un feu violent sur le plomb, et par le contact de l'air.

Qu'est-ce que le molybdène ? — *Molybdena.*

LE MOLYBDÈNE est une substance métallique, d'une couleur noirâtre, couverte de petits grains brillans, très-fragile et peu fusible, qui, exposée à l'air et au feu, forme un oxide blanc, volatil, prismatique, et qui peut se convertir en un acide.

Qu'est ce que le nickel. — *Niccolum.*

LE NICKEL est une substance métallique, d'une

couleur grise, granuleuse, peu fragile, d'une fusion très-difficile, dure, formant un oxide vert lorsqu'on la soumet à l'action du feu à l'air libre.

Qu'est-ce que le nitrate de potasse, ou nitre? — *Nitrum.*

Le NITRATE DE POTASSE est un sel neutre, fusible, donnant d'abord à la langue un sentiment d'âcreté, ensuite de froid, formant des cristaux prismatiques, hexagones, pointus à leur base; étant mêlé à des substances inflammables, il produit, par le contact du feu, une détonnation : il est formé d'acide nitrique et de potasse.

Qu'est-ce que le pétrole, ou huile de pierre? — *Oleum petroleum.*

Le PÉTROLE, ou HUILE DE PIERRE, est une substance huileuse, découlant par goutte du marbre ou du schiste, subtile, pénétrante, et qui, approchée du feu, s'enflamme aisément. Son odeur est bitumineuse, sa couleur tantôt rouge ou noire, tantôt jaune.

Qu'est-ce que le platine? — *Platina.*

Le PLATINE est une substance métallique d'un gris blanchâtre, peu brillante, plus pesante, plus réfractaire à la fusion que les autres métaux, s'oxidant plus difficilement, et moins altérable par l'action de l'air ou du feu.

Qu'est-ce que le plomb? — *Plumbum.*

Le PLOMB est une substance métallique, bleuâtre, pesante, plus mólle que les autres métaux, moins sonore et moins élastique, se fondant aisé-

ment au feu, donnant un oxide rouge, qui peut facilement se convertir en verre pâle.

Qu'est-ce que la pierre ponce ? — *Pumex.*

La pierre ponce est une pierre rude, poreuse, légère, disposée en libres minces parallèles, de couleur grise, blanche, obscure, rougeâtre ou noirâtre. Elle est composée de silice, de magnésie, de terre calcaire, etc.; on la place entre les produits volcaniques.

Qu'est-ce que le sucre de Saturne ? — *Saccharum Saturni,* acétate de plomb.

Le sucre de saturne est une substance saline, d'une nature moyenne ou neutre, blanchâtre, d'une saveur un peu douce, formée par la combinaison du plomb et de l'acide acétique.

Qu'est-ce que le muriate d'ammoniaque, ou sel ammoniac ? — *Ammoniacum.*

Le muriate d'ammoniaque est une substance saline, neutre, ayant une saveur salée, formée en Egypte par la sublimation de la fumée que fournissent les excrémens des animaux. On en fabrique en Allemagne, en France et en Angleterre; il est composé d'acide muriatique et d'ammoniaque. On nous l'apporte sous la forme de pains blancs, ronds, concaves d'un côté, convexes de l'autre, et dont le sommet, saillant, est d'un gris sale.

Qu'est-ce que le sulfate de magnésie, sel d'epsom ? — *Sal catharticum.*

Le sel d'epsom, nommé ainsi en Angleterre, *sel sedlitz* en Bohême, et connu en Espagne sous

le nom de *sal matritum*, est une substance saline, neutre, d'une saveur salée, amère, réunie en cristaux prismatiques, quadrangulaires, ne tombant pas en efflorescence quand elle est exposée à l'air; elle est formée d'acide sulfurique et de magnésie.

Qu'est-ce que le muriate de soude, ou sel marin?—*Sal marinum.*

Le sel marin est une substance saline, neutre, d'une saveur salée, aiguë, pétillant au feu, formée en cristaux cubiques, tirée généralement des eaux de la mer et de quelques eaux souterraines; on la trouve quelquefois pure, cristallisée, et en abondance dans les entrailles de la terre; alors elle prend le nom de *sel gemme*, ou *fossile*. Elle est produite par la combinaison de l'acide muriatique et de la soude.

Qu'est-ce que le saphir? — *Saphyrus.*

Le saphir est une perle bleue, brillante, sur laquelle la lime ne peut mordre, perdant sa couleur au feu. Elle nous vient des Indes.

Qu'est-ce que l'émeraude? — *Smaragdus.*

L'émeraude est une perle transparente, verte, phosphorique quand on la chauffe, conservant sa couleur dans le feu, approchant beaucoup, pour la forme, des cristaux de borax. On la retire de l'Inde orientale.

Qu'est-ce que l'étain? — *Stannum.*

L'étain est une substance métallique, d'une couleur blanche, très-fusible, molle, très-légère, faisant entendre un petit bruit quand on la ploie, et

donnant promptement un oxide blanc lorsqu'elle est soumise à l'action du feu dans un air libre.

Qu'est-ce que le soufre ? — *Sulphur.*

Le soufre est une substance solide, sèche, jaune, fragile, fusible à une médiocre chaleur, produisant au feu une flamme bleuâtre; exhalant une fumée d'une odeur acide pénétrante, nuisible aux poumons : elle est soluble dans l'huile, acquiert, par la friction, une force électrique. Les mêmes expériences, par lesquelles Sthall s'efforçoit de démontrer que le soufre provenait du phlogistique et de l'acide vitriolique, prouvent très-évidemment que le soufre, jusqu'à ce jour, doit être considéré comme un corps simple, et produisant un acide sulphurique par sa combinaison avec l'oxigène

Qu'est-ce que la strontiane ?

C'est une substance simple, soluble dans 200 parties d'eau, et qui n'est pas vénéneuse : on la trouve combinée avec l'acide carbonique et avec l'acide sulfurique, en Ecosse et en France. Pour obtenir la strontiane, on décompose le sulfate de strontiane de la même manière que le sulfate de barite; combinée avec les acides, elle forme des sels bien différens de ceux à base de barite.

Qu'est ce que le spath pesant, sulfate de barite ?

C'est une poudre de couleur blanche, grise, ou de blanc mat, et quelquefois rougeâtre, compacte et dure, mais moins que la silice; de structure lamelleuse ou fibreuse, de figure orbiculaire, applatie en manière de dents; elle est opaque, ou demi-trans-

parente; elle résiste à l'action de l'eau, des acides, décrépite au feu, est infusible et transparente; on la trouve toujours dans les voisinages des mines métalliques : elle est composée de 13 parties d'acide sulfurique, de 3 d'eau, et 84 de barite pure, que l'on peut obtenir en décomposant le spath, pesant peu, le carbonate de soude ou de potasse, ou par le carbone.

Qu'est-ce que le succin ? — *Succinum.*

Le succin est une substance bitumineuse, dure, aride, fragile, inflammable, luisante, d'une couleur citrine, quelquefois brune, résistant à la fusion; frottée ou échauffée, elle attire à elle les corps légers : ses principes connus sont une huile volatile, et un acide d'une nature particulière; la Prusse et l'Espagne fournissent la plus estimée.

Qu'est ce que la terre sigillée ? — *Terra sigillata.*

La terre sigillée est une substance terreuse, alumineuse, de différentes couleurs et formes, ordinairement ronde ou cylindrique, portant l'empreinte de divers cachets.

Qu'est-ce que le titane ?

C'est une substance métallique, ayant la couleur du cuivre rouge, assez dure, disposée en masse ou en lames de différentes couleurs, presqu'aussi infusible que le platine, qui a très-peu d'affinité avec les autres métaux, excepté le fer, et qui se trouve à l'état d'oxide dans le schorl rouge, et dans le cristal de roche de Madagascar.

Qu'est ce que le tungstène ? — *Tunstenum.*

Le tungstène est une substance métallique d'un gris tirant sur le blanc, granuleuse, friable, très-réfractaire à la fusion, peu soluble dans les acides, s'oxidant le plus souvent par le contact de l'air et du calorique, et se convertissant en une substance acide.

Qu'est-ce que la tuthie ? — *Tuthia.*

La tuthie est une substance lamelleuse, friable, grise, insipide, inodore, adhérent aux côtés des fourneaux où l'on fond le zinc. Elle contient l'oxide de zinc.

Qu'est-ce que le vitriol ? — *Vitriolum*, ou sulfates. . . . . { de zinc, de cuivre et de fer.

Le vitriol est un sel neutre minéral, dont on trouve trois espèces dans les officines; savoir : *le vitriol blanc* formé de zinc et d'acide sulphurique ; *le vitriol bleu* provenant du cuivre de l'acide sulphurique ; et *le vitriol vert* composé de fer et d'acide sulphurique.

Qu'est-ce que le zinc ? — *Zincum.*

Le zinc est une substance métallique d'un bleu pâle, un peu fragile, lamelleuse, absorbant avidement l'oxigène de l'eau, très-fusible au feu, se sublimant sans altération dans un vase fermé, et qui, brûlant à l'air libre, donne une flamme bleue, et fournit l'oxide blanc sublimé appelé *lana philosophica, pompholix et nihil album.*

Qu'est-ce que l'urane ?

C'est une substance métallique, pesante, fragile, luisante, qui cède facilement à la lime, qui se fond avec difficulté, retient l'oxigène avec force, et se trouve à l'état de sulfure noir, d'oxide mêlé avec le fer, et à l'état de carbonate, dans lequel il forme ce que l'on appelle le *mica* verd. L'oxide d'urane communique différentes couleurs aux substances vitrifiées, dont on peut se servir avec avantage dans la formation des gemmes artificiels.

Qu'est-ce que la zircone?

C'est une substance terreuse, simple, fort pesante, blanche, rude au toucher, insipide, qui, fondue avec le borax, forme un verre transparent, blanchâtre, indissoluble avec les alkalis et avec le sel mycrosmique. Cette terre délayée dans l'eau, retient avec force une 4e. partie de ce liquide, et par le moyen de la fusion au feu de forge, se réduit en une masse plus dure que la silice, et forme un des principes du jargon du Ceylan, et de l'hyacinthe de France.

SECTION DEUXIÈME (1).

Des Drogues simples du règne végétal.

QU'EST-CE que l'absinthe ? — *Absinthium.*

L'ABSINTHE est une plante officinale, appelée

(1) Si, de tout temps, on a regardé la connaissance et l'élection des médicamens comme nécessaires au pharmacien, à plus forte raison doit-elle aujourd'hui faire la base de l'instruction pharmaceutique. En effet, les médecins qui ont le raisonnement et l'expérience pour guide, ont reconnu l'inutilité de plusieurs composés ; ont rejeté le mélange grossier des ingrédiens de la plupart des anciennes formules ; ont démontré, par des observations claires et des raisonnemens très évidens, qu'il ne fallait presque toujours avoir foi, pour les guérisons des maladies, qu'aux seules drogues actives et douées d'une vertu connue ; que, par leur préparation et leur mélange dans des proportions données, on produisait des remèdes sûrs et très-efficaces, que les formules tirées des auteurs pouvaient rarement satisfaire à l'indication ; et que l'usage abusif qu'on en fait, doit être regardé comme le refuge de l'ignorance. D'après ces considérations, j'ai mis toute mon attention à donner les signes d'après lesquels on peut reconnaître les médicamens, et en faire le choix ; j'ai tâché d'établir ces signes aussi succinctement qu'il est possible, afin de faciliter l'étude de cette théorie, but principal de mon travail : c'est pourquoi j'ai décrit les médicamens qu'il importe de connaître le mieux, et ai passé sous si-

par Linnée *artemisia absinthium*, dont on emploie l'herbe et les sommités.

Qu'est-ce que l'acacia ? — *Acacia.*

L'ACACIA est un suc épais, rougeâtre, âcre et transparent, que l'on retire des siliques du *mimosa nilotica* de Linnée, qui croît en Egypte. On doit le choisir visqueux, pas trop noirâtre, et entièrement soluble à l'eau.

Qu'est-ce que l'oseille ? — *Acetosa.*

L'OSEILLE *rumex acetosa* de Linnée, est une

---

lence les autres. Je n'ai point parlé des caractères propres à les faire connaître, quand ces mêmes caractères avaient déjà été donnés, en traitant de l'élection, *et vice versâ ;* conduit par le même motif, je n'ai point parlé de l'usage médical des drogues ; car, outre que cette étude, quoique très-utile, ne paraisse pas aussi nécessaire à ceux qui se livrent à la pharmacie, que la connaissance et l'élection, et que les auteurs ne soient pas d'accord sur leurs usages rigoureusement démontrés, si l'élève en pharmacie en a besoin, il peut avoir recours aux meilleurs ouvrages de matière médicale. J'ai résolu aussi de passer sous silence la description des plantes indigènes ; en effet, si elle est trop concise, comme il arrive le plus souvent, on ne peut parvenir à les bien connaître ; si au contraire, elle est diffuse, elle m'éloignerait de la brièveté que je me suis proposée, et nécessaire aux commençans ; il suffit donc que les élèves connaissent le nom générique et spécifique de la plante officinale, et que, par ce moyen, ils puissent en trouver la description exacte dans Linnée.

plante

plante officinale, dont on emploie les feuilles, la racine et les semences.

Qu'est-ce que le vinaigre ? — *Acetum.*

LE VINAIGRE est une liqueur que l'on retire du vin, passant à une nouvelle fermentation, d'une odeur forte et point désagréable, d'une saveur acide: celui que l'on retire du vin blanc généreux est le plus estimé.

Qu'est-ce que l'aconit? — *Aconitum.*

L'ACONIT bleu, *aconitum napellus* de Linnée, est une plante officinale, dont les feuilles sont en usage.

Qu'est-ce que le roseau aromatique ? — *Acorus.*

LE ROSEAU AROMATIQUE ou ACORUS VERUS est la racine de l'*acorus calamus* de Linnée, oblongue, géniculée et rougeâtre au-dehors, blanchâtre au-dedans, que l'on cueille en Tartarie : elle doit être choisie âcre, odorante et point vermoulue.

Qu'est-ce que l'agaric ? — *Agaricus.*

L'AGARIC est une plante fongueuse, qui croît sur le *larix*, blanche au-dedans, ayant une écorce cendrée et rousseâtre, dont on la sépare. Sa saveur est d'abord douce, ensuite amère et âcre : on doit la choisir cassante, blanche et légère.

Qu'est-ce que l'alkekenge ? — *Alkekengi.*

L'ALKEKENGE est une plante officinale, nommée par Linnée *physalis alkekengi*, dont on emploie seulement les fruits *cerasi-formes.*

Qu'est-ce que l'alcool? — *Alkool.*

L'ALCOOL est une liqueur subtile, volatile, inflammable, composée d'hidrogène et de carbone, résultant de la fermentation spiritueuse des liqueurs sucrées, et dont on l'obtient purifié par le secours de la distillation : il est pur et rectifié lorsqu'allumé il communique sa flamme à la poudre à canon, et principalement quand il ne dissout pas l'alkali fixe.

Qu'est-ce que l'aloès? — *Aloe.*

L'ALOÈS est un suc épais que l'on retire de *l'aloe perfoliata* de Linnée, il se divise en *succotrin*, *hépatique* et *caballin*. Le *premier* doit être choisi pur, brillant, de couleur safranée quand il est broyé, d'une saveur amère, et d'une odeur non désagréable. Le *second* est semblable au foie des animaux, réduit en poudre; il a une couleur d'un jaune-rousseâtre. On les tire l'un et l'autre de l'Amérique et de l'Afrique. Le *troisième*, qui est le moins estimé, nous vient de l'Italie et de la Béotie; il se distingue par une odeur nauséabonde, semblable à celle de la myrrhe.

Qu'est-ce que la guimauve? — *Althœa.*

LA GUIMAUVE, *althœa officinalis* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine, l'herbe et les semences.

Qu'est-ce que le grand cardamome? — *Amomum.*

LE GRAND CARDAMOME est un fruit sec, en grappe, membraneux, dont les semences ont une couleur pourprée, rugueuses, aromatiques, renfermées dans

des capsules ovoïdes, que l'on retire de *l'amomum granum paradissi* de Linnée, et qui croît dans l'Inde occidentale.

Qu'est-ce que l'amande ? — *Amygdala.*

L'AMANDE est un fruit renfermé dans une écorce ligneuse ; il est tantôt doux, tantôt amer, et provient de *l'amygdalum commune* de Linnée : on doit le choisir non rance, et nullement attaqué par les vers.

Qu'est-ce que l'amidon ? — *Amylum.*

L'AMIDON est une fécule blanche, légère, que l'on retire de grains farineux, et que l'on débarrasse de toutes matières extractives par des lotions répétées.

Qu'est-ce que l'angélique ? — *Angelica.*

L'ANGÉLIQUE, *angelica archangelica* de Linnée, est une plante officinale, dont la racine doit être choisie, légère, grise, odorante et point vermoulue.

Qu'est-ce que l'anis ? — *Anisum.*

L'ANIS, *anisum pimpinella* de Linnée, est une plante officinale, dont la semence, douce, aromatique, verdâtre, est en usage.

Qu'est-ce que l'ache ? — *Apium.*

L'ACHE, *apium grave olens* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine et les semences.

Qu'est-ce que l'aristoloche ? — *Aristolochia.*

L'ARISTOLOCHE, *aristolochia longa* et *aristolochia rotunda* de Linnée, sont des plantes officinales,

dont les racines, longues ou rondes, doivent être choisies pesantes et non vermoulues. Elles croissent l'une et l'autre en Espagne.

Qu'est-ce que le plantain de montagne ? — *Arnica.*

Le plantain de montagne, *arnica montana* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine, l'herbe et les fleurs.

Qu'est-ce que l'armoise ? — *Artemisia.*

L'armoise, *artemisia vulgaris* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le pied de veau ? — *Arum.*

Le pied de veau, *arum maculatum* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine.

Qu'est-ce que le cabaret ? — *Asarum.*

Le cabaret, *asarum europaeum* de Linnée, est une plante officinale, dont la racine et l'herbe sont usitées.

Qu'est-ce que le dompte-venin ? — *Asclepias.*

Le dompte-venin, *asclepias vincetoxicum* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine.

Qu'est-ce que l'assa fœtida ? — *Assa fœtida.*

L'assa fœtida est une gomme-résine, rousseâtre, rassemblée en grumeaux blanchâtres, d'une odeur âcre et très-désagréable, semblable a celle de l'ail : ce qui l'a fait appeler *fumier du Diable.* On la retire par incision de la racine du *ferula assa fœtida* de Linnée, qui croît en Perse.

Qu'est-ce que l'oranger? — *Aurantium.*

L'ORANGER, *citrus aurantium* de Linnée, est une plante officinale, dont les fruits, les feuilles et les fleurs sont en usage.

Qu'est-ce que le baume de Copahu? — *Balsamum Copaïba.*

LE BAUME DE COPAHU est un suc résineux, huileux, d'un blanc jaunâtre, âcre, amer, aromatique, odorant. On le retire du *copaïfera officinalis* de Linnée, qui croît dans le Brésil.

Qu'est-ce que le baume du Pérou? — *Balsamum Peruvianum.*

LE BAUME NOIR OU LIQUIDE DU PÉROU est un suc résineux, ayant la consistance de la térébenthine, d'un rouge noir, un peu âcre, aromatique, ayant une odeur qui approche de celle du benjoin. On l'obtient par la décoction du bois et des feuilles du *myroxillon perviferum* de Linnée, qui croît dans la nouvelle Espagne. On retire du même arbre *un baume blanc*, qui est produit spontanément, et bien préférable au noir.

Qu'est-ce que le baume de Tolu? — *Balsamum Tolutanum.*

LE BAUME DE TOLU est un suc épais, résineux, très-odorant, sa couleur est dorée, son odeur est à peu près semblable à celle du citron; sa saveur est douceâtre, agréable et un peu âcre. On le retire du *Toluifera balsamum* de Linnée, qui croît dans l'Amérique méridionale, et dont il découle spontanément. Celui qui est connu dans les officines, sous le

nom de *baume solide du Pérou*, est le même que le précédent; ou, du moins, s'il y a une différence, elle nous est encore inconnue.

Il est très-probable que l'arbre qui donne ce baume, est le même arbre qui donne le baume noir, ainsi que le baume blanc du Pérou; et il paraît qu'il serait plus à propos de supprimer le genre Toluifera, en comprenant ses espèces sous le genre miroxillon.

Qu'est-ce que le bdellium? — *Bdellium.*

Le bdellium est une gomme-résine, rougeâtre, odorante, d'une saveur âcre, formée de larmes transparentes, ovalaires, qui découle d'un *palmier* qui ne nous est point encore connu, et qui croît dans l'Arabie et dans l'Inde.

Qu'est-ce que le beccabunga? — *Beccabunga.*

Le beccabunga, *veronica beccabunga* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le benjoin? — *Benzoïnum.*

Le benjoin est une résine cassante, d'un brun jaunâtre, d'une saveur âcre et balsamique, que l'on obtient par incision *du croton benzoe* de Linnée, qui croît dans l'île de Sumatra. On doit la choisir très-odorante, parsemée de taches blanches, ayant la forme d'une amande.

Qu'est-ce que l'épine vinette? — *Berberis.*

L'épine vinette, *berberis vulgaris* de Linnée, est une plante officinale, dont les baies sont usitées.

Qu'est-ce que la bétoine ? — *Betonica.*

LA BÉTOINE, *betonica officinalis* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les feuilles et les fleurs.

Qu'est-ce que la bistorte ? — *Bistorta.*

LA BISTORTE, *polygonum bistorta* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine.

Qu'est-ce que le chou rouge ? — *Brassica rubra.*

LE CHOUX ROUGE est une variété du *brassica oleracea* de Linnée, dont la feuille est usitée.

Qu'est-ce que la bryone ? — *Bryonia.*

LA BRYONE, *bryonia alba* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine.

Qu'est-ce que le cacao ? — *Cacao.*

LE CACAO est une semence ayant la forme d'une amande, rougeâtre, amère, que l'on retire du *theobroma cacao* de Linnée, qui croît dans l'Amérique méridionale et dans les Antilles.

Qu'est ce que le camphre ? — *Camphora.*

LE CAMPHRE est une substance blanche concrète, cristalline, d'une odeur et d'une saveur très-pénétrantes, soluble sans effervescence dans l'alcool et l'acide nitrique, obtenue et purifiée par sublimation *du laurus camphora* de Linnée. On doit le choisir sans tache, brûlant même sur l'eau, et se consumant entièrement par la combustion. Le célèbre Proust nous a enseigné une manière facile de l'obtenir des plantes indigènes.

Qu'est-ce que le capillaire ? — *Capillus Veneris.*

Le capillaire, *adiantum capillus Veneris* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le caprier ? — *Capparis.*

Le caprier, *capparis spinosa* de Linnée, est une plante officinale dont on emploie les fleurs et l'écorce de la racine.

Qu'est-ce que le petit cardamome ? — *Cardamomum minus.*

Le petit cardamome, *amomum cardamomum* de Linnée, qui croît dans les Indes, fournit des semences anguleuses, rougeâtres, contenues dans des siliques pâles et triangulaires. On doit choisir ces siliques récentes, aromatiques, d'une saveur agréable.

Qu'est-ce que la carline ? — *Carlina* ?

La carline, *carlina accaulis* de Linnée, est une plante officinale, dont la racine, grise au dehors, blanche au dedans, d'une odeur et d'une saveur aromatiques et agréables, est usitée.

Qu'est-ce que les girofles ? — *Caryophylli.*

Les girofles sont des fleurs desséchées avant leur épanouissement, que l'on retire du *caryophylus aromaticus* de Linnée, qui croît dans les îles Moluques, d'un noir rougeâtre, dont la corolle est quadripétale, et le calice quadrifide. On doit les choisir huileux, de saveur chaude, ayant une odeur aromatique agréable.

Qu'est-ce que la cascarille ? — *Cascarilla.*

La cascarille, *croton cascarilla* de Linnée, qui croît dans le Pérou et la Floride, fournit des écorces officinales, grises au dehors, de couleur de fer au dedans, d'une saveur âcre et amère. On doit les choisir résineuses et très-odorantes, ayant une odeur de musc, surtout quand on les brûle.

Qu'est-ce que la casse en bâton ? — *Cassia fistula.*

La casse en baton, *cassia fistula* de Linnée, qui croît en Egypte et en Amérique, fournit des siliques officinales, longues, cylindriques, noirâtres, divisées en plusieurs segmens, dans l'intérieur desquelles est une pulpe noire, douce, entremêlée de semences applaties et jaunâtres. Celle qui vient d'Alexandrie, qui est récente, et dont la pulpe est pesante, est la plus estimée.

Qu'est ce que la cannelle en bois ? — *Cassia lignea.*

La cannelle en bois, *laurus cassia* de Linnée, fournit une écorce officinale, ligneuse, mucilagineuse, ayant une odeur et une saveur semblables à celles de la cannelle. Celle qui en approche le plus est la meilleure.

Qu'est-ce que le cachou ? — *Catechu.*

Le cachou, ou terre du japon, est le suc épais, gommo-résineux du *mimosa catechu* de Linnée, qui croît dans les Indes orientales. On doit le choisir dur, d'un noir purpurin, d'une saveur d'abord un peu amère, ensuite plus douce, sans odeur et très-soluble à l'eau tiède.

Qu'est-ce que la petite centaurée ? — *Centaurium.*

La petite centaurée, *gentiana centaurium* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe et les fleurs.

Qu'est-ce que la camomille ? — *Chamomilla.*

La camomille romaine, *anthemis nobilis* de Linnée, est une plante officinale, dont les fleurs et les sommités sont en usage. Quant à la camomille commune, que l'on emploie fréquemment, elle est nommée par Linnée *matricaria chamomilla.*

Qu'est-ce que la chélidoine ? — *Chelidonium.*

La chélidoine *chelidonium majus* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine et l'herbe.

Qu'est-ce que la squine ? — *China.*

La squine est la racine du *smilax china* de Linnée, croissant dans la Chine et le Japon : elle est épaisse, ligneuse, inégalement tuberculeuse, rougeâtre au dehors, d'un brun pâle au dedans. On doit la choisir pesante, résineuse et point vermoulue.

Qu'est-ce que la chicorée sauvage ? — *Cichorium.*

La chicorée sauvage, *cichorium intybus* de Linnée est une plante officinale, que l'on emploie toute entière, la tige exceptée.

Qu'est-ce que la ciguë ? — *Cicuta.*

La cigue, *conium maculatum* de Linnée, est une plante officinale, dont l'herbe est usitée.

Qu'est-ce que la cannelle? — *Cinnamomum.*

La cannelle est l'écorce fine et interne des branches du *laurus cinnamomum* de Linnée, qui croît dans le Ceylan : cette écorce est cannelée, de couleur rouge, tirant sur le jaune, d'une saveur âcre et douceâtre, d'une odeur agréable. On doit la choisir longue, sapide et odorante.

Qu'est-ce que le citron? — *Citreum.*

Le citron est le fruit d'un arbre appelé par Linnée, *citrus medica*, dont on emploie certaine parties du fruit.

Qu'est-ce que le cochléaria? — *Cochlearia.*

Le cochléaria, *cochlearia officinalis* de Linnée, est une plante anti-scorbutique, que l'on emploie avantageusement lorsqu'elle est nouvelle.

Qu'est-ce que le colchique? — *Colchicum.*

Le colchique, *colchicum autumnale* de Linnée, est une plante officinale, dont la racine, très-énergique, est employée.

Qu'est-ce que la coloquinte? — *Colocynthis.*

La coloquinte, *cucumis colocynthis* de Linnée, est une plante officinale dont le fruit, spongieux, de la grosseur d'une pomme, contient des semences applaties et blanchâtres. On doit la choisir blanche, légère, amère et débarrassée de son enveloppe extérieure.

Qu'est-ce que la colophane? — *Colophania.*

La colophane est un résidu de la distillation de

l'huile de térébenthine. On doit la choisir fragile et transparente.

Qu'est ce que la contrayerba ? — *Contrayerba.*

Le CONTRAYERBA est la racine *du dorstenia contrayerba* de Linnée, qui croît dans la nouvelle Espagne. Cette racine est noueuse, fibreuse, rougeâtre au dehors, blanchâtre au dedans. On doit la choisir réeente, pesante, d'une saveur un peu astringente et aromatique.

Qu'est-ce que le coriandre ? — *Coriandrum.*

Le CORIANDRE est la semenee du *coriandrum sativum* de Linnée : elle est légère, petite, jaune, ayant une odeur particulière, on doit la choisir ronde, pleine et aromatique.

Qu'est-ce que l'écorce de winther ? — *Cortex winteranus.*

L'ÉCORCE DE WINTHER est celle qui vient en Amérique, provenant du *wintera aromatica* de Linnée : elle est épaisse, cannelée, d'un rouge cendré à l'extérieur, solide et blanchâtre au dedans ; sa saveur est âcre et très-aromatique ; elle diffère de la cannelle blanche.

Qu'est-ce que le safran ? — *Crocus.*

On appelle SAFRAN les stigmates du *crocus sativus* de Linnée. Le plus estimé est celui d'un rouge doré, un peu amer, odorant, qui n'est ni trop soyeux, ni trop sec, et qui teint l'eau promptement et abondamment.

Qu'est ce que les cubèbes ? — *Cubebae.*

Les cubèbes sont les fruits du *piper cubeba* de Linnée, croissant dans l'île de Java ; ils sont arrondis, de la grosseur du poivre ; leur couleur est brune, leur saveur âcre, aromatique, un peu amère. On doit les choisir gros, pesans et huileux.

Qu'est-ce que le cumin ? — *Cuminum.*

Le cumin est la semence du *cuminum cyminum* de Linnée, elle est oblongue, étroite et d'une odeur très-pénétrante.

Qu'est-ce que le pain-de-pourceau ? — *Cyclamen.*

Le pain-de-pourceau est la racine du *cyclamen europaeum* de Linnée ; elle est charnue, blanchâtre en dedans, et d'une saveur très-âcre.

Qu'est-ce que le cynorrhodon ? — *Cynosbatos.*

Le cynorrhodon est le fruit de la *rosa canina* de Linnée, rouge au dehors, pâle au dedans, très-velu, et contenant plusieurs semences.

Qu'est-ce que les dattes ? — *Dactily.*

Les dattes sont les fruits du *phœnix dactlyifera* de Linnée ; ils sont pyriformes, leur pulpe est grasse, douce, ayant un noyau très-dur. On doit les choisir gros et récens.

Qu'est ce que le dictame de Crête ? — *Dictamus Creticus.*

Le dictame de Crète, *origanum dictamnus* de Linnée, est une plante officinale, dont on doit choisir la feuille récente, cotonneuse, entière et odoriférante.

Qu'est-ce que la morelle ? — *Dulcamara.*

LA MORELLE, *solanum dulcamara* de Linnée, est une plante officinale, que l'on emploie toute entière ; sa saveur est d'abord douce, et ensuite amère.

Qu'est-ce que l'Euphorbe ? — *Euphorbium.*

L'EUPHORBE est une gomme-résine que l'on retire de *l'euphorbia officinalis* de Linnée, qui croît en Afrique ; elle est formée de grains caverneux, d'une saveur très-âcre, brûlante et nauséabonde. On doit choisir les grains les plus gros, et dont la couleur est blanchâtre : on ne peut les triturer sans éternuer, à moins que l'on n'aie les narines bouchées.

Qu'est-ce que le fenouil ? — *Fœniculum.*

LE FENOUIL, *anethum fœniculum* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine, les sommités et les semences.

Qu'est-ce que le folium indum ? — *Folium indum.*

LE FOLIUM INDUM, ou MALABATRUM, est une variété du *laurus cinnamomum* de Linnée, qui croît dans le Ceylan ; sa feuille est oblongue, pointue, dense, ayant trois nervures. On doit la choisir nouvelle, verdâtre et odorante.

Qu'est-ce que la fumeterre ? — *Fumaria.*

LA FUMETERRE, *fumaria officinalis* de Linnée, est une plante officinale, annuelle, qui croît en Espagne, et dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le galanga ? — *Galanga.*

Le petit galanga est la racine du *maranta galanga* de Linnée, qui croît dans la Chine; elle est noueuse, rousseâtre au-dehors, pâle au-dedans, d'une saveur chaude aromatique. On doit la choisir pesante, non fibreuse, odoriférante et point attaquée par les vers.

Qu'est-ce que le galbanum ? — *Galbanum.*

Le galbanum est la gomme-résine du *bubo galbanum* de Linnée, croissant dans l'Arabie et la Syrie; elle est d'une couleur jaunâtre, tirant sur le brun, d'une saveur amère, âcre, d'une odeur pénétrante. On se sert de ses grains.

Qu'est-ce que la gentiane ? — *Gentiana.*

La gentiane est la racine de la *gentiana lutea* de Linnée. On doit la choisir récente, pesante, épaisse, brune au-dehors, d'un roux jaunâtre au-dedans, d'une saveur très-amère.

Qu'est-ce que la réglisse ? — *Glycyrrhiza.*

La réglisse, *glycyrrhiza glabra* de Linnée, est une plante officinale, dont les racines et le suc épais que l'on en retire au moyen de la décoction, sont en usage. On doit choisir les racines récentes, non vermoulues, jaunâtres et d'une saveur agréable : le suc doit être pur et entièrement soluble à l'eau.

Qu'est-ce que le groseiller ? — *Grossularia.*

Le groseiller, *ribes rubrum* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie fréquemment les fruits rouges acidules.

Qu'est-ce que le gayac ? — *Guayacum.*

Le GAYAC, *guayacum officinale* de Linnée, croît en Amérique ; on emploie l'écoree, le bois et la résine : le bois est compact, plus pesant que l'eau, ressemblant extérieurement à du buis, noirâtre intérieurement, d'une odeur résineuse agréable, d'une saveur aromatique et un peu âcre : la résine est sèche, dure, verdâtre ou brune, d'une saveur âcre et presque sans odeur : l'écoree doit être choisie mince, ligneuse, grise, parsemée de taches, d'une saveur amère et aromatique.

Qu'est-ce que la gomme ammoniaque ? — *Gummi ammoniacum.*

La GOMME AMMONIAQUE se retire d'un arbre d'Egypte, encore inconnu. C'est une gomme-résine, composée de grumeaux adhérant facilement entre eux : on doit la choisir pure, ayant une odeur pénétrante et une saveur amère ; elle est jaune au-dehors, blanche au-dedans.

Qu'est-ce que la gomme-animé ? — *Gummi-anime.*

La GOMME-ANIMÉ que l'on retire d'un arbre de l'Amérique, nommée par Linnée *hymenea courbaril*, est une résine blanchâtre, pâle au-dedans, friable, ayant une saveur de térébenthine. Elle est, en quelque sorte, transparente et d'une odeur agréable quand on la brûle.

Qu'est-ce que la gomme arabique ? — *Gummi-arabicum.*

La GOMME ARABIQUE est une substance gommeuse, réunie en grains, d'un jaune blanc, transparente,

parente, cassante, insipide, que l'on retire du *mimosa nilotica* de Linnée. On doit la choisir pure et blanchâtre.

Qu'est ce que la gomme-élémi ! — *Gummi-elemi.*

La gomme-élémi est une résine grasse, semi-diaphane, d'un blanc jaune, tirant sur le vert, réunie en masse, et qui découle d'un arbre de l'Amérique nommé par Linnée *amyris elemifera.* On doit la choisir grasse, pure et odoriférante.

Qu'est-ce que la gomme-gutte ? — *Gummi-gutta.*

La gomme-gutte est un suc gommo résineux, épais, de couleur jaune safranée, d'une saveur d'abord insipide, ensuite âcre ; elle nous arrive en cylindre, semblable à des bâtons de cire : elle est produite par le *cambogia gutta* de Linnée.

Qu'est-ce que la gomme de lierre ? — *Gummi-hederae.*

La gomme de lierre est une substance résineuse, sèche, luisante, d'une saveur âcre, un peu astringente, brunâtre, répandant, quand on la brûle, une odeur semblable à celle de l'encens. Elle provient de l'*hedera helix de* Linnée.

Qu'est-ce que le lierre terrestre ? — *Hedera.*

Le lierre terrestre, *glechoma hederacea* de Linnée, est une plante officinale, dont l'herbe est usitée.

Qu'est-ce que l'ellébore noir ? — *Elleborus niger.*

L'ellébore noir est la racine de *l'elleborus niger* de Linnée ; elle est tubéreuse, noueuse, noire

au-dehors, blanche au-dedans, et hérissée de nombreux filamens.

Qu'est-ce que les hermodates? — *Hermodactyli.*

Les HERMODATES sont les racines de *l'iris tuberosa* de Linnée, qui croît à Smyrne et en Syrie; leur forme est celle d'un cœur; elles sont blanches au-dedans, d'une saveur douceâtre, sans odeur. On doit les choisir pesantes, entières et non vermoulues.

Qu'est-ce que l'hipécacuana ? — *Ipecacuana.*

L'IPÉCACUANA est la racine du *viola ipecacuana* de Linnée, qui croît dans le Brésil. Elle est brune, formée en anneaux, tortueuse, ayant à l'intérieur un filet ligneux blanc. On doit la choisir compacte, rugueuse, résineuse, débarrassée de ses filamens. Celle qui nous vient du Pérou est cendrée.

Qu'est-ce que la jusquiame ? — *Hyosciamus.*

La JUSQUIAME, *Hyoscyamus niger* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les feuilles et les semences.

Qu'est-ce que le mille pertuis? — *Hypericum.*

Le MILLE PERTUIS, *hypericum perforatum* de Linnée, est une plante officinale dont on emploie les feuilles et les sommités fleuries.

Qu'est-ce que le jalap ? — *Jalappa.*

La JALAP est la racine du *convolvulus jalappa* de Linnée, qui croît en Amérique. Elle est oblongue, coupée en tronçons, d'une saveur âcre et nau-

séabonde. On doit la choisir noirâtre, résineuse, pesante et inflammable.

Qu'est-ce que l'Iris de Florence ? — *Iris Florentina.*

L'IRIS DE FLORENCE est la racine de l'*iris Florentina* de Linnée, qui croît en Italie. Elle doit être choisie blanche, longue, épaisse, point attaquée par les vers, exhalant une odeur de violette de mars.

Qu'est-ce que le genévrier ? — *Juniperus.*

LE GENÉVRIER, *juniperus communis* de Linnée, est une plante officinale, dont le bois odoriférant, et les baies sont en usage. Ces baies doivent être choisies mûres, noires, rondes et résineuses.

Qu'est-ce que le quinquina ? — *Kina-Kina.*

LE QUINQUINA, ou ÉCORCE DU PÉROU, est une écorce très-cannelée, rugueuse, d'une couleur brunâtre à l'extérieur, de l'épaisseur d'un demi-pouce, ou d'un pouce, qui se retire du *cinchona officinalis* qui croît dans le Pérou. On doit la choisir ayant à l'intérieur la couleur de la cannelle rouge la plus foncée, d'une odeur un peu aromatique et agréable, d'une saveur très-amère et un peu astringente, sans être nauséabonde, d'une grosseur moyenne, résistant un peu aux efforts qu'on fait pour la rompre, qui soit le moins possible rugueuse à l'extérieur, et offre à la lumière du soleil quelques points brillans.

Qu'est-ce que le labdanum ? — *Labdanum.*

LE LABDANUM, ou LADANUM, est une substance

résineuse, noirâtre, contournée en spirale, d'une saveur amère. On la retire du *cistus Creticus* de Linnée : on doit la choisir résineuse, grasse, inflammable et odoriférante.

Qu'est-ce que la gomme-lacque ? — *Lacca.*

La gomme-lacque est une substance gommo-résineuse, adhérente aux petites branches d'un arbre qui croît dans les Indes orientales, et nommée par Linnée *croton lacciferum ;* elle est brune, d'une saveur un peu astringente, peu résineuse, répandant en brûlant une odeur agréable.

Qu'est-ce que le laurier ? — *Laurus.*

Le laurier, *laurus nobilis* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les feuilles et les fruits.

Qu'est-ce que le cresson alénois ? — *Lepidium.*

Le cresson alénois, *lepidium latifolium* de Linnée, est une plante anti-scorbutique, dont on emploie avec succès l'herbe et les feuilles.

Qu'est-ce que le bois d'aloès ? — *Lignum aloès.*

Le bois d'aloès, ou agallochum verum. On en apporte rarement ; à son défaut, on se sert de *l'agallochum spurium*, (*bois d'aloès bâtard*) qui nous arrive de l'île du Sumatra, et d'autres îles en fragmens ligneux de différentes grandeurs. On doit le choisir dense, se précipitant dans l'eau, d'un noir pourpré, amer et très-odorant quand on le fait chauffer, ou qu'on le frotte.

Qu'est-ce que le lin ? — *Linum.*

Le lin, *linum usitatissimum* de Linnée, est une plante officinale, dont les semences sont mucilagineuses et très-usitées.

Qu'est-ce que l'alléluia ? — *Lujula.*

L'alléluia, *oxalis acetosella* de Linnée, est une plante officinale, anti-scorbutique, dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le macis ? — *Macis.*

Ce n'est point la fleur, mais la seconde enveloppe qui entoure la noix muscade. On doit choisir cette enveloppe récente, entière, grasse, huileuse, d'une saveur un peu âcre, d'une odeur agréable, de couleur d'un rouge doré.

Qu'est-ce que la manne ? — *Manna.*

La manne est une substance gommo-meilleuse qui découle spontanément ou par incision du *fraxinus ornus*, qui croît dans la Calabre. On nous l'apporte tantôt en larmes, et dans cet état, elle est blanche, légère, sèche, de saveur douce, point désagréable; tantôt en grumeaux épais, et alors elle est grasse. On doit la choisir pure et récente; celle qui est trop grasse, mielleuse et sophistiquée doit être rejetée.

Qu'est-ce que le mastic ? — *Mastiche.*

Le mastic est une substance résineuse, que l'on retire du *pistacia lentiscus* de Linné. On doit

choisir ses grains les plus gros, blancs, luisans, friables, ductiles, d'une odeur agréable.

Qu'est-ce que le méchoacan? — *Mechoacanna.*

Le méchoacan est une racine presque sans saveur, inodore, qui nous vient de cette région de l'Amérique qui porte le même nom. On doit la choisir blanche, pesante et non vermoulue.

Qu'est-ce que le mélilot? — *Melilotus.*

Le mélilot, *trifolium mélilotus* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les semences et les sommités fleuries.

Qu'est-ce que la mélisse? — *Melissa.*

La mélisse, *melissa officinalis* de Linnée, est une plante odoriférante, dont on emploie fréquemment les feuilles.

Qu'est-ce que la menthe? — *Mentha.*

La menthe, *mentha sativa* de Linnée, est une plante officinale, odoriférante, dont les feuilles, l'herbe et les sommités sont employées.

Qu'est-ce que le meum? — *Meum.*

Le meum, *aetusa meum* de Linnée, est une plante officinale, oblongue, de la grosseur d'un doigt, brune au-dehors, blanche au-dedans, aromatique; elle croît dans les montagnes de la France et de l'Espagne, et doit être choisie récente.

Qu'est-ce que les Myrobolans? — *Myrabolani.*

Les myrobolans sont des fruits qui nous viennent de l'Inde orientale, et dont on connoît cinq espèces : 1°. les bellirics (*Bellirici*), qui sont

oblongs, quelquefois anguleux, renfermant un noyau dur, sous une enveloppe rouge et charnue; 2°. les CHEBULES (*Chæbuli*), les plus grands de tous, rugueux, ayant cinq côtes, et un noyau oblong et caverneux; 3°. les CITRINS (*Citrini*), plus petits que les chebules, de forme un peu ronde, pentagones, rugueux, de couleur citrine; 4°. les EMBLICS (*Emblici*), ronds, noirs, ayant six angles, d'une saveur très-âcre, avec un noyau hexagone; 5°. les INDIENS (*Indici*), anguleux, longs, rugueux, noirs en dehors, d'une saveur âpre et astringente. On doit choisir tous les myrobolans les plus charnus, les plus gros et les plus pesans.

Qu'est-ce que la Myrrhe? — *Myrrha.*

LA MYRRHE est une substance gommo-résineuse, provenant d'un arbre inconnu qui croît dans l'Arabie. On doit la choisir sèche, brune, amère, aromatique, odorante, friable et légère.

Qu'est-ce que le myrte? — *Myrtus.*

LE MYRTE, *myrtus communis* de Linnée, est une plante officinale, dont les baies et les feuilles sont employées.

Qu'est-ce que le nard celtique? — *Nardus Celtica.*

LE NARD CELTIQUE, *valeriana celtica* de Linnée, est une plante officinale, qui croît dans les montagnes de la Suisse et dans les Pyrénées, dont les feuilles et les racines, appelées *spicae celticae* sont en usage. On doit les choisir récentes, d'une odeur aromatique, douces, pleines, non cassantes, et réunies en radicules nombreuses.

Qu'est-ce que le nard indique? — *Nardus Indica.*

LE NARD INDIQUE, *andropogon nardus* de Linnée, est une plante officinale, qui croît dans l'Inde orientale; ses racines, de la grosseur et de la longueur d'un doigt, avec des filamens nerveux, ont la forme d'un épi; leur couleur est rousseâtre, et leur saveur aromatique: on les nomme *épis de nard.* On doit les choisir récentes, longues et chevelues, exhalant l'odeur du souchet odorant.

Qu'est-ce que la noix muscade? — *Nux moschata.*

LA NOIX MUSCADE est le fruit du *myristica moschata* de Linnée, qui croît dans l'île de Banda, sur les côtes des Indes orientales, rugueux et cendré au-dehors, bigarré en-dedans, d'une odeur agréable; elle doit être choisie ronde, récente, grasse, pesante, donnant de l'huile quand on la pique avec une pointe de fer chaud.

Qu'est-ce que le nenuphar? — *Nimphæa.*

LE NENUPAR, *nimphaea alba* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les racines et les fleurs.

Qu'est-ce que l'encens? — *Olibanum.*

L'ENCENS MALE, ou OLIBAN, est une substance résineuse que l'on retire du *juniperus thurifera* de Linnée, elle est duriuscule, semi-diaphane, répandant, quand on la brûle, une odeur très-forte. On doit la choisir en larmes, blanchâtre, pure et friable.

Qu'est-ce que le verjus? — *Omphacium.*

LE VERJUS est le suc que l'on obtient en expri-

mant les fruits non encore murs du *vitis vinifera*.

Qu'est-ce que l'opium ? — *Opium*.

L'OPIUM est un suc épais que l'on retire des capsules du *papaver somniferum* de Linnée; il est noirâtre, gommo-résineux, pesant, inflammable, d'une saveur amère. On doit le choisir pur, luisant, d'une odeur nauséabonde, causant l'assoupissement, s'amollissant sous les doigts, et venant de la Thébaïde.

Qu'est-ce que la pivoine? — *Paeonia*.

LA PIVOINE, *paeonia officinalis* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie la racine, les fleurs et les semences.

Qu'est-ce que le pavot blanc? — *Papaver album*.

LE PAVOT BLANC, *papaver somniferum* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les capsules ou têtes.

Qu'est-ce que le persil de Macédoine? — *Petroselinum Macedonicum*.

LE PERSIL DE MACÉDOINE, *bubon Macedonicum* de Linnée, est une plante officinale, dont les semences sont usitées. On doit les choisir récentes, blanches, ayant une odeur et une saveur agréables et aromatiques.

Qu'est ce que le poivre? — *Piper*.

Il y a trois sortes de poivre; savoir : le *noir*, le *blanc* et le *long*. Le *noir* est le fruit du *piper nigrum* de Linnée, croissant dans le Malabar et l'île de Java; il est rugueux, de la grosseur d'un pois. On doit le

choisir gros, pur, aromatique, et d'une saveur chaude. Le *blanc* est le même que celui qui vient d'être décrit, à l'exception qu'il est macéré et débarrassé de son écorce. Le *long* est un fruit oblong, cylindrique, grisâtre, d'une saveur chaude, amère, aromatique, que l'on retire du *piper longum* de Linnée, croissant dans le Bengale.

Qu'est-ce que la poix noire ? — *Pix nigra.*

LA POIX NOIRE est une substance résineuse, réunie en masse, noire, luisante, friable, qui s'obtien par la combustion du *pinus silvestris* de Linnée.

Qu'est-ce que le polygala ? — *Polygala.*

LE POLYGALA, *polygala vulgaris* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe.

Qu'est-ce que le polypode ? — *Polypodium.*

LE POLYPODE est la racine du *polypodium vulgare* de Linnée; elle est noueuse, rousseâtre, d'une saveur douce. On doit la choisir récente et d'un jaune pâle.

Qu'est-ce que le peuplier ? — *Populus.*

LE PEUPLIER *populus nigra* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les bourgeons.

Qu'est-ce que la potasse ? — *Potassa.*

LA POTASSE, ou ALKALI VÉGÉTAL FIXE, est une substance concrète, blanche, qui se liquéfie au contact de l'air, ayant une saveur caustique, urineuse, formant avec les acides des sels neutres, et teignant en vert l'infusion des violettes. On l'obtient par

l'incinération des plantes, la solution des cendres dans l'eau, la filtration et l'évaporation.

Qu'est-ce que le pyrèthre ? — *Pyrethrum.*

Le pyrèthre est la racine de l'*anthemis pyrethrum* de Linnée. On doit la choisir cylindrique, grande, récente, ayant l'âcreté du poivre.

Qu'est-ce que la résine de pin ? — *Resina pini.*

La résine de pin est une substance résineuse, concrète, d'un roux pâle, très-inflammable. On la retire *du pinus silvestris* de Linnée, d'où elle découle dans l'état fluide : on la fait ensuite sécher.

Qu'est-ce que la rhubarbe ? — *Rhabarbarum.*

La rhubarbe est la racine du *rheum palmatum* de Linnée, qui croît dans la Chine et dans la Sybérie : elle nous arrive coupée en morceaux ; elle est jaune, amère, légérement astringente et odoriférante : lorsqu'on la rompt, on remarque dans sa cassure des filets semblables à ceux que l'on aperçoit dans la *noix muscade.* On doit la choisir compacte, non vermoulue, et teignant en jaune la salive quand on la mâche.

Qu'est-ce que le nerprun ? — *Rhamnus catharticus.*

Le nerprun purgatif, *rhamnus catharticus* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les baies.

Qu'est-ce que la rose ? — *Rosa.*

La rose d'Alexandrie, ou *rosa centifolia* de Linnée, et la rose rouge, *rosa Gallica* de Linnée,

sont des plantes officinales, dont on emploie les fleurs.

Qu'est-ce que la rue ? — *Ruta.*

LA RUE, *ruta graveolens* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe, les semences et les sommités fleuries.

Qu'est-ce que la sabadille ? — *Sabadilla.*

LA SABADILLE est la semence du *veratrum sabadilla.* Elle est petite, noirâtre, très-âcre, provoquant l'éternuement.

Qu'est-ce que la sabine ? — *Sabina.*

LA SABINE, *juniperus sabina* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie l'herbe et les baies.

Qu'est-ce que le sucre ? — *Saccharum.*

LE SUCRE est un suc doux, concret, produit par le *saccharum officinale* de Linnée, qui croît dans l'Inde, et cristallisé par des solutions et des purifications répétés. On doit le choisir pur, blanc et sec.

Qu'est-ce que le sagapenum ? — *Sagapenum.*

LE SAGAPENUM est une gomme-résine en larmes, que l'on retire d'une plante inconnue, qui peut être est de la famille des ombelles, et qui croît dans la Perse ; elle doit être choisie tant soit peu diaphane, en grains, âcre, jaune ou rousse en dehors, d'une couleur moins intense en dedans, d'une odeur approchant de celle du poireau.

Qu'est-ce que la sauge ? — *Salvia.*

LA SAUGE, *salvia officinalis* de Linnée, est une

plante officinale, dont on emploie les feuilles et les sommités.

Qu'est-ce que le sang-dragon ? — *Sanguis draconis.*

Le SANG-DRAGON est un suc résineux, concret, friable, que l'on retire du *dracœna draco* de Linnée, qui croît dans l'Inde. On doit le choisir clair, luisant et d'un beau rouge.

Qu'est-ce que le santal ? — *Santalum.*

Le SANTAL. On en trouve de deux sortes dans les officines, *le rouge et le citrin* : le *premier* est pesant, fibreux, dense, d'une saveur astringente. On le retire du *pterocarpum sandalinum* de Linnée. Le *second* est un bois dur, pesant, de couleur pâle, d'une saveur un peu amère, fortement aromatique, formant le cœur du *santalum album* de Linnée, qui croît en Asie : *le santal blanc* est la partie extérieure de ce même bois, il est plus léger et moins odorant que le citrin.

Qu'est-ce que le savon ? — *Sapo.*

Le SAVON BLANC OFFICINAL est une substance concrète, blanche onctueuse, soluble à l'eau, formée par la combinaison de l'huile d'olive, avec la soude caustique.

Qu'est-ce que la salsepareille ? — *Sarsaparilla.*

La SALSEPAREILLE est une racine oblongue, de la grosseur d'une plume à écrire, très-facile à fendre, d'un roux cendré au-dehors, blanchâtre au-dedans; on la retire du *smilax sarsaparilla* de Linnée, qui croît en l'Amérique. On doit la choisir

blanche en dedans, non vermoulue, ni pulvérulente.

Qu'est-ce que la sassafras? — *Sassafras.*

LA SASSAFRAS est une racine d'un rouge pâle, légère, peu épaisse, foiblement aromatique, ayant une écorce spongieuse ; on la retire du *laurus sassafras* de Linnée, croissant en Amérique. On doit la choisir récente, odoriférante, d'une saveur agréable.

Qu'est-ce que la scammonée ? — *Scammonium.*

LA SCAMMONÉE est une racine noirâtre, friable, d'une odeur désagréable, que l'on retire de la plante appelée par Linnée *convolvulus scammonia.* Celle qui est légère, luisante, humide, donnant à l'eau une couleur de lait, ne picotant pas fortement la langue, et qui vient d'Alep, est la plus estimée.

Qu'est-ce que la germandrée d'eau ? — *Scordium.*

LA GERMANDRÉE D'EAU, *teucrium scordium* de Linnée, est une plante officinale, dont on emploie les feuilles et les sommités.

Qu'est-ce que la scille ? — *Scilla.*

LA SCILLE est la racine bulbeuse de la *Scilla maritima* de Linnée, irritant les yeux par son acrimonie excessive.

Qu'est-ce que la semence d'Alexandrie ? — *Semen Alexandrinum.*

LA SEMENCE D'ALEXANDRIE est la semence de l'*artemisia contra* de Linnée, qui croît en Arabie.

On doit la choisir oblongue, pure, d'un jaune verdâtre, d'une saveur âcre et amère.

Qu'est-ce que le senné ? — *Senna.*

Le SENNÉ, *cassia senna* de Linnée, est une plante officinale qui croit à Alexandrie, dont les feuilles, d'un jaune verdâtre, amères, nauséabondes, sont en usage. On les choisit aiguës, récentes et entières. Le senné d'Espagne est une variété de cette plante, dont on emploie avantageusement les feuilles les plus grandes.

Qu'est-ce que la serpentaire de Virginie ? — *Serpentaria Virginiana.*

La SERPENTAIRE DE VIRGINIE est la racine de l'*aristolochia serpentaria* de Linnée, croissant dans la Virginie ; elle est de couleur de fer au-dehors, blanche au-dedans, ayant l'odeur de camphre, d'une saveur un peu âcre et amère, et surmontée de plusieurs filamens longs. On doit la choisir récente et odoriférante.

Qu'est-ce que la moutarde ? — *Sinapi.*

La MOUTARDE est la semence du *sinapis nigra* de Linnée ; elle est petite, ronde, d'une saveur très-âcre, irritant la langue et les narines.

Qu'est-ce que la soude ? — *Soda.*

La SOUDE, ou ALKALI MINÉRAL, est une substance concrète, saline, d'une saveur caustique, urineuse, formant des sels neutres avec les acides, teignant en vert l'infusion des violettes, et tombant en efflorescence, quand elle est saturée d'acide car-

bonique. On l'obtient sous un état gris-noir par l'incinération, la solution et l'évaporation de la *salsola sativa* de Linnée, et autres plantes marines ; mais elle est blanche, quand elle est pure.

Qu'est-ce que le styrax calamite ? — *Styrax calamita.*

Le Styrax calamite est une résine grasse, rousseâtre, parsemée de plusieurs grains blancs, d'une odeur agréable. On la retire du *styrax officinalis* de Linnée, qui croît en Orient : on doit rejeter celle qui est noire et furfuracée.

Qu'est-ce que le styrax liquide ? — *Styrax liquida.*

Le styrax liquide est une résine ayant la consistance de l'onguent le plus épais, grise, et qui a l'odeur du styrax calamite. On la retire du *liquidambar styraciflua* de Linnée, qui croît dans l'Amérique septentrionale.

Qu'est-ce que la grande consoude ? — *Symphytum.*

La grande consoude est une racine fibreuse, épaisse de quelques pouces, noire au dehors, blanche au dedans, insipide, inodore, que l'on retire du *symphytum officinale* de Linnée.

Qu'est-ce que le tacamahaca ? — *Tacamahaca.*

Le tacamahaca est une résine sèche, jaunâtre ou rousse, réunie en masse, d'une saveur résineuse, aromatique, d'une odeur agréable. On la retire du *fagara octandra* de Linnée, qui croît dans la nouvelle Espagne. On doit la choisir pure et odorante.

Qu'est-ce que le tamarin ? — *Tamarindi.*

Les tamarins sont des fruits acides, d'un roux brun,

brun, réunis en masse, dont les semences sont dures, anguleuses. On les retire du *tamarindus indica* de Linnée, qui croît en Egypte, et que l'on cultive aujourd'hui en Amérique.

Qu'est ce que le tartre? — *Tartarus*, tartrite acidule de potasse.

Le tartre est un sel essentiel, concret, qui se forme dans les tonneaux pendant la fermentation vineuse; il est rouge ou gris, suivant que le vin dont on le retire est rouge ou blanc, son odeur est légère et sa saveur acide; il est formé par la combinaison de la potasse et de l'acide tartareux, avec excès de cet acide. Le tartre, purgé des corps étrangers par la solution, uni à la terre alumineuse, devient très-blanc et cristallin, et de là prend le nom de *cristal ou créme de tartre*.

Qu'est-ce que la térébenthine de Chios? — *Terebinthina Chia*.

La térébenthine de Chios est une substance fluide, résineuse, transparente, d'un bleu jaunâtre, d'une odeur agréable, produite par un arbre croissant dans l'île de Chios et de Chypre, et nommé par Linnée *pistacia terebinthus*. La térébenthine commune découle du *pin sauvage*.

Qu'est-ce que la tormentille? — *Tormentilla*.

La tormentille est une racine noueuse, très-fibreuse, ferrugineuse au dehors, d'un rouge pâle au dedans, inodore, astringente, tirée de la *tormentilla erecta* de Linnée.

Qu'est-ce que le tragacant? — *Tragacantha.*

Le TRAGACANT est une gomme en larmes, transparente, légère, mucilagineuse, découlant par incision de *l'astragalus tragacantha* de Linnée, qui croît dans l'Orient. On doit la choisir blanche, pure, vermiculaire et un peu douce.

Qu'est-ce que le turbith? — *Turpethum.*

Le TURBITH est la racine du *convolvulus turpethum* de Linnée, qui croît dans l'Inde. On doit choisir ses écorces résineuses, blanchâtres, non vermoulues.

Qu'est-ce que le tussilage? — *Tussilago.*

Le TUSSILAGE est une plante officinale, nommée par Linnée *tussilago farfara.* On se sert de ses feuilles et de ses fleurs.

Qu'est-ce que la valériane? — *Valeriana.*

La VALÉRIANE est une racine brune au dehors, blanche au dedans, exhalant une odeur forte, semblable à celle du nard; sa saveur est salée; elle produit une multitude de fibres filiformes. C'est la racine de la *valeriana officinalis* de Linnée.

Qu'est-ce que la violette? — *Viola.*

La VIOLETTE est une plante officinale, nommée par Linnée *viola odorata.* On se sert de ses feuilles et de ses fleurs.

Qu'est-ce que le guy de chêne? — *Viscum.*

Le GUY DE CHÊNE est une glue, ou pâte épaisse, ayant la consistance de l'onguent, d'un vert jaunâtre, très-tenace, s'enflammant difficilement, so-

luble dans l'alcool et les huiles, et non dans l'eau. On la retire des feuilles de *l'ilex aquifolium de* Linnée.

Qu'est ce que la zédoaire ? — *Zedoaria.*

La zédoaire est la racine de la *kæmferia rotunda* de Linnée, qui croît dans l'Inde orientale ; elle est tubéreuse, noueuse, odoriférante, cendrée, d'une saveur âcre, amère, approchant de celle du camphre. On doit la choisir pesante et non vermoulue.

Qu'est-ce que le gingembre ? — *Zingiber.*

Le gingembre est la racine de *l'amomum zingiber* de Linnée, qui croît en Amérique ; elle est rameuse, noueuse, comprimée, pâle, aromatique, d'une saveur chaude. On doit la choisir pesante, peu fibreuse, blanchâtre au dehors et non attaquée par les vers.

SECTION TROISIÈME.

Des Drogues simples du règne animal.

Qu'est ce que l'ambre gris ? — *Ambra grisea.*

L'ambre gris est une substance réunie en petits morceaux de différentes grandeurs ; sa consistance est molle et tenace comme celle de la cire ; sa couleur est grise, parsemée de petites taches jaunes ou noirâtres, exhalant, à l'aide du frottement et de la caléfaction, une odeur agréable et très-forte : cette substance est formée dans l'estomac du *physeter macrocephalus* de Linnée. On la trouve flottant sur

les eaux de la mer de l'Inde orientale et près de l'île de Madagascar.

Qu'est-ce que le cloporte ? — *Asellus.*

Le cloporte, *oniscus asellius* de Linnée, est un insecte ovale, ayant quatorze pieds, habitant les lieux ombragés et humides. On doit choisir les plus grands, noirs, traînant leurs corps en anneaux.

Qu'est-ce que l'axonge ? — *Axungia.*

L'axonge est une substance huileuse et onctueuse, d'une couleur blanche ou jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur presque nulles : on l'obtient sous un état fluide ou épais, suivant la nature, l'âge et les parties des animaux dont on la retire. On la nomme *suif*, quand elle est dure et qu'elle couvre les reins, les muscles et les viscères.

Qu'est-ce que le bézoard oriental ? — *Bezoard orientale.*

Le bézoard oriental est un calcul tiré de la *capra bezoartica* de Linnée, qui vit dans la Perse. Ce calcul est un peu arrondi, dur et nullement sablonneux. On le choisit concret, lamelleux, et traçant une ligne d'un vert jaunâtre lorsqu'on le passe sur du papier enduit de craie (1).

---

(1) On pourrait retrancher sans doute, de la matière médicale, cette substance et plusieurs autres de même espèce, dont les vertus, autrefois si vantées, sont fausses, imaginaires, et méprisées, à bon droit, par les médecins modernes. La matière médicale deviendrait alors et plus facile et plus concise, et ne chargerait plus inutilement la mémoire des élèves. Assurément il serait plus avantageux

Qu'est-ce que le beurre ? — *Butyrum.*

Le BEURRE est le *coagulum* de la partie grasse du lait bien battu ; il a la consistance de l'onguent le plus épais ; sa couleur est jaunâtre, son odeur particulière, sa saveur douce. On doit le choisir récent.

Qu'est-ce que les cantharides ? — *Cantharides.*

Les CANTHARIDES sont des insectes oblongs, du poids à-peu-près de trois grains, d'un vert doré, d'une odeur nauséabonde : on les choisit entiers, récens et non pulvérulens.

Qu'est-ce que le castoreum ? — *Castoreum.*

Le CASTOREUM est une substance brune, fétide, amère, désagréable, renfermée dans deux vésicules membraneuses, placées près le précupe du *castor fiber* de Linnée : celle qui nous vient de la Russie,

---

de chercher à faire l'application de ces substances aux arts ou à l'usage économique : outre les exemples que je pourrais citer, le célèbre *L. Proust* nous en donne la preuve dans la collection de ses observations, lorsque, soumettant le calcul du bézoard péruvien aux essais chimiques, il démontra, d'une manière savante, que l'on trouvait abondamment *le phosphate calcaire* dans ce calcul. Je ne puis, sans être frappé d'admiration, jeter les yeux sur les observations et les expériences chimiques de ce grand homme, professeur à Ségovie, et qui tient le premier rang parmi les chimistes modernes. Que sa doctrine brillante n'est-elle répandue dans toute l'Espagne ! alors on serait beaucoup plus à portée de cultiver, avec succès, la chimie qui contribue si efficacement à l'utilité publique.

et qui est pesante, charnue, âcre, d'une odeur forte, est la plus estimée.

Qu'est-ce que la cire ? — *Cera.*

La cire est une substance jaune, d'une odeur de miel, grasse, huileuse, flexible, tirée des ruches des abeilles, et se liquéfiant par la chaleur; exposée longtemps à l'action du soleil et de l'air, elle devient blanche par l'absorption de l'oxigène, mais plus promptement encore par le contact de l'acide muriatique oxigéné.

Qu'est ce que la cochenille ? — *Coccinella.*

La cochenille n'est autre chose que des insectes femelles, longs environ de deux lignes, rugueux des deux côtés, d'une couleur d'écarlate au dedans, d'un rouge-noirâtre au dehors, se trouvant sur les différentes espèces d'opuntia, dans le Mexique. On les choisit pesans, blanchâtres au dehors, et de couleur purpurine foncée.

Qu'est-ce que la coralline de Corse, ou mousse marine ? — *Corallina.*

La coralline de Corse, ou mousse marine, est une substance filamenteuse, calcaire, d'une odeur marécageuse et nauséabonde, croissant sur les rochers et les coquillages de la Méditerranée, sous la forme de mousse. On la choisit pure, entière, blanchâtre et grise.

Qu'est-ce que le corail rouge ? — *Corallium rubrum.*

Le corail rouge est une substance rouge, pierreuse, très-rameuse, sans odeur ou saveur, tirée

de la Méditerranée, renfermant beaucoup de petits animaux du genre des polipes. On range, avec raison, cette substance parmi les terres calcaires.

Qu'est-ce que les cornes de cerf? — *Cornua cervi.*

Les cornes de cerf, au nombre de deux dans chaque cerf, adhérentes à l'os frontal, et qui divergent à mesure qu'elles grandissent, sont dures, rameuses, noirâtres, cylindriques, environnées de tubercules.

Qu'est-ce que l'ivoire? — *Ebur.*

L'ivoire des officines n'est autre chose que les dents laniaires supérieures de l'éléphant; elles sont très-blanches, de différentes grandeurs, longues de cinq pieds et au-delà, très-compactes. On les tire de l'Afrique et de l'Asie méridionale.

Qu'est-ce que les galles? — *Gallae.*

Les galles sont des excroissances qui s'élèvent des piqûres de *chêne cynipis.* Celles qui sont noires, noueuses, hérissées d'épines, pesantes, petites, et qui viennent d'Alep et de Smyrne, sont les plus estimées.

Qu'est-ce que le kermès? — *Kermès.*

Le kermès n'est autre chose que des insectes femelles, ronds, de la grosseur d'un pois, d'un brun rougeâtre, brillans, attachés au *quercus coccifera* de Linnée, qui croît dans l'Europe méridionale. Les grains du kermès renferment des œufs, desquels sortent les insectes. On doit les choisir entiers et récens.

Qu'est ce que le lait ? — *Lac.*

Le lait des animaux est une liqueur blanche tirée de leurs mamelles, à peine odorante, douce, un peu épaisse, se transformant spontanément en crême, serum et partie caséeuse.

Qu'est-ce que le ver de terre ? — *Lumbricus.*

Le ver de terre, *lumbricus terrestris* de Linnée, est un insecte de l'épaisseur d'une plume à écrire, plus long que le doigt, mou, charnu, d'un rouge pâle et inodore.

Qu'est-ce que les perles ? — *Margaritae.*

Les perles orientales sont des calculs ou petits cailloux ronds, anguleux, blancs, transparens, de nature calcaire, formés d'écailles appliquées les unes sur les autres. On les trouve dans les coquillages margaritifères.

Qu'est-ce que la mère des perles ? — *Mater perlarum.*

La mère des perles est une coquille ou écaille forte, pesante, rugueuse au dehors, non cannelée, d'une couleur argentine; elle nous vient de l'Océan et des deux Indes. C'est une substance calcaire comme les autres coquilles.

Qu'est-ce que le miel ? — *Mel.*

Le miel est une substance liquide, un peu épaisse, jaunâtre, tirée des rayons des abeilles, et qui diffère suivant les différens pays. Le *miel blanc* ou *vierge* est celui qui n'a pas été soumis à l'action du feu, et que l'on retire des rayons nouveaux. Le *jaune* est celui qui a éprouvé l'action du feu, et que

l'on retire des rayons anciens. Le miel de Narbonne est le plus estimé : on doit le choisir aromatique, odoriférant et agréable au goût.

Qu'est-ce que le musc ? — *Moschus.*

Le musc est une espèce de poussière, graveleuse, inflammable, d'une couleur de fer, d'une saveur amère, d'une odeur particulière très-prononcée. On la trouve dans un follicul placé près l'ombilic du *moschus mochiferus* de Linnée, qui se trouve en Asie; elle nous parvient renfermée dans des vésicules. On doit la choisir sèche, pure et d'un noir foncé.

Qu'est-ce que les momies? — *Mumiae.*

Les momies, qui se vendent aujourd'hui dans les officines, sont des débris humains, desséchés, noirs, et exhalant une odeur bitumineuse : on les choisit d'une odeur agréable, amers et luisans.

Qu'est-ce que les yeux d'écrevisse ? — *Oculi cancrorum.*

Les yeux d'écrevisse sont de petites pierres de nature calcaire, dures, blanches, convexes d'un côté, et concaves de l'autre, composées de petites lames appliquées étroitement les unes sur les autres; elles se forment entre les deux membranes de l'estomac, du *cancer astacus* de Linnée, que l'on trouve dans les fleuves de l'Europe.

Qu'est-ce que l'os de sèche ? — *Os sepiae.*

L'os de sèche est une coquille friable, fade, formée d'écailles réunies, oblongue, retrécie de

tous côtés, très-blanche, dure, salée, dont la face convexe est couverte d'une substance pulvérulente. On la trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée.

Qu'est-ce que le blanc de baleine? — *Sperma ceti.*

Le blanc de baleine est une substance blanche, grasse, formée de petites lames, d'une odeur et d'une saveur particulières, que l'on retire de la tête de la baleine : on la choisit nouvelle, non rance et très-blanche.

Qu'est-ce que la vipère? — *Vipera.*

La vipère, ou *coluber berus* de Linnée, est un reptile épais d'environ un pouce, et long d'un pied et demi, revêtu de squames d'un noir grisâtre, d'une forme cylindrique, conique, terminée en pointe, fréquent dans les pays chauds, et dont la morsure est venimeuse : on doit le choisir sain et gros.

Qu'est-ce que le pied d'élan? — *Ungula alcis.*

Le pied d'élan *du cervus alces* de Linnée, d'une couleur grise foncée, se trouve dans les parties boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Il est grand, ne répandant aucune odeur désagréable lorsqu'on le coupe.

CHAPITRE IV.

De la Collection, de l'Exsiccation, de la Reposition, et de la durée des Végétaux (1).

SECTION PREMIÈRE.

De la Collection des Végétaux.

Qu'est-ce que la collection ?

La collection est l'assemblage convenable des

(1) Une solide expérience, jointe aux lumières de la chimie, a démontré que les propriétés de presque toutes les substances du règne animal sont purement imaginaires, que d'autres substances plus communes, faciles à trouver, ont des vertus analogues, et peuvent être substituées à la plupart de ces matières, dont on ne faisait tant de cas qu'à cause de leur rareté et de la difficulté de se les procurer : ainsi, je passerai sous silence tout ce qui a rapport à la collection, la préparation et la reposition des matières animales, dont on accablait la mémoire des commençans ; car ces préceptes sont tellement courts et triviaux qu'ils paraissent inutiles et superflus. Pour ne pas m'éloigner de la briéveté que je me suis proposée, je passerai aussi sous silence plusieurs choses (quoique nécessaires au pharmacien) qui ont rapport à la collection et à la préparation de plusieurs substances du règne minéral ; je renvoie, pour les préceptes de l'élection de ces mêmes substances, aux

végétaux, faite de la manière, dans le lieu et le temps les plus propres à l'usage auquel on les destine.

Élémens d'Histoire naturelle : quant à ceux de la préparation, on les acquiert dans la pratique de la pharmacie. Je traiterai donc, dans ce chapitre, du seul règne végétal ; c'est-à-dire, de la collection, de l'exsiccation, de la reposition et de la durée des végétaux, et je ne m'occuperai que des seules plantes indigènes, ces préceptes étant les plus utiles au pharmacien, et particuliérement affectés à la science pharmaceutique.

Afin de procéder avec plus d'ordre dans ce travail, j'ai consulté les différens auteurs, quoique cependant plusieurs d'entr'eux aient traité cette matière d'une manière diffuse, aient souvent donné des préceptes inutiles, faux et superflus, et que la doctrine même de *Baumé*, dont la méthode est la plus exacte et la mieux rangée, soit encore très-loin de la perfection. A la vérité, en 1789, le célèbre *Laugerius*, *médecin de Modène*, publia un ouvrage complet sur cette partie, fondé sur les principes de botanique, d'agriculture et de physique, de manière que jai cru devoir n'y rien ajouter ni diminuer, et le recommander seulement tel qu'il est aux étudians. Mais, le but de *Laugerius* étant différent du mien, il a traité cette matière d'une manière diffuse, ce qui m'a engagé à recueillir avec plus de soin les préceptes, et à les réunir dans l'ordre le plus exact qu'il m'a été possible.

Ce défaut d'exactitude, très-ordinaire dans les auteurs, m'a empêché de réunir les préceptes de *Laugerius* avec toute la concision que j'aurais desirée ; j'invite cependant les élèves à ne pas se rebuter, car ils en retireront, sans

De quelle manière et dans quel temps doit-on recueillir les racines ?

On recueille les racines soit pour être employées sur le champ, soit pour être conservées : si on en a besoin pour un usage magistral, on peut, attendu l'urgence, les déraciner en toutes saisons, pourvu qu'elles soient dans un état de végétation, et recueillies dans un sol naturel ; si c'est pour l'usage officinal, on doit avoir égard à l'emploi auquel on les destine ; car, si on veut en exprimer le suc, on doit les cueillir pendant le printemps, au moment où elles commencent à germer et à produire les premières feuilles, parce qu'elles en contiennent alors davantage ; si on se propose de les soumettre à la décoction, on doit préférer les racines récentes ; si cependant le cas exige qu'on les emploie sèches, il faut qu'elles aient été recueillies, et desséchées convenablement : pour la distillation, elles doivent être, autant qu'il est possible, récentes, surtout si elles sont aromatiques ; pour les confire, on doit les employer récentes et cueillies au printemps : les ra-

---

doute, le plus grand avantage. Pour conserver, dans cette matière, toute la brièveté possible, j'ai passé sous silence plusieurs notions utiles, il est vrai, mais qui, cependant, ne sont pas entiérement indispensables. J'exposerai, en peu de mots, dans des notes particulières, les connaissances qui manquent d'une exposition suffisante, et que l'on est déjà censé posséder pour l'intelligence de ce chapitre : elles sont tirées de *Laugerius*.

cines destinées à la pulvérisation, ne se laissent bien pulvériser que quand on leur a enlevé leur suc de végétation ; ensuite, on les coupe transversalement en plusieurs petits morceaux, on les fait sécher, et on les pulvérise : pour la combustion, il faut toujours se servir de racines printanières ; mais pour les conserver ou les dessécher, on doit consulter la nature et le caractère des racines : savoir, à raison de la durée, les annuelles doivent être cueillies vers le temps de la floraison ; les bisannuelles peuvent être arrachées au commencement de la seconde année ou au milieu de l'hiver ; les racines vivaces doivent être cueillies dans le temps de l'exfoliation particulière à chaque espèce : celles d'entre elles qui sont rarement usitées, doivent être arrachées au milieu de l'hiver : quant aux racines aquatiques, comme celles du roseau, elles peuvent être cueillies en tout temps, l'hiver excepté ; les racines ligneuses ou fibreuses, comme celles des chardons, des graminées et semblables, peuvent être arrachées au commencement de la germination, et quelques-unes d'entr'elles pendant tout le printemps ; les plus épaisses, succulentes ou charnues, comme celles de la bardane, de la bryonne et autres, doivent être arrachées avant l'hiver, ou peu après la maturité de la semence, et desséchées aussitôt. Il faut en excepter quelques racines mucilagineuses comme la guimauve, qu'on doit récolter dans le printemps ; il en est de même de la plupart des plantes aromatiques, comme les valérianes qui sont plus odorantes au commencement du prin-

temps. Enfin, les racines du pied de veau doivent être recueillies dans la même saison, parce qu'alors elles jouissent de leur plus haut degré d'âcreté. Au surplus, quelles que soient les racines, elles doivent être toujours retirées des lieux que la nature leur a assignés, parce qu'elles sont plus efficaces (1).

Comment et dans quel temps doit-on recueillir les écorces ?

Le plus souvent, on recueille l'écorce externe et interne sans les séparer, et on les emploie, en cet état, comme l'écorce du sureau, du chêne et autres. Quelquefois, cependant, on choisit seulement l'écorce intérieure, comme celle d'ièble, de noyer et semblables. Pour la collection des écorces, le temps le plus favorable est lorsque la plante germe, que la séve abonde sous l'écorce, et qu'elle l'éloigne spontanément de la partie ligneuse : celle qui est recueillie après la fin de l'hiver est la plus estimée.

---

(1) Par ce qui vient d'être exposé, il est évidemment démontré qu'il est impossible d'établir une loi générale pour la collection des racines ; mais que l'on doit avoir égard à leur durée, à leur sol naturel, à leur substance, à leur grandeur, au temps de leur végétation, et à l'usage auquel on les destine : de cette manière, les préceptes de la collection des racines deviennent plus clairs, plus précis ; et, si mon travail laisse encore quelque chose à desirer, du moins il contribuera à applanir les difficultés, et dissiper l'obscurité que présentent, dans cette partie, tous les ouvrages de pharmacie.

Comment et dans quel temps doit-on recueillir les bois?

On choisit les bois exotiques, entiers, durs, pesans, le plus souvent odoriférans et non vermoulus. Quant aux indigènes dont on se sert à peine, on doit les choisir au milieu de l'hiver. A l'égard du guy, qui est d'un usage plus fréquent, on doit le choisir adhérent au chêne; il doit être cueilli avant les fruits ou la production des baies.

Comment et en quel temps doit-on recueillir les herbes ?

Les herbes mucilagineuses, pulpeuses ou succulentes, comme la mauve, la guimauve et semblables, doivent être recueillies quand elles sont dans l'adolescence. Les herbes salines, âcres ou douées d'un principe volatil, subtil; les anti-scorbutiques, l'oseille, le cochléaria, le chou, l'érysimum et semblables, doivent être recueillies dans leur jeunesse, c'est-à-dire au commencement de leur floraison. Les herbes aromatiques à fleurs labiées comme la sauge, la menthe, la germandrée d'eau et semblables, et les aromatiques à fleurs ombellées, comme le fenouil, doivent être cueillies depuis leur adolescence jusqu'à leur jeunesse exclusivement. Il en est de même des labiées non aromatiques, comme la bétoine; les aromatiques à fleurs composées ou flosculeuses, comme l'absinthe, la camomille et semblables, peuvent être cueillies depuis la jeunesse jusqu'à la vieillesse exclusivement. Toutes les herbes insipides, inodores, comme la bardane, la scabieuse, le plantain et semblables, peuvent être cueillies

cueillies en tout temps, celui de l'enfance et de la vieillesse excepté. Celles qui sont capillaires, ou qui n'ont pas de fleurs, comme le capillaire, le cétérach et semblables, doivent être cueillies dans la plus grande vigueur de l'âge. Les petites herbes, comme la saxifrage, le thym et semblables, peuvent être choisies depuis le commencement de leur jeunesse jusqu'à leur vieillesse. On recueille les bourgeons ou tendrons des arbres, comme ceux de peupliers et autres, au printemps avant leur développement.

Après avoir parlé de la collection des plantes en particulier, il nous reste à ajouter ces observations générales. On recueille séparément les feuilles des plantes les plus grandes, comme celles de la bardane, du tabac et semblables. Quant aux plantes de structure médiocre, comme la bourrache, la pariétaire et semblables, on en cueille les feuilles, la tige et les rameaux ; dans celles qui sont plus petites, comme le thym, on cueille toute la plante avec les fleurs et la racine. En général, les plantes récentes doivent être préférées aux sèches : il faut même employer les anti-scorbutiques dans l'état récent ; en outre, il n'y a aucune époque fixe de l'année pour la collection des herbes, on doit seulement observer l'âge des racines dont on les retire, ainsi que je l'ai observé ailleurs. Enfin, les herbes ne doivent être cueillies ni à midi, ni le soir, ni pendant la canicule, à moins que le cas ne soit urgent, mais bien le matin après la disparition de la rosée. On doit écarter les feuilles inférieures qui sont rongées par

les insectes, dilacérées par les orages, étiolées et couvertes de boue et de poussière (1).

---

(1) Pour que les préceptes de la collection des herbes soient complets et établis avec ordre, on doit, eu égard à leur nature, les distinguer en quatre classes; savoir : *en mucilagineuses, salino-spiritueuses, aromatiques, insipides* ou *inodores*. On appelle herbes *mucilagineuses* celles qui, au moyen de la décoction, fournissent à l'eau leur mucilage, comme la mauve et la guimauve. Dans cette classe, sont comprises les herbes dont la substance est tendre et succulente, comme la laitue, la pulmonaire et autres pour lesquelles les règles de la collection sont les mêmes. Les herbes *salino-spiritueuses* sont celles qui ont un principe volatil subtil d'une saveur marquée, qu'elles cèdent facilement quand on les écrase, comme l'arum et toutes les plantes anti-scorbutiques. *Les plantes aromatiques*, ou qui exhalent une odeur aromatique, doivent être divisées en *labiées, ombellifères et composées; labiées*, celles dont les fleurs ont deux lèvres, et ont l'apparence d'une figure comme la sauge; *ombellifères*, celles dont les fleurs, attachées séparément sur un péduncule, partent d'un même centre, vont en divergeant, et forment un plan, ou imitent la forme d'un parasol étendu; exemple : le fenouil. On appelle *composées*, celles dont les fleurs réunies en forme de cylindre, ont un réceptacle commun, grand et entier, comme la camomille. *Les plantes qui n'ont ni odeur, ni saveur particulières*, comme la scabieuse, sont rangées dans la quatrième classe.

On doit encore considérer dans les plantes les différentes époques de leur vie, que l'on nomme âge des végétaux; savoir : *l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge*

Comment et en quel temps doit-on recueillir les fleurs ?

On recueille les fleurs avec leur calice lorsqu'elles sont moyennes, ou que le calice a autant ou plus de propriétés qu'elles; exemple : les fleurs de camomille, d'arnica, de sauge et semblables. Toutes les autres fleurs ou pétales sont séparés du calice ; et s'ils sont plus grands, on en sépare la partie inférieure ou ongle : exemple : les caryophylées, la pivoine ou semblables. Dans les fleurs plus petites, comme celles du millepertuis, de la menthe et autres semblables, on coupe la partie à laquelle sont attachées les fleurs, qui, ainsi cueillies, sont appelées sommités. Le temps le plus propre pour cueillir les fleurs, est celui où les pétales commencent à se développer, c'est-à-dire dans leur jeunesse, la rose rouge et quelques-unes exceptées qui doivent être cueillies avant le développement. Quant aux autres fleurs, dont l'arome réside dans le calice, on doit les cueillir sur la fin de l'efflorescence, c'est-à-dire dans l'âge adulte. Exemple : la plupart des fleurs labiées, particulièrement les romarins, les lavandes et semblables.

---

adulte, la vieillesse et la décrépitude. On appelle *enfance* l'époque à laquelle les premières feuilles se développent ; *adolescence*, quand la tige s'alonge ; *jeunesse*, quand les fleurs s'épanouissent ; *âge adulte*, quand la semence commence à se développer ; *vieillesse*, quand les fruits tombent spontanément, ou que les capsules séminales s'ouvrent ; *décrepitude*, quand la plante tombe en langueur.

Comment et dans quel temps faut-il cueillir les fruits et les semences ?

Les semences, proprement dites, doivent se retirer de la plante en végétation, de manière qu'elles soient pleines, grandes, entières, point endommagées par les insectes, non germées, et se précipitant au fond de l'eau, surtout quand elles sont très-grosses : on doit les cueillir mûres: c'est-à dire dans la vieillesse de la plante, et dans un temps sec et serein. Les fruits doivent être aussi recueillis mûrs; si cependant on se propose de les faire sécher ou conserver, on peut les recueillir un peu auparavant. Il est même des cas où les médecins les prescrivent avant leur maturité, surtout quand ils sont acides, acerbes et astringens.

SECTION DEUXIÈME.

De l'Exsiccation des drogues simples.

Qu'est-ce que l'exsiccation ?

L'exsiccation est une opération par laquelle, au moyen d'une chaleur douce, on enlève aux drogues leur humidité superflue.

Comment doit-on dessécher les plus petites racines?

Les plus petites racines, ligneuses, aromatiques, comme celles des valérianes et autres semblables, n'ont besoin que d'être bien lavées, nétoyées et étendues à la seule chaleur de l'atmosphère pendant l'été, et à l'air libre jusqu'à ce qu'elles soient

entiérement desséchées ; mais si elles sont peu succulentes, inodores et très-charnues, il faut les exposer aux rayons du soleil, et si le temps est humide ou obscur, on doit y suppléer par la chaleur du poêle ou de l'étuve. Néanmoins, les racines aromatiques de cet ordre doivent être desséchées à l'ombre, et ensuite exposées aux rayons solaires, environ une heure avant d'être déposées dans les vases.

Comment les racines plus grandes doivent-elles être desséchées ?

Toutes les racines plus grandes, avant d'être desséchées, doivent être lavées et débarrassées de leurs filamens : certaines veulent être ratissées, d'autres fendues en long. On doit ôter la partie ligneuse ou milieu, s'il existe ; ensuite on les coupe en plus petites parties, et, après les avoir ainsi préparées, on les expose à l'exsiccation. Si ces racines, soit odorantes, soit inodores, sont ligneuses comme sont celles d'iris, de bistorte et autres semblables, elles sèchent facilement et même spontanément, pourvu qu'elles soient exposées, pendant quelques jours, dans un lieu sec, chaud, et aéré; si elles sont charnues comme celles des chicorées, des gentianes et autres semblables, elles doivent être desséchées à la seule chaleur du soleil d'été, et à l'air libre ; si cela ne suffit pas, comme il arrive souvent dans celles qui sont succulentes, telle que la scorsonère, il faut employer la chaleur artificielle de l'étuve, et à son défaut celle du poêle. Celles qui sont mucilagineu-

ses, comme celles de guimauve, de grande consoude et autres semblables, si elles sont très-grosses, après avoir été coupées en petits morceaux, doivent être aussitôt desséchées à une température de trente degrés de chaleur du thermomètre de Réaumur: si on les destine à la pulvérisation, il faut, avant l'exsiccation, les diviser en très-petites portions; les racines de cet ordre, qui sont aromatiques, comme l'angélique, le persil et autres semblables, doivent être divisées en plus petites parties, et étendues sur un tamis, couvertes d'un papier. On les fait ensuite sécher au poêle ou dans une étuve où il règne une température de vingt degrés. Les racines insipides et inodores, comme la cynoglose, la buglose et autres semblables, peuvent être desséchées, sans beaucoup de soin, à la chaleur du soleil.

Comment doit-on dessécher les plus grandes racines?

Les plus grandes racines exigent les mêmes précautions que les précédentes: cependant, à cause de leur grandeur et de leur épaisseur, elles doivent être divisées en sections transversales, très-petites, traversées d'un fil, et suspendues à l'air libre, pour que leur exsiccation soit plus complète: si, cependant elles sont fongueuses ou mucilagineuses, il convient alors de les faire sécher au poêle ou à l'étuve, jusqu'à ce qu'elles deviennent fragiles. On reconnaît que l'exsiccation des racines est bien faite, quand elles se cassent facilement, ou qu'elles ont acquis le son et l'aspect du bois (1).

(1) Nous devons examiner dans les racines leur nature,

Comment doit-on dessécher les herbes ?

C'est vainement et à tort qu'on dessèche les herbes cruciferes, telles que le cresson, le cochléaria et autres semblables. Toutes les aromatiques, non huileuses, comme le basilic, la mélisse et autres de ce genre, peuvent à peine être distinguées par leur odeur particulière après leur dessiccation. Les herbes huileuses aromatiques doivent être desséchées à l'ombre, sur une claie d'osier, ou sur un linge d'une texture peu serrée, dans une chambre où il règne une température au-dessus de vingt degrés ; ensuite, pour mettre la dernière main à l'exsiccation, on doit les exposer aux rayons solaires pendant une heure ou deux, et les remuer souvent. On dessèche

---

leur substance et leur grandeur. Eu égard à leur nature, on les divise en *mucilagineuses*, ou qui abondent en mucilage ; en *aromatiques*, ou qui exhalent une odeur aromatique ; et *inodores*, ou qui n'ont point d'odeur. A raison de leur substance, on appelle *racines ligneuses* celles qui sont d'une consistance dure et sèche ; *charnues*, celles qui ont à l'intérieur une pulpe ou substance tendre ; et *fongueuses* celles qui sont d'une nature spongieuse : eu égard à la grandeur, elles doivent être divisées en *plus petites*, *plus grandes* et *très-grandes*. On appelle *plus petites*, celles du dompte-venin, du petit houx, du fraisier, de la primprenelle et semblables ; *plus grandes* les racines de guimauve, d'angélique, de chicorée, de réglisse et autres semblables ; et enfin *très-grandes*, les racines d'arum, de brione, de pivoine, de scylle et autres semblables.

plus aisément et plus promptement celles d'entre elles qui sont d'une texture plus dense et plus sèche, comme le romarin, la sauge et autres de ce genre; mais celles qui sont un peu succulentes, comme l'aneth, le fenouil, exigent un plus haut degré de chaleur, et plus longtemps continué. On reconnaît que les herbes sont complétement desséchées quand elles sont friables au toucher; leur dessiccation ne doit pas être portée plus loin, car autrement leur nature s'altérerait. Quant aux herbes inodores, elles n'exigent pas autant de soins: elles peuvent être desséchées à la chaleur du soleil, du poêle ou de l'étuve (1).

---

(1) L'esprit recteur ou arome des plantes, ou des fleurs, n'est quelquefois uni à aucun principe huileux ou huile essentielle, comme dans le narcisse et autres; quelquefois il est uni à une huile essentielle, comme dans la lavande et autres de ce genre. On reconnaît que les plantes appartiennent à la première espèce quand, en les frottant, elles perdent leur odeur et en acquièrent une herbacée: les plantes de la seconde espèce, que l'on peut appeler *huiles balsamiques*, se distinguent des autres en ce que, broyées entre les doigts, elles ne perdent pas leur odeur, qui devient au contraire plus pénétrante. Il est très-nécessaire de connaître la nature de l'esprit recteur et sa cohérence avec les plantes pour la distillation des eaux, et l'extraction des huiles essentielles: ainsi, *les plantes aromatiques non huileuses*, mises en infusion dans l'huile fixe, lui cèdent leur arome. Celles qui sont *huileuses* fournissent à l'eau, au moyen de la distillation, leur huile essentielle aromatique.

Comment doit-on dessécher les fleurs ?

On doit, dans l'exsiccation des fleurs, avoir principalement égard à leur odeur, leur couleur et leur texture. Dans les fleurs où l'esprit recteur est uni à un principe aqueux, comme dans les violettes, le tilleul et autres semblables, l'odeur se dissipe pendant l'exsiccation, ou s'évanouit entièrement après quelques jours. Celles qui sont d'une texture plus serrée, comme les mélilots, ne perdent pas aussi facilement l'esprit recteur; les fleurs huileuses balsamiques, comme les sauges, les lavandes et autres de ce genre, conservent leur arome quand elles ont été convenablement desséchées. La dessiccation de celles qui sont d'un tissu lâche et mou, comme les fleurs de nénuphar, de pivoine et autres semblables, est plus difficile; c'est le contraire dans les fleurs d'un tissu plus serré, comme celles de genêt, de souci et autres semblables. Quoique dans la couleur il n'y ait aucune vertu médicale, cependant son altération annonce que la dessiccation n'a pas été très-bien faite; on la conserve en partie dans certaines fleurs, et totalement dans d'autres en les enveloppant dans un papier pour les faire dessécher : on doit étendre sur un tamis les fleurs d'une texture lâche, aromatique, non huileuse, comme celle des lys, des violettes et autres de ce genre, en ayant soin de les exposer aux rayons solaires ou à la chaleur du poêle, et de les remuer jusqu'à ce qu'elles soient devenues friables. Les fleurs d'un tissu plus serré, comme celles de su-

reau, de tilleul et semblables, sèchent facilement à l'ombre. Les fleurs huileuses et balsamiques, comme celles d'oranger, de camomille et autres de ce genre, doivent être desséchées au soleil dans l'espace de trois ou quatre heures, légérement entourées d'un papier ; on les dépose ensuite dans une chambre aérée, pendant deux ou trois jours, en ayant soin de les remuer de temps en temps. Les fleurs succulentes, comme celles de pavot sauvage et autres semblables, doivent être étendues et desséchées promptement à la chaleur du poêle ou du soleil. Les fleurs maigres, comme sont celles de prime-vère, de féve et autres de ce genre, doivent, pour leur dessiccation, être mises sur un tamis couvert de papier, et exposées au soleil ou à la chaleur du poêle.

Comment doit-on dessécher les semences ?

Les semences huileuses ou émulsives qui ont une enveloppe ligneuse, après avoir été débarrassées de leur enveloppe charnue, doivent être desséchées au soleil pendant l'été, et jamais à la chaleur du poêle. Les semences farineuses peuvent être desséchées au soleil, ce qui suffit pour les conserver sans altération pendant un an; celles qui sont soumises à une dessiccation ultérieure par la chaleur du poêle peuvent se conserver longtemps. Les semences mucilagineuses doivent être exposées à la chaleur du poêle jusqu'à parfaite dessiccation. Les semences spiritueuses subtiles ne doivent être desséchées d'aucune manière, mais être conservées dans leurs si-

liques, si faire se peut. Quant aux semences communes, il suffit, pour les conserver, de les exposer au soleil deux ou trois jours, suivant l'humidité qu'elles contiennent (1).

---

(1) Les semences, eu égard à leur nature, peuvent être divisées en *huileuses, farineuses, mucilagineuses, spiritueuses et communes.* On appelle *semences huileuses*, ou *émulsives*, celles qui, pilées dans l'eau, fournissent une liqueur semblable à celle du lait, ou émulsion, comme la semence de courge, de pavot blanc et autres semblables. *Les semences farineuses* sont celles qui, au moyen de la trituration, sont réduites en poussière ou farine ordinairement blanche, comme le froment, la châtaigne et semblable. On appelle semences *mucilagineuses* celles qui, gardées dans la bouche ou humectées d'eau, deviennent glutineuses comme les semences de coing, de guimauve et autres de ce genre. On peut appeler *spiritueuses* celles qui exhalent une odeur, ou saveur subtile; celles qui suivent doivent être subdivisées en deux autres ordres; les unes, qui sont *aromatiques et abondantes en huile essentielle*, comme la plupart des semences des plantes à fleurs ombellées, telles que l'aneth, le fenouil et autres de ce genre; les *autres*, qui se distinguent *par une odeur et une saveur âcres et pénétrantes*, comme les semences des plantes anti-scorbutiques, telles que celles de cresson, de cochléaria et semblables. On peut appeler les semences du premier ordre *spiritueuses aromatiques*, et celles du second *spiritueuses âcres*. Toutes les autres semences qui ne peuvent être rapportées aux ordres ci-dessus, comme l'ancolie, le pourpier et autres de même espèce, peuvent être nommées *semences communes*. Toutes ces

Comment les fruits doivent-ils être desséchés?

Les fruits charnus les plus gros, après avoir été dépouillés de leur pellicule, coupés en morceaux, doivent être médiocrement desséchés à la chaleur de l'étuve. Il faut en excepter les grenades et semblables, qui, entourées d'une forte écorce, peuvent être conservées récentes, sans aucune préparation, pendant l'espace d'un an; mais les fruits succulens, plus petits, comme ceux du genevrier, de la morelle et autres, doivent être étendus entiers dans l'étuve, desséchés jusqu'à ce qu'ils soient privés de leur humidité, et conservés dans des endroits secs.

SECTION TROISIÈME.

De la Reposition et de la Durée des Drogues simples.

Qu'est-ce que la reposition?

La reposition est le placement des drogues, fait dans le lieu, de la manière et dans les vases les plus

---

distinctions de semences, négligées par les auteurs, paraissent cependant fort nécessaires pour leur collection convenable et leur conservation. Les anciens distinguent un petit nombre de semences en *froides* et *chaudes*, *majeures* et *mineures*. Cette distinction n'est pas fondée, elle ne peut être d'aucune utilité; et ce qui est très-ridicule, c'est qu'elle ait encore lieu de nos jours.

convenables, pour qu'elles puissent se conserver plus longtemps.

Qu'est-ce que la durée ?

On nomme en pharmacie durée, cette propriété qu'a chaque corps de résister plus ou moins longtemps à la destruction.

Quel est le terme de la durée des racines, et la manière de les reposer ?

Les racines qui sont fongueuses, bulbeuses, charnues, comme celles de chicorée, de cabaret, de persil et semblables, ne durent qu'un an. Les racines qui sont plus grandes et un peu ligneuses, comme celles de rapontic, de brione, de patience et autres de cette espèce, peuvent être conservées pendant deux ou trois ans ; celles qui sont compactes et ligneuses, comme celles de bistorte, de gentiane et autres semblables, parmi lesquelles on peut compter plusieurs racines exotiques, comme celles de squine, d'ipecacuanha et autres de cette espèce, peuvent être conservées pendant plusieurs années. On ne peut fixer de terme pour la durée des racines, mais on doit les examiner avec soin, et les rejeter dès qu'elles ont perdu leur couleur, leur odeur, leur saveur, qu'elles sont attaquées par les vers et tombent en poussière. Il faut en excepter les racines résineuses, comme celles de jalap et autres de ce genre, qui, quoique vermoulues, sont plus efficaces, et ne doivent pas être rejetées, parce que la partie résineuse reste intacte. Toutes les racines doivent être

déposées dans des vases ou boîtes de bois, bien fermés et conservés dans un endroit sec.

Quel est le terme de la durée, et de la manière de reposer les écorces.

Les écorces ligneuses, particuliérement les balsamiques résineuses, peuvent être conservées pendant plusieurs années, sans perdre de leurs vertus; mais on doit rejeter les écorces plus minces et aromatiques, comme celles de la cannelle, dès qu'elles commencent à perdre leur odeur. Les écorces indigènes plus ténues, comme celles de l'ésule, de sureau et semblables, doivent être surtout renouvelées tous les deux ans. La reposition des écorces ne doit point différer de celle des racines.

Quel est le terme de la durée des bois, et la manière de les reposer?

Si les bois ont été cueillis à propos, qu'ils soient pesans, durs, résineux, ils peuvent durer un siecle, mais si leur substance est peu dense et aromatique, comme le bois de Rhodes et autres de cette espèce, on ne peut les conserver plus de trois ou quatre ans. Au reste, les bois sont susceptibles d'être vermoulus et de s'altérer par l'humidité; leur reposition est la même que celle des racines et des écorces.

Quel est le terme de la durée des plantes, et la manière de les reposer?

Les plantes mucilagineuses durent facilement deux ans et plus : quant aux herbes salino-spiritueuses, comme les anti-scorbutiques, il est inutile de les conserver dans les officines. Les plantes aro-

matiques balsamiques peuvent être conservées trois ans et au-delà; les insipides et inodores, qui sont d'une texture ténue et humide, tels que la pariétaire, le pourpier et autres de ce genre, doivent être renouvelées souvent, car elles durent à peine une année; mais celles dont les feuilles ont plus de consistance, comme la véronique, la scabieuse et semblables, peuvent être conservées pendant deux ans. Les plantes cryptogames de Linnée (1), le capillaire de Montpellier et semblables, conservent leurs vertus pendant trois ou quatre ans; mais, comme le dernier terme de la durée des plantes est le commencement de l'extinction de leur propriété, il faut, autant qu'il est possible, les employer longtemps avant cette époque. Ces plantes doivent reposer dans des vases de verre, bien bouchés, à l'abri des injures de l'air, et pas trop exposées au contact de la lumière et du soleil.

Quel est le terme de la durée, et la manière de reposer les fleurs?

Les fleurs perdent aisément leur odeur et leur couleur : ce qui fait qu'on ne peut les conserver dans toute leur intégrité. La plupart des fleurs doivent donc nécessairement être renouvelées chaque

---

(1) On appelle *plantes cryptogames* celles qui sont comprises sous la vingt-quatrième classe du système botanique de Linnée, appelée *cryptogamie*. Dans cette classe, sont renfermées les plantes dont on peut à peine reconnaître les fleurs et la fructification, vu leur petitesse.

année, ou quand leur odeur et leur couleur naturelles sont altérées : sont exceptées quelques fleurs qui sont plus odorantes après leur exsiccation, comme la rose rouge, la plupart des fleurs labiées, contenues dans un calice, telles que la sauge et semblables, qui conservent leur force balsamique pendant deux ou trois ans. Les procédés pour reposer les fleurs sont les mêmes que pour les plantes.

Quel est le terme de la durée, et la manière de reposer les semences ?

Les semences entourées et conservées dans une capsule, comme celles de pavot, les semences légumineuses, ou qui ont des siliques, ou une enveloppe ligneuse, durent plus longtemps que les semences nues, tels que le fenouil, la scabieuse et semblables. Les semences qui mûrissent dans le calice, comme la pulmonaire, la grande consoude et autres de cette espèce, tiennent des premières. Les semences huileuses non aromatiques, conservées dans une enveloppe ligneuse, peuvent durer deux ans et au-delà; mais celles qui n'en ont pas doivent être renouvelées tous les ans. Les semences farineuses, bien desséchées et privées de leur humidité, durent plusieurs années, et ont rarement besoin d'être renouvelées ; les semences spiritueuses aromatiques peuvent durer environ deux ou trois ans ; les semences spiritueuses subtiles doivent être renouvelées chaque année ; les semences communes, grandes et entourées d'une écorce un peu dure, peuvent aller jusqu'à trois ans. Celles qui sont petites,

tites, enveloppées d'une écorce fine, doivent être changées tous les ans; les semences doivent reposer dans des vases de verre, à l'abri de l'humidité et éloignés des murs. Pour conserver les semences, il faut les remuer très-souvent, les vanner et même les cribler.

Quel est le terme de la durée, et la manière de reposer les fruits?

Les fruits mous, tant exotiques qu'indigènes, comme les dattes, les figues, les jujubes et autres semblables, se conservent à peine pendant une année sans s'altérer; mais ceux qui sont plus durs comme les myrobolans, peuvent durer trois ou quatre lustres; les baies, desséchées convenablement, et confiées à la garde d'un pharmacien intelligent, se conservent pendant trois ou quatre ans. La reposition des fruits doit être analogue à celle des semences.

CHAPITRE V.

Des Opérations pharmaceutiques.

Que doit-on entendre par opérations parmacentiques?

Les opérations pharmaceutiques sont les préparations particulières des médicamens.

En combien de classes peut-on réduire les opérations pharmaceutiques?

Les opérations pharmaceutiques n'étant autre

chose que des préparations particulières des médicamens, on doit les réduire en quatre classes générales, lesquelles composent la préparation; savoir: la *division*, l'*extraction*, la *mixtion* et la *combinaison* (1).

---

(1) De toutes les parties de la pharmacie, dont nous devons nous occuper, la plus importante et la plus propre à élever cette science au-dessus des arts mécaniques, est sans contredit celle qui traite des opérations pharmaceutiques. Cette doctrine est particulièrement défectueuse dans tous les ouvrages, parce que les auteurs qui en ont traité, étant étrangers aux connaissances chimiques et physiques, ne pouvaient connaître les opérations dans lesquelles les substances subissent des changemens, qui ne peuvent être saisis qu'à l'aide de ces connaissances. *Baumé* et *Laugerius*, qui avaient quelques notions chimiques, ont tenté d'expliquer les phénomènes et les changemens qui ont lieu dans certaines opérations, entre lesquelles ils ont voulu démontrer de l'analogie; mais aucun d'eux n'est parvenu à la perfection de la théorie moderne. Là, ils ont placé dans une seule et même classe des opérations différant essentiellement entr'elles; ailleurs, ils ont établi une distinction entre des opérations qui ne différaient qu'accidentellement. D'ailleurs, le but de ces auteurs n'était point d'applanir aux commençans les difficultés, de retrancher les superfluités, ni de redresser les erreurs des anciens, ce qui seul eût pu rendre leur méthode plus propre, plus facile et plus utile. Afin, donc, de soulager la mémoire des étudians, j'ai tâché, à l'aide de l'application de la chimie moderne à la pharmacie, d'établir cette méthode d'une manière plus simple, plus courte et plus

SECTION PREMIÈRE.

Des Opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la division.

QUELLES sont les opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de la division?

Les opérations comprises dans cette classe, sont: la *concassation*, la *section*, la *granulation*, la *rasion*, la *limation*, la *trituration*, la *pulvérisation* et la *lévigation*.

Qu'est-ce que la concassation?

La concassation est cette opération par laquelle on détruit la cohésion des corps mous et succulens, en les écrasant dans un mortier.

---

exacte. Pour peu que l'on réfléchisse, on concevra combien il est difficile de donner de bonnes définitions, et que ce n'est point sans difficulté que je suis parvenu à concilier la simplicité à l'exactitude. Pour que mon travail pût répondre au but que je me suis proposé, j'ai cru devoir ajouter des notes étendues, dans lesquelles j'ai tâché de démontrer que les définitions ci-après données sont conformes à la raison, et que la nomenclature de la plupart de celles données par les auteurs est contraire à la nature même de la définition. Ainsi, les étudians connaîtront à quelle opération se rapportent tant de définitions inutiles et superflues, et pourront y répondre en peu de mots.

Qu'est-ce que la section ?

La section est une opération par laquelle on réduit les corps en parties plus petites, en les coupant avec des instrumens appropriés.

Qu'est-ce que la granulation ?

La granulation est cette opération par laquelle, en faisant passer un métal à travers un vase perforé, et déterminant sa chute dans un autre vase rempli d'eau froide, ce métal se condense et se réduit en grains plus ou moins petits.

Qu'est-ce que la rasion ?

La rasion est cette opération par laquelle on réduit en poudre grossière les métaux, à l'aide d'une lime.

Qu'est-ce que la trituration ?

La trituration est cette opération par laquelle on réduit les corps durs en particules plus ou moins petites; mais non pas en poudre subtile, en les triturant dans un mortier.

Qu'est-ce que la pulvérisation ?

La pulvérisation est cette opération par laquelle on réduit les corps durs en poudre plus ou moins subtile, en les pilant dans un mortier, et on complète cette opération à l'aide d'un tamis.

Qu'est-ce que la lévigation ?

La lévigation est cette opération par laquelle on réduit les corps en poudre très-subtile, en les porphyrisant.

SECTION DEUXIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de l'extraction.

Quelles sont les opérations comprises dans la classe de l'extraction ?

Les opérations pharmaceutiques comprises dans cette classe, sont les suivantes : l'*expression*, la *clarification*, la *filtration*, la *décantation*, la *lotion*, l'*effervescence*, la *précipitation*, la *lixiviation*, la *torréfaction*, la *calcination*, la *cristallisation*, l'*infusion*, la *décoction*, *l'évaporation* et la *vaporisation*.

Qu'est-ce que l'expression ?

L'expression est cette opération par laquelle on sépare des corps succulens les liquides qu'ils contiennent, en les comprimant à l'aide d'une force mécanique quelconque.

Qu'est-ce que la clarification ?

La clarification est une opération au moyen de laquelle on enlève aux corps liquides les parties étrangères, impures, ou fèces.

Combien y a-t-il de sortes de clarifications ?

Il y a quatre sortes de clarifications ; la première est celle par laquelle, au moyen du repos, les corps déposent les fèces dont on les débarrasse par la filtration, comme dans la dépuration du suc acide du

citron ; la seconde se fait, quand, pour purifier un liquide, on coagule les fèces à l'aide du calorique, et qu'on les sépare du liquide par la filtration, comme cela se pratique pour les anti-scorbutiques, et autres sucs qu'on veut dépurer ; la troisième a lieu en faisant cuire dans un liquide l'albumine, des œufs, ou autre substance glutineuse qui enveloppe les fèces qu'on veut extraire, les élève à la partie supérieure du liquide sous forme d'écumes, dont on débarrasse le liquide en l'écumant ou filtrant. C'est ainsi qu'on clarifie les sucs un peu mucilagineux des végétaux, les sucs dissous dans un liquide et autres.

Qu'est-ce que la filtration ?

La filtration est une opération par laquelle on sépare les corps qui n'étaient que suspendus dans un fluide, et en troublaient la transparence et ses particules très-fines de plus grosses, à l'aide d'un intermède quelconque, tels que ceux du papier, de la laine, du verre pilé et du coton (1).

---

(1) Au moyen de la filtration, on parvient à séparer non seulement les corps solides des liquides, mais encore les liquides entr'eux lorsqu'ils ont une densité différente, et leur ténuité plus ou moins grande tient aux pores plus ou moins petits, à travers lesquels ils passent. On appelle vulgairement *filtrer*, la séparation qui se fait au moyen du papier à filtrer ; *couler*, quand elle se fait à travers un morceau de linge ou de drap. Quelquefois on filtre les liqueurs à l'aide d'un entonnoir rempli de verre pulvérisé,

Qu'est-ce que la décantation ?

La décantation est cette opération par laquelle on sépare un liquide du sédiment qu'il contient, en inclinant doucement le vase dans lequel il se trouve.

Qu'est-ce que la lotion ?

La lotion est une opération dans laquelle, en agitant les corps solides dans un fluide, on les débarrasse des fèces ou autres substances étrangères qu'ils contiennent.

Combien y a-t-il de sortes de lotions ?

Il y a quatre espèces de lotions ou lavages. La *première* se fait lorsque, par l'agitation d'un corps dans un liquide, les parties impures ou fèces qui lui adhèrent s'en séparent, comme cela se pratique pour les racines et les herbes avant d'en faire usage. La *seconde* a lieu quand les substances qu'on se propose d'obtenir se divisent dans le liquide, et qu'on les sépare d'un corps insoluble, qui forme un résidu. C'est ainsi qu'on retire du colchotar le vitriol, qui n'a pu être décomposé par la calcination. La *troisième* est celle dans laquelle, en agitant dans un liquide un corps bien pulvérisé, les particules qu'on veut séparer étant moins pesantes sont suspendues pendant l'effusion du liquide encore trouble, et restent

---

comme cela se pratique pour celles qui sont acides ou corrosives ; mais de telle manière que cette opération se fasse, elle mérite le nom de filtration.

séparées des autres molécules du corps qui se précipitent, comme il arrive quand on purifie les mines métalliques, des substances terreuses et autres plus légères. La *quatrième*, enfin, est celle dans laquelle, en agitant dans un liquide un corps bien trituré, les parties que l'on doit rejeter étant plus pesantes sont suspendues d'abord quelque temps, et se précipitent ensuite pendant l'effusion du liquide encore trouble. C'est ainsi que le bol d'Arménie dépose le sablon qui lui est uni, et que l'éthiops martial déjà préparé se sépare des molécules de fer, qui ne sont pas suffisamment divisées ou oxigénées (1).

---

(1) De la diversité des procédés, par lesquels on traite les substances, naît la diversité des opérations. Dans les quatre espèces de lotions que je viens d'exposer, le procédé est toujours le même ; savoir, l'agitation des corps dans le liquide, et la séparation des parties qui les altèrent. On doit seulement avoir égard à la nature du corps que l'on doit laver, et à celle des parties que l'on veut obtenir, afin que la lotion soit convenablement faite. Néanmoins, on donne seulement le nom de *lotion* à la première, et quelquefois à la troisième espèce de lavage. Communément on donne le nom d'*édulcoration* à la seconde espèce de lotion : cette dénomination est vicieuse, et s'applique à une opération qui en diffère singulièrement. En effet, on donne le nom d'*édulcoration* à l'opération par laquelle, au moyen du sucre ou du sirop, on adoucit les potions. La quatrième espèce de lotion ne diffère en rien de la troisième pour le procédé opératoire ; néanmoins, dans l'une, le produit de l'opération est la

Qu'est-ce que l'effervescence ?

L'effervescence est un mouvement ou agitation que l'on observe dans un liquide, quand un corps gazeux gagne la partie supérieure.

Combien y a-t-il de sortes d'effervescences ?

Il y a trois sortes d'effervescences : la *première* est celle qui a lieu quand, en mêlant un corps avec un autre, il se dégage quelque principe de nature gazeuze qui prend l'état aériforme, comme lorsqu'on sépare l'acide carbonique du sel de tartre, en le combinant avec l'acide sulfurique ; la *seconde* est celle qu'on observe, lorsqu'au moyen de la dissolution, un corps se décompose pour former une combinaison, et que la partie gazeuze fait effervescence, comme dans la formation du gaz nitreux, par la décomposition de l'acide nitrique, lorsqu'on y fait dissoudre du mercure, ainsi que dans le gaz hydrogène, résultant de la décomposition de l'eau unie à l'acide sulfurique, dans lequel on fait dissoudre du fer ; la *troisième* a lieu quand, pendant une opération, il se forme un nouveau composé qui s'élève, s'il est de nature gazeuze, comme il arrive quelquefois dans la combinaison des huiles avec les acides concentrés, dans la révivification des oxides métalliques (1).

---

résidu, tandis que, dans l'autre, on retire le produit du résidu même. L'une et l'autre de ces opérations équivalent à la cribration.

(1) Si le corps dégagé d'une combinaison, à l'aide de l'introduction d'une autre substance, est très-soluble, il

Qu'est-ce que la précipitation?

La précipitation est une opération dans laquelle les molécules d'un corps suspendues ou dissoutes dans un menstrue, et séparées à l'aide d'une nouvelle substance introduite dans le liquide, se précipitent au fond du vase, à raison de leur pesanteur, plus grande que celle du fluide dans lequel elles cessent d'être solubles.

---

reste divisé dans le liquide, et quoiqu'il s'opère réellement alors une décomposition, il ne se fait dans la liqueur aucun changement sensible à la vue; comme il arrive dans la décomposition du nitrate de soude divisé dans l'eau, lorsqu'on y ajoute de la potasse liquide. Si le corps dégagé est plus pesant que la liqueur, et qu'il y soit insoluble, il tombe au fond, et la *précipitation* a lieu : mais quand le corps séparé est de nature gazeuze, il gagne la partie supérieure et produit l'*effervescence*. D'après ce principe, il est évident que dans la même opération on observe divers phénomènes, suivant que les corps séparés sont de nature différente; qu'ainsi l'effervescence et la précipitation ne sont qu'accidentelles, et qu'elles doivent être plutôt considérées comme l'effet de l'opération, que comme l'opération elle-même : on les range cependant parmi les opérations, parce que l'on considère quelquefois les corps qui en résultent comme les produits de l'opération, sans avoir égard aux substances qui restent : nous avons un exemple de précipitation dans l'opération du mercure précipité blanc, et dans la précipitation de l'oxide de bismuth; et nous en trouvons un d'effervescence dans le gaz hépatique, et le gaz acide-carbonique, avec lesquels on prépare les eaux minérales artificielles.

Qu'est-ce que la lixiviation ?

La lixiviation est cette opération, par laquelle on sépare les substances salines des corps étrangers qui leur sont unis, en les disgrégeant dans l'eau, qui n'attaque pas ces derniers.

Qu'est-ce que la torréfaction ?

La torréfaction est l'opération par laquelle on expose, pendant quelque temps, les corps solides, dans des vases convenables, à une action modérée du feu, en ayant soin de les remuer souvent, soit pour changer leur nature, et les débarrasser des substances volatiles, soit afin de leur enlever leur humidité pour qu'ils soient plus propres à la mixtion, ou puissent être mieux conservés (1).

Qu'est-ce que la calcination ?

M. *Deyeux* définit la calcination une opération, au moyen de laquelle on parvient, à l'aide de la chaleur, tantôt à séparer des corps une ou plusieurs des substances qu'ils contiennent, tantôt au contraire à les rendre aptes à se combiner à des principes qui,

---

(1) L'application du calorique pour torréfier les corps, s'appelle *caléfaction*, quand elle se fait par l'application du feu ; *insolation*, quand elle se fait au moyen des rayons solaires ; on doit employer divers degrés de chaleur, suivant la terminaison différente de la torréfaction. Cette application du calorique aux sels muriatiques, pour leur enlever leur eau de cristallisation, s'appelle *décrépitation* ; c'est une espèce de *torréfaction*.

dans l'état ordinaire, leur étoient en quelque sorte étrangers.

Il suit de cette définition que les résultats de la calcination doivent nécessairement varier, suivant la nature du corps calciné.

Ainsi, on dit la pierre calcaire qu'on calcine.

Un sel qu'on calcine.

Un métal qu'on calcine.

Quoique, d'après ce qui vient d'être dit, la chaleur semble être nécessaire pour opérer la calcination, cependant, il y a des cas où certaines substances peuvent être calcinées sans le secours du feu.

En effet, on sait que certains métaux peuvent être calcinés par le seul effet de leur exposition au contact d'un corps qui a de l'affinité avec eux. C'est ce qu'on voit tous les jours dans la préparation spontanée des oxides de fer, de cuivre, de plomb et de bismuth.

Cependant, il faut observer que, dans ce cas, la calcination est moins prompte et moins complète, et que, par conséquent, les produits de cette espèce de calcination doivent toujours être différens de ceux obtenus par le feu (1).

---

(1) Les chimistes *Sthaliens* croyaient que tous les métaux étaient composés d'une terre particulière et de phlogistique, qu'en les exposant au feu, on les débarrassait de ce phlogistique, et que leur substance terreuse seule restait fixe; c'est pourquoi ils appelaient *calcination* cette opération par laquelle, au moyen de la chaleur, ils con-

Qu'est-ce que la cristallisation?

La cristallisation est une opération dans laquelle

---

vertissaient les métaux en une espèce de substance terreuse, et toutes les opérations par lesquelles on produisait la même altération, étaient, suivant eux, des espèces de *calcination*. Mais comme il est démontré par les chimistes modernes que les métaux sont des corps simples; que, traités par le feu, ils ne dégagent aucun principe; que, soumis à l'action des acides, ou mêlés à des substances salines, ils ne laissent point échapper de phlogistique, il est évident que toutes ces opérations sont improprement nommées *calcinations*, et que ce sont des espèces *d'oxigénation*, comme je l'exposerai ailleurs, en traitant de l'oxigénation. Il faut, en outre, observer que c'est sans raison que, suivant la doctrine des *Sthaliens*, *l'amalgame* est mise au nombre des espèces de calcination; car les métaux divisés par le mercure ne subissent aucune altération essentielle, mais seulement une division extrême. En outre, les chimistes appellent *réverbération* la calcination du corps, au moyen de la flamme dans le four à réverbère; ainsi, la plupart des chimistes ne font pas de distinction entre cette opération et la calcination, qu'ils pensent ne différer entr'elles que par une plus grande application du feu. Il n'est pas inutile d'être prévenu que, dans la calcination, il se dégage certaines parties volatiles, mais qu'il n'est pas du tout nécessaire que le corps fixe acquiert de la causticité, comme on l'établit le plus souvent dans la définition de la calcination. Nous en avons un exemple dans la magnésie de *Black*, laquelle, quoique chauffée à un très-grand feu, n'acquiert pas la moindre causticité.

les corps solides, en abandonnant le liquide dans lequel ils sont divisés, passent de nouveau à l'état solide et naturel, et prennent une forme symmétrique et particulière (1).

Qu'est-ce que l'infusion ?

L'infusion est une opération à l'aide de laquelle on tient les corps plongés pendant quelque temps dans un liquide approprié, le plus souvent à un certain degré de chaleur, soit pour qu'ils cèdent à l'eau leurs principes efficaces, soit, ce qui se pratique plus rarement, pour les rendre plus propres à la

---

(1) Les particules des corps, quoique très-petites, ont une forme qui leur est particulière; en abandonnant le liquide qui les tient divisées, elles s'agrégent lentement, et composent des corps de la même forme, mais d'un volume plus considérable; cette affinité d'agrégation a été appelée *cristallisation* à l'égard des sels seulement, à cause de leur transparence : cependant, on doit aussi appeler *cristallisation* l'opération par laquelle les métaux ou toute autre substance, divisés par le calorique ou en un liquide quelconque, prennent, quand ils sont séparés, une forme déterminée, quoiqu'ils ne deviennent pas transparens; comme il arrive dans le refroidissement du plomb et de l'antimoine fondus, parce que cette opération a infiniment de rapport avec la cristallisation des sels. En outre, ce qu'on appelle *candisation* dans le sucre, *congélation* dans l'eau, et coagulation dans les liqueurs salines au moyen de l'effusion de l'alcool, sont de vraies cristallisations, puisqu'en perdant le liquide qui les tient en solution, les corps prennent une figure déterminée.

décoction qu'ils doivent subir. Si cette opération est faite sans le secours de la chaleur, et traînée en longueur, on l'appelle *macération*. On la nomme *digestion* quand on expose les corps à une chaleur douce et longtemps continuée.

Qu'est-ce que la décoction ?

La décoction est une opération par laquelle, après avoir plongé les corps solides dans un fluide convenable, à l'aide du feu, on réduit en vapeurs une partie du fluide, afin que la partie compacte des substances soit mieux pénétrée, et que le liquide restant puisse se charger de leurs principes actifs.

Combien y a-t-il de sortes de décoctions ?

Il y a trois sortes de décoctions: savoir : la *légère*, la *médiocre* et la *forte* : la *décoction légère* est celle qui ne dure pas au delà d'un quart-d'heure, et qui est terminée à la moindre agitation du liquide, ou aux premières bulles que l'on voit s'élever ; la *médiocre* est celle dont l'ébullition est plus considérable, et peut être continuée d'une demi-heure à une heure ; la *décoction forte* est celle où l'ébullition peut être entretenue depuis une jusqu'à deux, trois et quelquefois six heures.

Qu'est-ce que l'évaporation ?

L'évaporation est cette opération dans laquelle, par l'action du feu, on obtient la séparation d'un liquide qui se réduit en vapeurs, en laissant au fond du vase les substances les plus fixes. Cette séparation peut se faire de deux manières ; ou bien lentement,

c est-à-dire à la température de l'atmosphère, ou à un degré médiocre de chaleur; ou bien elle se fait promptement à un très-haut degré, et dans le dernier cas on la nomme *vaporisation*.

Comment doit-on diviser la vaporisation?

La vaporisation est de trois espèces, savoir :

La *sublimation*, la *distillation* et la *gazification*.

La sublimation est cette opération par laquelle un corps élevé en forme de vapeurs jusqu'à la partie supérieure du vase, dont la température est inférieure à la sienne, perd tout le calorique par lequel il avoit été disgregé, et adhère à cette partie supérieure, sous forme solide et quelquefois cristalline.

La distillation est cette opération par laquelle un corps élevé en forme de vapeurs, en perdant une portion de son calorique, revient à l'état liquide sous lequel il tombe très-lentement dans le récipient.

La gazification est cette opération par laquelle un corps élevé en forme de gaz, et en conservant tout le calorique par lequel il avoit été réduit sous cette forme, passe dans cet état dans les cloches ou vases destinés pour le recevoir (1).

---

(1) L'analogie entre la distillation et la sublimation avait si bien été sentie de tous les auteurs, qu'ils avaient donné à cette dernière le nom de *distillation sèche*. L'analogie qu'a, avec ces deux opérations, la séparation des corps à l'état de gaz par l'action du calorique, n'est pas moindre, car elle ne s'en distingue pas par le procédé, mais seulement par rapport à l'état du corps qu'on ob-

Combien

Combien y a-t-il d'espèces de distillations ?

On considère la distillation et sous le rapport de la matière à distiller, et sous celui du feu qu'on doit employer : à raison de la matière à distiller, elle est de deux espèces; savoir : *sèche* et *humide* : la *première* est celle où les substances soumises à la distillation sont solides, comme lorsqu'on distille la corne de cerf: la *seconde* est celle où l'on distille des

---

tient; c'est pourquoi le savant *Lavoisier* appeloit cette opération *distillation composée*, ou *distillation pneumato-chimique*. Voyant que ces trois opérations étaient des espèces d'une même opération, j'ai jugé convenable de les comprendre toutes sous le nom générique de *vaporisation*, par rapport à l'état vaporeux ou aériforme que prennent les corps au moment où ils se séparent, par l'action du calorique, des autres substances plus fixes avec lesquelles ils étaient unis; et d'établir ensuite ces trois différentes espèces par rapport aux divers états dans lesquels se trouvent leurs produits. Pour ne pas m'écarter de l'usage, j'ai conservé le nom de *sublimation*; j'en ai fait de même par rapport au mot *distillation* : mais il m'a été nécessaire d'adopter un mot nouveau pour exprimer la séparation ou extraction des gaz par l'action du calorique ; et j'ai préféré le mot *gazification*, attendu qu'il désigne la nature de l'opération. En réfléchissant sur la manière avec laquelle se séparent les corps dans la *sublimation* et dans la *gazification*, on verra clairement qu'on ne peut adopter pour cette opération le nom de *distillation*, phénomene qui n'a lieu ni dans la gazification, ni dans la sublimation.

corps liquides comme le vinaigre : à l'égard du feu, on appelle *distillation à feu nu*, quand le feu est immédiatement appliqué au vase contenant le liquide que l'on distille; mais quand le feu est appliqué au vase par quelqu'intermède, on nomme cette opération *distillation au bain :* ce bain est appelé *sec*, quand on se sert de sable pour intermède : *humide*, quand la chaleur est communiquée au corps au moyen de l'eau ; on l'appelle encore vulgairement *bain marie* ou *de mer:* les autres bains inventés par les anciens, comme ceux de vapeurs, de cendres, de limaille de fer, et semblables, ne doivent pas être admis dans la pratique rationnelle (1).

---

(1) Cette opération a encore été différemment nommée par les auteurs, suivant les diverses circonstances : on appelle *rectification* une distillation nouvelle d'un liquide déjà distillé ; *coobation* la distillation qui se fait sur le résidu d'une opération ; *circulation* la distillation dans laquelle le fluide évaporé suit les circuits du pélican ou de l'alambic ; mais ces opérations ne peuvent changer la nature de la distillation ; c'est pourquoi elles sont comprises sous le nom général de distillation. La diverse structure des vaisseaux et autres corps qui servent à la distillation, ont fourni matière à la division de cette opération en trois espèces ; savoir : ascendante ou *per ascensum ;* latérale, ou *per latus ;* descendante, ou *per descensum :* ces distillations sont vaguement exposées par les auteurs, et leur différence étant accidentelle, il est inutile de s'en occuper.

SECTION TROISIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la mixtion.

Quelles sont les opérations pharmaceutiques comprises dans cette classe ?

Quoique une grande partie des composés pharmaceutiques soient les produits des opérations qui appartiennent à cette classe, comme par exemple: les sirops, les conserves et autres; cependant, je n'ai pas jugé à propos de donner à chacune de ces opérations un nom particulier, parce qu'elles rentrent toutes dans la classe de la mixtion, sous le nom générique de laquelle elles se trouvent renfermées. On distingue seulement par un nom propre la disgrégation, à l'aide de laquelle on produit beaucoup de composés médicinaux, tels que les eaux minérales artificielles, les potions ou mixtions, les alkools et plusieurs baumes et huiles.

Qu'est-ce que la disgrégation ?

La disgrégation est cette opération par laquelle, à l'aide d'une affinité réciproque entre un fluide et un corps solide, celui-ci perd son agrégation solide pour former un corps liquide mixte (1).

(1) Il y a une grande différence entre la *solution* et la *dissolution*; il suffit, pour comprendre cette vérité, de

SECTION QUATRIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la combinaison.

QUELLES sont les opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans cette classe ?

Ce sont les suivantes : la *dissolution*, la *fermentation* et l'*oxigénation*.

---

se rappeler la différence qui existe entre la mixtion et la combinaison ; que la *solution* est une espèce de la première, et que la *dissolution* appartient à la seconde : on pourra déduire de cette distinction, que la solution et la dissolution sont l'une et l'autre une colliquation, un délaiement d'un solide dans un fluide ; mais on verra aussi que si ces deux opérations ont de l'analogie sous ce point de vue, elles en diffèrent essentiellement dans tous les autres. En effet, la *solution* ne demande qu'une division des corps en ses molécules de premier ordre ; au lieu que la *dissolution* exige une résolution des corps, non seulement dans leurs molécules, mais encore dans ces mêmes molécules en leurs particules primitives : dans la *solution*, le solide et le liquide conservent leurs propriétés chimiques, et forment un composé qui jouit des mêmes propriétés, tandis que dans la *dissolution* le solide et le liquide se détruisent, perdent leurs propriétés physiques et chimiques, et forment un nouveau composé doué de propriétés caractéristiques diffé-

Qu'est ce que la dissolution ?

La dissolution est cette opération par laquelle,

---

rentes de celles qu'avaient leurs constituans. Dans la *solution*, on n'obtient que le corps qu'on desire, c'est-à-dire, un corps qui réunit en lui les propriétés des substances employées, un *mixte*; mais dans la *dissolution*, il se produit une autre substance qui, selon le rapport de gravité, de solubilité, ou d'affinité qu'elle a avec le dissolvant, se précipite ou s'élève, ou oblige celui-ci de se précipiter, de s'élever, ou enfin, quelquefois, cette substance et le liquide restent mêlés ensemble; enfin, dans la *solution*, l'attraction entre le solide et le liquide, se borne à être plus forte que l'affinité d'agrégation qu'ont entr'elles les molécules de chacun des corps seulement, tandis que dans la *dissolution* l'attraction entre le solide et le fluide, est plus forte non seulement que l'affinité d'agrégation qu'ont entr'elles les molécules de chacun des corps; mais encore que celle qu'ont entr'elles les particules primitives des mêmes molécules. Guidé par les mêmes motifs dans la première édition de cet ouvrage, je convins de fixer, avec d'autres chimistes, la signification des mots *solution* et *dissolution*, afin, que ne prenant pas indistinctement l'un pour l'autre comme synonymes, on ne confondît pas deux opérations si différentes; mais il faut avouer que les plus célèbres auteurs ont pris et prennent encore indistinctement, le verbe *dissolvere* pour le verbe *solvere*, et le participe *dissolutum* pour le participe *solutum*; l'usage étendu de cette synonymie, se perpétuera et ne pourra s'effacer, si on ne réforme cette expression impropre. En outre, la particule *di* par laquelle le mot *dissolution*

au moyen d'une action réciproque entre un solide et un liquide, les parties se réduisent à leurs molé-

---

solution diffère du mot *solution*, ne donne qu'une idée fausse de la différence qu'il y a entre les opérations que nous voulons exprimer par ces mots. C'est pourquoi, dans cette seconde édition, je me suis déterminé à substituer le mot *disgrégation* au mot *solution*. Ce mot ne pourra jamais être confondu avec le mot dissolution ; il nous offre le verbe disgréger (*disgregare*), et son participe disgrégé (*disgregatum*), dont la prononciation ne répugne pas, et n'est pas aussi dissonante que celle qui devrait correspondre au participe *solutum*, et éloigne toute confusion avec le mot *dissolution* ; en effet, l'agrégation étant l'union des parties intégrantes, la *disgrégation* sera l'union de ces mêmes parties ; mais la désunion de ces parties intégrantes ne pouvant être complète et rigoureuse, sans qu'elle ait lieu dans les dernières, ou les plus petites parties intégrantes, ou molécules du premier ordre, il s'ensuit, qu'à la rigueur, on pourroit seulement donner le nom de *disgrégation* à l'opération par laquelle un corps se resout en molécules du premier ordre.

On doit y ajouter aussi, que le calorique étant un fluide qui, pénétrant les corps solides, sépare ses molécules, et les réduit à l'état liquide, toutes les opérations dans lesquelles le calorique exerce cette action sur les corps solides, sont une véritable disgrégation, et doivent être comprises dans cette définition. Telle est l'action du calorique sur la cire, la résine, et autres corps qui se disgrégent facilement par le calorique, action à laquelle on donne le nom de liquation ; telle est encore la manière d'agir du calorique sur quelques métaux, sur plusieurs substances

cules primitives; et de l'union de ces molécules résulte un composé liquide, jouissant des propriétés différentes à celle des composans (1).

Qu'est-ce que la fermentation?

LA FERMENTATION est un mouvement intestin qui s'opère spontanément dans un corps favorablement disposé dont il change la nature.

Combien y a t il de sortes de fermentations?

Il y a trois sortes de fermentations; savoir: la *spiritueuse*, l'*acide* et la *putride*. La *fermentation spiritueuse* est celle dont le corps résultant ou le produit est un esprit ardent ou alcool: pour qu'elle ait lieu, il faut, 1°. le contact de l'air; 2°. dix à quinze degrés de chaleur du thermomètre de Réaumur; 3°. la fluidité du corps; 4°. une quantité suffisante de matière. La *fermentation acide* est celle

---

minérales qui se disgrégent par le calorique avec plus ou moins de facilité, et qu'on appelle *fusion*; telle est enfin l'action du calorique sur la silice, et sur plusieurs oxides métalliques, et autres corps qui se disgrègent par le calorique avec plus de difficulté; mais qui une fois disgrégés, au moment de leur refroidissement, se convertissent en une substance vitreuse, ce qu'on désigne par le nom de *vitrification*.

(1) Le point de controverse entre les chimistes, sur les différences qu'on doit faire entre la *dissolution* et la *disgrégation* (solution), est déjà exposé dans la note qui appartient à cette dernière opération; nous renvoyons à cette note.

dont le produit est un acide végétal ou vinaigre ; pour qu'elle s'opère, il faut d'abord que le corps soit mucilagineux ; 2°. dix-huit à vingt-six degrés de chaleur ; 3°. le contact du gaz oxigène. La *fermentation putride* est celle au moyen de laquelle la nature décompose les corps, et en dégage une grande quantité de gaz ammoniaque : pour qu'elle s'effectue, il faut d'abord un certain degré d'humidité ; 2°. le contact de l'air ; 3°. cinq à dix degrés de chaleur (1).

Qu'est-ce que l'oxigénation ?

L'oxigénation est la combinaison de l'oxigène avec les corps, de quelque manière qu'elle se fasse.

---

(1) Cette opération ne devrait nullement être rangée parmi les opérations pharmaceutiques, parce qu'elle paraît étrangère à cet art, qu'elle est produite par les seules forces de la nature, et dans les corps convenablement disposés ; il en est de même de plusieurs autres opérations naturelles qui sont du ressort de la physique, et étrangères à la pharmacie : en outre, on n'a recours aujourd'hui à aucune espèce de fermentation pour l'usage pharmaceutique. Néanmoins, comme on en emploie les produits, et que d'ailleurs, les anciens se servaient de la fermentation spiritueuse pour préparer quelques médicamens, ordinairement on la place dans la doctrine de la pharmacie ; c'est pourquoi, en me conformant à l'ancien usage, j'ai rangé la fermentation dans les opérations pharmaceutiques. Je renvoie ceux qui voudraient savoir tout ce qui a été dit à cet égard, au savant Traité de Chimie de *Lavoisier*

Combien y a-t-il de sortes d'oxigénations ?

Il y a deux sortes d'oxigénations ; savoir : l'*oxigénation rapide* et l'*oxigénation lente*. La *première* est produite par la combinaison abondante avec les corps, de la base du gaz oxigène, qui abandonne le calorique, et produit une chaleur plus ou moins grande, avec dégagement de lumière et de vapeurs de différentes natures. La *seconde* est la combinaison de l'oxigène avec les corps, sans dégagement sensible de calorique et de lumière. Celle-ci a lieu de deux manières : ou lorsque l'oxigène abandonne un corps quelconque pour se combiner avec un autre, pour lequel il a plus d'affinité, comme il arrive quelquefois dans la dissolution des métaux par les acides; ou lorsque la base de l'oxigène abandonne le calorique ou la lumière pour se combiner lentement, ou peu à peu avec les corps; l'oxigénation des métaux, faite à l'aide de l'air ou du feu, nous en donne un exemple. Cette opération a été improprement nommée *calcination* (1).

---

(1) Ceux qui se sont livrés à la chimie moderne comprendront facilement cette opération, ainsi que la division qui en a été faite ; mais, pour en faciliter l'intelligence à ceux qui n'ont pas de connaissances suffisantes en chimie, je donnerai succinctement à ce sujet les détails les plus nécessaires. Le *gaz oxigène* est un fluide aériforme, formé d'une substance indécomposée, appelée *oxigène*, et tenue en expansion gazeuse par sa combinaison avec le calorique et la lumière. Il est le seul fluide gazeux propre à la respiration et à la combustion, de manière que les animaux

CHAPITRE VI.

Des Produits pharmaceutiques officinaux.

QUE faut-il entendre par produits pharmaceutiques officinaux ?

On entend en général par produits pharmaceuti-

---

qui en sont privés ne peuvent exister, et que sans lui il ne peut y avoir de combustion : ce fluide peut former environ la quatrième partie de notre atmosphère. Il est évidemment démontré que l'air atmosphérique, à raison de l'oxigène qu'il contient, est nécessaire à la combustion, dans laquelle sa base ou oxigène se combine avec le corps combustible pour lequel il a plus d'affinité, en dégageant le calorique et la lumière auxquels il est uni : cette combustion effectuée, le corps oxigéné cesse d'être combustible. Quand la décomposition du gaz oxigène, et sa combinaison avec les corps, se fait abondamment et avec rapidité, le calorique et la lumière se dégagent d'une manière très-sensible ; et alors si les principes du corps combustible sont susceptibles de se volatiliser par le calorique, il se sépare quelques parties gazeuses. Si on présente au gaz oxigène une très-grande surface, sa combinaison avec elle est très rapide, et il en résulte un dégagement considérable de lumière et de calorique. C'est à l'oxigène qu'est due la flamme qu'on observe dans la combustion de l'huile, de la cire et autres substances combus-

ques officinaux les résultats d'opérations faites d'après les règles de l'art.

---

tibles ; mais si un corps combustible, réduit à l'état gazeux, est privé de gaz oxigène au moment où il s'élève, il ne peut être brûlé, et est converti en vapeurs qui constituent la fumée. Quand la combinaison d'un corps avec l'oxigène se fait lentement, le dégagement du calorique est peu ou pas sensible, comme on peut l'observer dans la plupart des métaux mis en contact avec le feu, ou dans certains d'entr'eux, comme le fer exposé à l'humidité de l'air. Mais quand on oxigène un corps par la combinaison de l'oxigène contenu dans un autre corps, bien qu'en un court espace de temps ce gaz se combine abondamment avec ce dernier, cependant ce procédé est long, parce que le dégagement du calorique et de la lumière est à peine sensible, comme dans les métaux soumis à l'action des acides. Dans cette opération, les acides fournissent leur oxigène aux métaux, et forment des oxides métalliques, qui peuvent être dissous par les acides. Par ce qui vient d'être dit, il est évident que, suivant l'état et la nature différente des corps, la combinaison de l'oxigène avec eux donnera lieu à des phénomènes différens ; mais de telle manière que cette combinaison se fasse, elle mérite toujours le nom d'*oxigénation*, dans laquelle on doit ranger les opérations suivantes : *la détonnation* ou *combustion* du nitre avec le soufre, le carbone et quelques autres substances ; elle est le produit de la combinaison rapide de l'acide nitrique avec les substances inflammables et l'irruption rapide des vapeurs ; *la fulmination* ou *combinaison* de l'oxigène avec le gaz hidrogène sulfuré, qui se dégage avec impétuosité, comme on en trouve un

Quels sont les produits pharmaceutiques officinaux ?

Les produits pharmaceutiques officinaux sont ceux qui, préparés dans les officines, sont ensuite conservés, pendant un certain temps, pour l'usage médical. Tels sont : *l'alcool*, *le baume*, *la conserve*, *la confection*, *l'eau*, *l'emplâtre*, *l'extrait*, *l'huile*, *l'onguent*, *la pâte* ou *masse*, *la poudre*, *le sel*, *le sirop*, *la tablette*, *le vin* et *le vinaigre*. Quoiqu'il y ait d'autres médicamens officinaux différemment nommés, cependant ils s'accordent essentiellement avec les précédens, et méritent, à bon droit, d'être rangés parmi eux (1).

---

exemple dans la poudre à canon exposée au feu ; *l'ustion* ou *combustion*, qui a lieu quand on brûle des cornes et autres substances animales, afin de fixer les substances salines et terreuses, tandis que les autres parties, par leur combinaison avec l'oxigène, s'enflamment et prennent l'état aériforme ; *la combustion* des végétaux, qu'on appelle aussi *incinération*, dans laquelle on obtient pures leurs parties fixes, tandis que les autres parties sont consumées par le feu ; *la cémentation* et *la stratification* des lames des métaux exposées au feu avec le cément, et oxigénées par les acides contenus dans ce dernier ; *la vaporation*, par laquelle les métaux exposés aux vapeurs des acides, en leur enlevant leur oxigène, se convertissent en oxides ; et autres opérations de ce genre.

(1) Attendu les différens des auteurs sur la manière de classer les médicamens, j'ai sans doute eu de grandes difficultés à vaincre pour établir les divers genres de produits. (Je n'entends parler ici que des officinaux et des magis-

Qu'est-ce que l'alcool ?

L'ACOOL est un médicament liquide, spiritueux,

---

traux). En effet, les uns prétendent que la force des produits doit servir à établir leur différence ; les autres, que c'est l'usage des médicamens ; la plupart, enfin, que c'est la consistance particulière de ces médicamens ; mais aucun d'eux n'a pu encore établir un système convenable. Après un examen sérieux sur une question aussi importante, il me paraît que la consistance des produits ne constitue pas essentiellement la distinction des médicamens ; qu'elle varie suivant la nature des ingrédiens ; que la distinction principale naît de la différence de la manipulation ; et enfin qu'il faut distinguer les produits par la variété des opérations employées pour les obtenir. D'ailleurs, la différence des usages et des forces dans ces médicamens me paraît être plutôt du ressort du médecin que du pharmacien. Ayant eu intention de traiter particuliérement des produits dans ces élémens, je l'ai fait avec toute l'exactitude qu'il m'a été possible, afin que le pharmacien pût bien se pénétrer de tous les préceptes nécessaires à leur préparation. La méthode la plus propre pour y parvenir était sans doute de renfermer, sous un même nom générique, les différens produits préparés par une même manipulation, afin de pouvoir appliquer plus aisément les préceptes de l'élaboration à chaque produit en particulier ; autrement, il faudrait se répéter plus souvent, et il serait plus difficile de les graver dans la mémoire. Par ce moyen, la méthode nécessaire à l'intelligence de cette partie, la plus intéressante de la pharmacie, puisqu'elle en constitue les principes les plus importans, devient plus claire et plus convenable : je laisse aux personnes justes et instruites le soin de juger si j'ai réussi à cet égard.

formé par l'esprit du vin, qui en est comme l'excipient, et qui enlève aux corps soumis à son action leurs principes les plus efficaces et susceptibles de s'y dissoudre.

Combien y a-t-il de sortes d'alcools ?

Il y a deux sortes D'ALCOOLS, eu égard aux ingrédiens; savoir, *le simple* et *le composé*. *Le simple* est celui qui ne contient qu'un seul ingrédient, outre l'excipient. Le composé est celui qui est formé de plusieurs substances : on les prépare des deux manières. Le *premier* par la seule infusion, et le *second* par la distillation.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation de l'alcool ?

Pour bien préparer l'alcool, il faut observer attentivement les règles suivantes :

I. Les corps que l'on veut soumettre à l'action du menstrue doivent subir auparavant une pulvérisation subtile, selon que la substance à extraire est d'une solution plus ou moins difficile. Il faut choisir le vase tel qu'il ne puisse produire aucune altération sur les ingrédiens; le remplir, au plus jusqu'à la moitié, des substances qui doivent subir l'opération, le tenir exactement fermé en y ménageant cependant une très-petite ouverture, surtout si on emploie la chaleur; et enfin, pour terminer l'opération, filtrer ou couler ces produits avec le plus grand soin.

II. Les substances qui ont différens degrés de solubilité, ne doivent pas être infusées en même

temps dans le menstrue spiritueux ; on infuse d'abord les moins solubles, ensuite celles qui le sont davantage, afin que le médicament acquière les propriétés convenables.

III. Les végétaux très aqueux diminuent la force du menstrue spiritueux ; ainsi on ne doit les mêler avec le menstrue qu'après les avoir desséchés convenablement : sont exceptées de ce cas les plantes crucifères, et autres qui perdent par l'exsiccation leur efficacité.

IV. Il faut toujours dans les médicamens très-spiritueux, employer la distillation au bain-marie; on doit ensuite rectifier les liqueurs distillées, afin de les rendre plus parfaites.

V. C'est à tort qu'on distille ou fait infuser dans l'alcool des corps qui ne contiennent que des principes extractifs. Si, au contraire, on se sert d'un menstrue spiritueux étendu d'eau, on n'obtiendra, par la distillation, que la partie spiritueuse; alors le menstrue spiritueux, affoibli par l'eau, dépose les substances qu'il tient en solution, et le médicament prend une couleur laiteuse (1).

---

(1) En parcourant les descriptions des opérations pharmaceutiques décrites dans les diverses pharmacopées, on verra clairement que beaucoup de médicamens, absolument analogues, ont été désignés par des noms très-différens. En effet, on trouve des médicamens connus sous le nom de *teintures*, *d'élixir*, *d'essence*, *de baume spiritueux*, *d'esprit ardent ou inflammable*, d'*eaux composées*, etc. lesquels, tous dans leur essence, ne sont autre

Qu'est-ce que le baume ?

Le baume est un médicament liquide, souvent onctueux, un peu plus épais que les huiles, ayant ordinairement la consistance du baume natif, composé d'huiles épaisses ou essentielles, ou de teintures spiritueuses, et épaissi convenablement par

---

chose qu'une disgrégation d'une ou de plusieurs substances végétales, animales, ou minérales dans l'alkool. Pour éviter la confusion qui doit nécessairement résulter d'une grande variété de noms, pour exprimer tant de médicamens d'une même espèce, et afin de réunir les préceptes qui correspondent à cette classe de produits, j'ai cru nécessaire d'inclure tous ces médicamens sous le nom générique d'alcool, par rapport au nom du menstrue; par la même raison tous les médicamens composés, qui ont pour excipient le vin, l'huile ou le vinaigre, sont appellés *vins*, *huiles* ou *vinaigres*, comme on le trouve déjà dans quelques pharmacopées modernes, surtout dans celle de Nancy, où l'on a adopté le nouveau système de nomenclature chimique, admis de tous les savans. Le grand avantage que procure à l'étude de la chimie le nouveau système de nomenclature, soit en la facilitant par la simplicité et l'exactitude des mots, soit en bannissant les fausses idées qu'impriment les anciens mots impropres, me font croire qu'il ne sera pas moins avantageux d'admettre cette réforme systématique dans la nomenclature pharmaceutique. L'idée de retrancher cette grande variété de noms qu'on donne à la disgrégation des corps dans l'alcool, en les incluant sous le nom générique de son menstrue, constitue déjà une partie de cette réforme. On pourroit y donner une plus grande extension, en donnant à des

des substances résineuses, ou extractives telles que

---

chaque espèce de médicamens le nom spécifique de la base qui la compose. Dans le cas où il y aurait deux alcools d'une même base, dont l'un proviendrait seulement de la base et de l'excipient, et l'autre d'autres substances, on pourrait ajouter au premier le nom de *simple*, et au second, celui de *composé ;* et si les deux provenaient d'une même base, d'un même excipient, et contenaient d'ailleurs plusieurs autres substances, on pourrait alors les distinguer facilement en ajoutant à chacun le nom de l'adjuvant, ou de la substance qui, après la base, serait la plus active ; et s'ils étaient préparés par une opération différente, par ex. : l'un par distillation, l'autre par l'infusion, on pourrait ajouter au premier le mot *distillé*, et au second le mot *infusé ;* par cette méthode, on ne confondrait pas les produits, malgré qu'ils eussent une grande analogie dans leur composition. D'après ces principes, j'appellerai *alcool d'aloès*, la teinture d'aloès ; *alcool d'aloès composé*, l'élixir de Paracelse, et *alcool d'aloès distillé*, l'élixir de Garrus. On peut également appliquer cette doctrine aux huiles, vins et vinaigres, comme aussi aux tablettes, onguents, emplâtres et autres, auxquels (malgré la signification impropre de quelques-uns d'eux), on pourrait conserver leur nom générique, attendu qu'ils sont très-anciennement consacrés par l'usage. Je ne doute pas que cette réforme n'éprouvât des contradictions, comme en éprouva le système de la nouvelle nomenclature chimique dans son commencement ; mais je crois qu'elle aurait un résultat aussi satisfaisant. J'avais déjà mis en avant cette réforme pour la nomenclature pharmaceutique dans un mémoire que j'ai lu à l'Académie Royale de

la cire, le savon, ou de poudres de diverses natures (1).

Qu'est-ce que la conserve ?

LA CONSERVE est un médicament mou, contenant des substances végétales, et auquel, au moyen du sucre, on donne la consistance de la bouillie.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation des conserves ?

Pour bien préparer les conserves on doit observer les règles suivantes :

I. On ne doit pas employer le procédé ordinaire en mélangeant le sucre pulvérisé avec le corps con-

---

Médecine pratique de Barcelone, avec le titre de *Réflexions* sur la nouvelle nomenclature chimique, l'an 1798.

(1) Le mot baume est si vague, que, comme le dit très-bien *Laugerius*, on ne peut assigner aucune classe certaine à ce genre de médicament. On lui donne, à la vérité, les noms de *natifs artificiels*, *spiritueux*, *huileux*, *sulfureux*, *savonneux*, *onctueux*, d'après ses différentes formes et consistances ; mais le terme générique *baume* n'est tiré ni de la forme, ni de la manipulation du produit. On ne peut donc donner du baume une définition exacte : je l'ai néanmoins défini d'une manière aussi générale qu'il m'a été possible, afin que, si on interrogeait les élèves sur ce sujet, ils pussent, en quelque façon, y répondre. Après de mûres réflexions, j'ai rangé tous les médicamens, auxquels on donne le nom de *baumes*, parmi les alcools, les huiles, l'onguent, et autres produits de ce genre.

cassé; car, le sucre n'adhérant que faiblement à la substance végétale, ne peut ni la pénétrer, ni la diviser, les conserves ainsi préparées demeurent imparfaites, et sont exposées à une fermentation plus prompte.

II. Le procédé employé par *Mesue*, et les autres pères de la pharmacie, étoit sans doute préférable : ils laissaient les conserves exposées au soleil pendant quarante jours, ayant soin de les remuer de temps en temps : ce n'était pas à cause de la dissipation imaginaire de la substance aqueuse et excrémentitielle qu'ils agissaient ainsi, mais bien parce que le sucre liquéfié par la chaleur du soleil, subissant une union plus intime avec la substance pulpeuse des végétaux, rendait le médicament meilleur et plus durable.

III. La méthode décrite par *Baumé*, pour la préparation des conserves avec les végétaux desséchés et pulvérisés, est incomplète; car elle ne peut s'appliquer aux substances qui souffrent de l'altération dans l'exsiccation, surtout aux anti-scorbutiques; de plus, elle est laborieuse, comme il l'avoue lui-même, et contraire au but et à la nature des conserves, puisque les végétaux secs, déjà conservés par eux-mêmes, n'ont pas besoin de nouvelles préparations pour les conserver. D'ailleurs, la quantité double ou triple du sucre dont on doit se servir est encore inutile, et diminue même la force du médicament. Par ce procédé, on forme plutôt un électuaire qu'une conserve naturelle.

IV. Une méthode plus claire et plus parfaite est

celle de *Laugerius*. Après avoir déterminé la quantité du suc contenu dans les végétaux qu'on doit employer, on prend deux fois autant de sucre pur, qu'on dissout dans un peu d'eau, et qu'on fait ensuite chauffer, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de tablette. On le retire alors du feu, et on l'ajoute peu à peu dans un mortier de marbre, dans lequel est contenue la substance végétale, réduite en pulpe; on remue cette matière jusqu'à ce qu'enfin on ait fait un mélange exact. Les conserves ainsi préparées gardent plus longtemps leur efficacité, et si, par la suite, elles deviennent grumeleuses, il faut alors les triturer et les délayer avec une certaine quantité de sirop approprié.

V. Comme dans les conserves on fait usage du sucre plutôt pour diminuer la propriété médicamenteuse que pour l'augmenter, on emploie une quantité double de sucre, eu égard au poids du suc contenu dans les végétaux, et non à raison des végétaux entiers, comme plusieurs ont coutume de le faire. *Baumé*, dans ses élémens de pharmacie, a établi le rapport qu'il y avait entre les parties solides de la plupart des végétaux, et la quantité du suc qu'ils contiennent; de sorte que l'ouvrage qu'il a donné sur cette matière peut faciliter beaucoup la préparation des conserves (1).

---

(1) Les anciens avaient coutume d'envelopper de sucre les parties récentes des végétaux, et, pour cette opération, ils suivaient un double procédé : savoir, en mêlant le sucre avec les végétaux réduits en pulpe, ou en les en-

Qu'est-ce que la confection ?

LA CONFECTION est un médicament qui a la consistance de la bouillie, formée des substances pulvérisées et mêlées avec le miel, le sirop ou autres substances pulpeuses et épaissies par leur mélange avec les poudres.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation des confections ?

Pour bien préparer les confections, il faut suivre les règles suivantes :

I. La plupart des confections ou électuaires employés par les anciens, et formés de substances inutiles ou superflues, tels que certains métaux, perles, etc., avaient sans doute besoin de réforme. *Baumé* et autres y ayant travaillé avec succès à l'aide de la chimie, on peut consulter leurs ouvrages pour la préparation des confections.

II. Pour préparer les conserves, il faut bien pulvériser les ingrédiens, les mêler exactement entre eux et avec les corps destinés à les délayer. Leur consistance doit être à peu près comme celle du miel ou de la térébenthine, c'est-à-dire, telle qu'elle ne soit pas fluide, et qu'elle ait la mollesse de la pulpe,

---

tourant extérieurement avec du sucre ; ils donnaient le nom de *condit* ou *corps confis* à chacun de ces produits, mais ceux de la première espèce doivent être considérés comme de vraies conserves, tandis que ceux de la seconde sont plutôt du ressort du confiseur que du pharmacien.

c'est ce qu'on appelle dans la pratique, *consistance d'électuaire.*

III. Pour obtenir cette consistance, la quantité des drogues doit varier selon leur nature. Il faut néanmoins observer cette règle générale : les poudres des écorces, des racines et semblables, consument le triple de sirop. Les gommes-résines, comme le galbanum, exigent un excipient égal à leur poids, il en faut un peu moins pour les vraies résines, comme le mastique. Pour les métaux, leurs oxides, leurs préparations insolubles, et la plupart des sels neutres, il faut employer un excipient égal à la moitié de leurs poids ; mais pour les alkalis, on doit en prendre le dixième ; enfin, les extraits n'ont pas besoin d'excipient, attendu leur consistance, à moins toutefois qu'ils ne soient durs : alors on les ramollit avec une petite quantité d'excipient.

IV. Si les ingrediens qui entrent dans la confection se combinent entr'eux, et acquièrent, par cette combinaison, des propriétés nouvelles, la quantité de l'excipient ne suit pas celle des ingrédiens, mais on doit l'augmenter selon les circonstances. On en trouve un exemple dans la crème de tartre et les terres calcaires, lorsqu'on les réunit pour former un électuaire.

V. La plupart des confections, comme celles d'hyacinthe, de diascordium et autres, perdent avec le temps leur efficacité ; elles dureraient sans doute plus longtemps si, après avoir préparé en particulier les poudres et les extraits qui les composent, on les mêlait avec l'excipient lorsque le besoin le demande ;

mais il reste un doute que l'expérience doit seule lever ; savoir, si ce procédé se rapporte également aux autres confections ; car il est constant que des poudres, quoique conservées avec soin, s'altèrent à la longue, et que le plus souvent elles conservent leur efficacité dans les électuaires (1).

VI. Les cristaux qui se forment fréquemment dans les électuaires, sont le résultat de la cristallisation du sucre, et annoncent la décomposition de ce genre de médicament : on peut éviter cet inconvénient, si on emploie pour la préparation un sirop, dont le sucre soit abondamment pourvu de principes mucoso - sucrés. On peut néanmoins encore s'opposer à cette altération, en suivant les préceptes que donne M. *Deyeux*, lesquels consistent à donner au sirop peu de densité, de le

---

(1) La différence entre électuaires, confections et opiats, est accidentelle, car ils sont composés à-peu-près de même ; ainsi, on doit les renfermer sous le nom générique de *confection* : cependant, on donnait le nom d'*opiats* à quelques confections particulières, dans lesquelles entrait l'opium ; mais cette distinction n'existe plus dans la préparation des confections. On emploie communément, comme je l'ai déjà exposé, une quantité triple d'excipient pour un grand nombre de substances, et cette règle générale se trouve même dans les anciens codes de pharmacie. On prend le quintuple ou le sextuple de l'excipient pour les confections cordiales ; le quadruple pour les purgatives, et le triple pour la préparation des autres confections.

déposer ensuite dans une étuve jusqu'à ce qu'on n'observe plus de cristaux. Ceux-ci séparés, on fait cuire le résidu jusqu'à consistance convenable, et on l'emploie ensuite pour la préparation des confections.

Qu'est-ce que l'eau ?

L'EAU est un médicament liquide et diaphane, se chargeant des principes volatils des substances, et se combinant avec les corps susceptibles de s'y dissoudre.

Combien y a-t-il d'espèces d'eaux ?

Il y en a de deux sortes, savoir, *l'eau distillée* et *l'eau non distillée*. La première se prépare au moyen de la distillation, et la seconde par une simple solution.

Combien y a t-il d'eaux non distillées ?

Il y en a deux espèces; l'une que l'on peut appeler *médicamenteuse*, et l'autre *minérale artificielle*. La *première* tient abondamment en solution une ou plusieurs substances ordinairement salines: je parlerai de la seconde dans les produits magistraux.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation des eaux distillées ?

Pour préparer les eaux distillées, il faut observer les règles suivantes :

1. Les plantes qui ne sont ni aromatiques, ni salines spiritueuses, quoique fournissant quelques principes à la distillation, ne donnent cependant qu'une eau

qui a peu de vertu, du moins à la dose à laquelle on les administre communément. Il en est de même des eaux distillées que l'on retire des substances animales ; mais les eaux distillées des plantes aromatiques et anti-scorbutiques ont une vertu bien marquée.

II. Il est inutile pour donner aux eaux plus de propriété, de distiller les plantes inodores avec leur sue exprimé, et de se servir du bain-marie : c'est encore inutilement que, pour donner plus de vertu aux eaux aromatiques, on les distille avec les décoctions et les sues des plantes. Quelle que soit la distillation, il faut toujours avoir soin de laisser au fond du vase une quantité suffisante de liqueur : sans cela, les eaux distillées sentiraient l'empyreume.

III. Pour la distillation de l'eau inodore, après avoir coupé l'herbe en petits morceaux, on emplit environ la moitié du vase, on verse ensuite dessus de l'eau ordinaire, jusqu'aux deux tiers environ de sa capacité, et le lendemain, à l'aide d'un feu modéré, on doit la distiller jusqu'à la moitié.

IV. Pour la distillation des eaux huileuses aromatiques, on soumet à l'eau les substances coupées en petits morceaux, afin qu'elles puissent aisément être agitées par l'ébullition. Après en avoir rempli l'alambic aux deux tiers au plus de sa capacité, après quelques digestions ou macérations préliminaires, on doit procéder à la distillation à feu nu, au degré de l'eau bouillante, et la continuer jusqu'à ce que l'eau, tombant goutte à goutte, ait peu

ou point d'odeur. Pour les eaux anti-scorbutiques, la distillation est la même, à l'exception cependant de la digestion préliminaire. On doit la cesser dès que l'eau, qui en provient, est fade et insipide.

V. Pour la distillation et la reposition des eaux aromatiques et anti-scorbutiques, il faut avoir le plus grand soin de tenir les vases bien fermés. Quoique les eaux huileuses aromatiques soient plus parfaites lorsqu'elles sont saturées d'huile essentielle, cependant on doit les séparer exactement de cette huile qui surnage, afin qu'elles puissent pleinement satisfaire à l'usage auquel on les destine.

VI. La construction des alambics donnée par *Lavoisier* est très-bonne. On emploie aussi avec avantage le serpentin pour la distillation des eaux : on doit préférer les vases de terre et de verre : si, cependant, on se sert de vases de cuivre, on doit toujours veiller à ce qu'ils soient bien étamés (1).

Qu'est-ce que l'emplâtre ?

L'EMPLATRE est un médicament externe, ayant une consistance solide et tenace, ductile à la cha-

---

(1) On trouve dans quelques pharmacopées plusieurs produits nommés par les uns *eaux simples* et *eaux composées* par les autres, dont l'excipient n'est pas l'eau, mais bien l'alcool. On doit les retrancher du nombre des eaux, et comme je l'ai dit plus haut, les comprendre sous le nom générique d'*alcool*. Cette règle est très-utile à la pharmacie, et on doit en général s'en servir pour la classification de tous les médicamens.

leur, formé d'huiles et d'axonges, qui lui servent d'excipient, et auxquelles on donne une épaisseur convenable au moyen de la cire, des résines ou des oxides de plomb, afin d'en faire une masse que l'on puisse aisément malaxer.

Combien y a-t il d'emplâtres ?

Il y en a de deux sortes, à raison de la matière qui lui donne de la consistance; l'un est épaissi par la cire, les résines et autres substances sèches; et l'autre par la coction et la dissolution des oxides de plomb et autres substances de cette espèce (1).

---

(1) C'est à juste titre que M. *Deyeux*, dans des observations sur les emplâtres, imprimées dans le vol. XXXIII des *Annales de Chimie de Paris*, dit qu'on ne doit appeler emplâtre que ce genre de médicament qui tient sa consistance de la combinaison des huiles avec les oxides métalliques; mais qu'on ne doit pas renfermer dans ce genre celles qui sont le produit de la solution de la cire et des résines dans les huiles, et que ceux-là doivent plutôt porter le nom d'onguents solides. Cette doctrine est absolument conforme aux principes sur lesquels est basé cet ouvrage élémentaire, doctrine qui n'a été qu'annoncée dans la première édition, et à laquelle il a été donné plus d'extension dans celle-ci. Mais nous ne pouvons faire ce changement, ainsi que plusieurs autres analogues très-essentiels qui en deviennent la conséquence, à moins de réformer entièrement la nomenclature pharmaceutique, réforme dont M. *Carbonell* a senti la nécessité, ainsi qu'il a été dit ailleurs.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation des emplâtres ?

Pour bien préparer les emplâtres, on doit connaître les règles suivantes :

I. Pour préparer les emplâtres de la première espèce, on doit d'abord examiner avec attention la proportion des ingrédiens, l'épuration des féces : et on les termine ensuite, au moyen d'une simple solution.

II. Si on soumet à l'action du feu les emplâtres de la seconde espèce sans y ajouter de l'eau, l'huile brûle, la révivification des oxides s'opère, et l'emplâtre noircit. Quand, au contraire, on emploie l'eau, la solution des oxides se fait plus lentement dans les huiles, et alors la masse emplastique prend une couleur blanche ou cendrée, pourvu cependant qu'il n'y ait pas eu de combustion.

III. Dans les emplâtres saturnins, pour la coction desquels on doit employer l'eau, il faut d'abord faire chauffer lentement l'oxide de plomb avec l'huile, et remuer ce mélange avec assiduité ; il faut aussi veiller à ce que l'huile ne brûle point. On verse ensuite dans le vase, que l'on a soin d'éloigner du feu, une quantité modique d'eau : puis on soumet l'emplâtre à la coction jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable : si, cependant, il est encore nécessaire d'ajouter une nouvelle quantité d'eau, il faut le faire pendant que le vase est éloigné du feu : mais si la matière a perdu beaucoup de sa chaleur, on doit l'agiter sans interruption avec une spatule

de bois, afin que les oxides puissent se combiner plus aisément avec les huiles et les graisses. Le résultat de cette combinaison est une espèce de savon métallique, exactement combiné avec les substances mucilagineuses. Pour obtenir cette combinaison, il faut exposer ensemble ces substances à l'action du feu, car on tenterait en vain de combiner directement les huiles avec le mucilage.

IV. On doit liquéfier et ajouter aux emplâtres, à la fin de la coction, la cire, la térébenthine et autres corps semblables; il en est de même du savon qui, après avoir été réduit en parties très-minces, doit se liquéfier également au moyen d'une agitation continuelle. Quant aux autres ingrédiens, on doit les mêler de la manière et dans l'ordre suivant, à la masse emplastique, à moitié refroidie; 1°. les gommes-résines, divisées dans le vinaigre, ayant après leur colature la consistance du miel; cependant, quand il est possible, on les emploie plus avantageusement pulvérisées; 2°. les résines réduites en poudre, et encore mieux unies à d'autres poudres; 3°. les extraits épaissis (sans être durs) au moyen d'une forte agitation; 4°. le mercure éteint par la térébenthine; 5°. le camphre divisé par l'huile; 6°. les poudres répandues également à l'aide du tamis, et agitées loin du feu; 7°. enfin, on doit instiller dans cette masse, presque réfroidie, les huiles essentielles.

V. Il faut malaxer plus longtemps avec l'eau les emplâtres qui ne sont pas pourvus de principes extractifs et gommeux; quant à ceux qui en sont pour-

vus, ils perdent, en les malaxant dans l'eau, une partie de leurs extraits et de leur consistance. On les conserve dans un papier légèrement imbibé d'huile.

VI. On connaît que l'emplâtre a acquis la consistance nécessaire lorsque sa masse réfroidie devient douce comme de la cire molle, et qu'on ne peut la malaxer sans qu'elle s'attache aux doigts.

Qu'est-ce que l'extrait?

L'EXTRAIT est un suc végétal, obtenu par la décoction ou l'infusion, et auquel on donne une consistance plus ou moins grande, en lui enlevant son humidité (1).

L'extrait est un résidu qu'on obtient, quand on évapore avec précaution, soit le suc d'un végétal, soit un liquide aqueux ou spiritueux, qu'on a mis digérer, macérer ou bouillir avec une plante ou une substance animale quelconque (2).

---

(1) Je pense que la définition adoptée par M. *Deyeux*, dans ses cours de pharmacie, est plus exacte, c'est pourquoi, je pense, qu'il sera bon de la rapporter. *Note du traducteur.*

(2) La difficulté d'isoler les principes ou substances extraites des végétaux par le moyen de l'expression, de la décoction et de l'infusion; le défaut de connaissances exactes et rigoureuses sur la nature des principes extraits, l'idée de réduire aux divisions reçues toutes les substances nouvellement découvertes, la crainte d'innover sans

Combien y a-t-il d'extraits ?

Il y a cinq extraits, à raison de leurs natures et de leurs propriétés : 1°. extrait gommeux ou mu-

---

besoin, m'ont porté, comme les autres chimistes modernes, à admettre, sous le nom d'*extrait*, toutes les substances tirées des végétaux par le moyen indiqué, et à les diviser en *extraits mucilagineux*, *savonneux*, *résineux*, *gommo-résineux*, et *extracto-résineux* ou *extractifs*. L'analogie dans la manière d'extraire ces divers principes, et la facilité de réunir le précepte de leur préparation, ont suffi pour m'engager à ne pas altérer cette doctrine et ne pas m'écarter de l'ordre adopté dans ma 1re. édition, en me conformant à la doctrine des savans auteurs modernes. Cependant, je ne doute pas que la réforme de cette doctrine fût réellement utile : si elle était basée sur la théorie lumineuse qu'en a donné le professeur *Vauquelin*, dans un mémoire inséré dans le n°. 13, tom. 2, pag. 533, des *Journaux de la Société des Pharmaciens de Paris*. En effet, l'extrait mucilagineux et l'extrait résineux ne sont pas réellement des extraits, de même qu'on ne considère pas comme tels le sucre, la fécule, et autres substances extraites des végétaux ; puisque les premiers appartiennent aux mucilages, et le second aux résines. Les extraits gommo-résineux ne sont pas des corps qui aient des propriétés moyennes entre les substances gommeuses et les résineuses, c'est-à-dire, ne sont point des substances qui résultent de principes identiques et constans, mais seulement de purs mélanges de ces principes dans une proportion inconstante et variable. Quant aux extraits savonneux, on croyait que, par l'union d'un principe huileux avec une substance

cilagineux ; 2°. savonneux ; 3°. résineux ; 4°. gommeux résineux ; 5°. *extracto* résineux ou extractifs.

---

saline, on obtenait une autre substance particulière qui avait des caractères constans et déterminés : mais je me suis assuré, par des expériences répétées, l'inconstance de leurs principes, et la variété de leur caractère, qu'ils n'étaient pas de vrais extraits, par la même raison qu'on ne considère pas comme tels les gommes-résines et autres substances végétales. Enfin, l'unique substance qu'on sépare des végétaux, et à laquelle appartient en propre le nom d'extrait, est la substance que nous avons appelée *matière extractive* des végétaux, et dont les propriétés sont décrites dans la dernière espèce des extraits. Cette substance, toujours composée des mêmes principes, qui, exposée à l'action de différens réactifs, offre des phénomènes constans, qui forme la principale et la plus estimable partie des végétaux à cause de sa vertu médicinale, et à cause de son application à la teinture, présente quelques variétés dans ses effets, selon les différens végétaux desquels on l'extrait, comme on l'observe dans l'extrait de kina, de concombre, etc. ; dont la variété peut provenir de la différente proportion des principes constitutifs, ou plutôt du mélange d'autres substances étrangères unies avec elles : le temps et l'expérience pourront seulement éclaircir ce doute. Il résulte de cette doctrine que nous devrions seulement admettre une seule espèce d'extrait, ou une seule substance qu'on appelât *extrait*, qui est la matière extractive des végétaux ; que les extraits résineux et et les gommeux devraient rentrer dans la classe des résines et des gommes ; et que l'extrait savonneux et les gommo-

Le

Le *premier* est une substance glutineuse, grasse, insipide, soluble seulement à l'eau; mais nullement à l'alcool, qui bien desséchée, devient cassante; elle n'absorbe pas l'oxigène de l'air, fournit abondamment par la distillation un acide pyro-muqueux. On la trouve dans les racines, les feuilles les troncs d'arbres les plus tendres : où elle découle spontanément des végétaux, dont elle se sépare naturellement, telle que la gomme arabique, ou bien on opère artificiellement cette séparation à l'aide d'un menstrne aqueux, et alors on met ce produit au nombre des médicamens magistraux. Le *second* est une substance molle et sèche, inodore, nullement soluble à l'eau, mais entiérement à l'alcool, au moyen duquel on le sépare des corps. On croit que sa nature est semblable à celle d'une huile volatile, épaissie, mais davantage oxigénée. Le *troisième* est un suc concret, soluble en partie dans l'eau ou le vinaigre, avec lesquels il forme un fluide de couleur laiteuse; sa solution se fait mieux par l'alcool : il ne découle des végétaux que par incision. Le *quatrième* est le suc des plantes épaissi convenablement, qui, outre les substances particulières aux végétaux, contient abondamment des sels essentiels; il attire puissamment l'humidité de l'air, et se convertit alors en un fluide sirupeux. Le *dernier*, enfin, est une substance brune, sèche, entierement soluble

---

résineux doivent seulement être considérés comme des mélanges inconstans et variables des autres principes des végétaux.

à l'eau, que l'on retire de l'infusion, de la décoction des végétaux, et de leurs sucs convenablement épaissis; il donne à la distillation un acide, une huile et un peu d'ammoniaque : il est composé de carbone, d'hidrogène, d'azot et d'oxigène; il attire un peu l'humidité de l'air, et absorbe avidement son oxigène par la combinaison duquel la substance extractive acquiert une nature résineuse, et est précipitée par le menstrue aqueux, dans lequel il est insoluble.

Quelles sont les règles à suivre pour la préparation des extraits ?

Pour bien préparer les extraits, il faut observer attentivement les règles suivantes :

I. Les liquides dont on obtient les extraits par le secours de la vaporisation, sont les sucs des végétaux, leur infusion ou leur décoction. On doit consulter les règles qui ont été précédemment établies, et qui ont rapport à la préparation de ces produits : il faut retirer avec soin, au moyen de l'eau, les substances de nature extractive et savonneuse. Si, cependant, elles contiennent quelques principes résineux, on les obtient séparément, à l'aide d'un menstrue aqueux et spiritueux, comme on le pratique pour les corps gommo-résineux : et alors la solution particulière de l'une et l'autre de ces substances dans le menstrue, donne un extrait de bonne nature, dont le mélange est exact.

II. La plupart prétendent que l'on doit clarifier, au moyen de l'albumine des œufs, le suc, l'infusion et la décoction des végétaux avant qu'ils soient

épaissis. Quelques-uns pensent qu'ils ne doivent pas l'être du tout, mais *Laugerius* conseille d'éviter les deux extrêmes. D'après son opinion, il paraît plus convenable de les dépurer seulement par une simple reposition ou par la colature.

III. Dans la préparation des extraits, on doit, pour évaporiser les liquides, employer une chaleur très-douce. On ne doit se servir que de la quantité de véhicule rigoureusement nécessaire, et l'évaporer sans ébullition au bain-marie, parce que les substances se précipitent pendant la vaporisation, (comme il arrive particuliérement dans les extraits savonneux) adhèrent au fond du vase, où venant à brûler ils donnent à l'extrait une odeur *empyreumatique*.

IV. Pour dissoudre et extraire parfaitement les résines, on doit d'abord les réduire en poudre très-fine, les infuser ensuite dans un menstrue spiritueux, ayant soin d'ajouter souvent à la quantité du liquide. Le menstrue spiritueux, le plus propre à cette solution, est l'éther le plus pur: l'alcool, quoique rectifié, ne se charge pas seulement de principes résineux purs; car, plus il est aqueux, plus il divise aisément les principes extractifs et gommeux. L'eau versée dans ces solutions se combine avec le menstrue spiritueux, et la substance tenue en solution se précipite. On la sépare par la filtration, et on la fait ensuite dessécher; mais si on fait la distillation au bain-marie dans un alambic de verre, on obtient alors ce menstrue spiritueux, qui a les mêmes propriétés qu'auparavant.

V. Si, pour préparer les extraits, on se sert d'un

menstrue vineux, il fournit en se vaporisant une substance grasse et épaisse, qui se mêle aux extraits et empêche de les obtenir purs. Si, cependant, on se sert de ce véhicule, on doit en employer le moins possible.

VI. Les vases destinés à la vaporisation des extraits doivent être de terre vernissée, de porcelaine ou d'argent : on doit avoir soin de les tenir découverts ; mais pour perfectionner la solution des substances extractives, et pour que leur vaporisation soit exacte, il faut éviter soigneusement, pendant cette opération, le contact de l'air avec le liquide ; car la nature des substances extractives est changée lorsqu'elles se combinent avec l'oxigène : c'est à l'expérience à démontrer si cette substance résineuse perd alors sa propriété, ou en acquiert davantage.

VII. La densité des extraits sert à faire connaître s'ils ont acquis une consistance convenable : ils sont parvenus à ce degré lorsqu'ils ont l'épaisseur du miel, ou qu'étendus sur du papier, on n'aperçoit aucun signe d'humidité de l'autre côté ; mais, pour conserver plus longtemps les extraits savonneux, on les réduit à une consistance presque sèche ; enfin, les résineux purs doivent toujours avoir une parfaite solidité (1).

Qu'est-ce que l'huile ?

L'HUILE est un médicament onctueux, ordinai-

(1) Les anciens employaient les mots de *robe*, *sapa* et *defrutum* pour désigner des espèces d'extraits, qui en sont

rement fluide, insoluble dans l'eau, et inflammable.

Combien y a-t-il de sortes d'huiles ?

L'huile est considérée soit comme médicament résultant de la combinaison artificielle ou de la mixtion de diverses substances, soit comme substance formée naturellement dans les corps dont on la retire par le secours de l'art : ses principes constitutifs sont le carbone, l'hidrogène et un peu d'oxigène. L'huile, considérée sous le premier rapport, est un médicament liquide et onctueux, ayant le plus souvent pour excipient l'huile commune ou d'olive, et qui tient en solutions à l'aide de l'infusion, de la digestion ou de la décoction, les principes d'une ou plusieurs substances soumises à son action. Quant à l'huile considérée comme produit naturel des corps, elle est de trois espèces ; savoir, *l'huile fixe*,

---

de véritables ; aussi a-t-on bien fait de les renfermer dans le chapitre et dans la même classe ; car le *robe* est le suc dépuré d'un fruit quelconque, ayant à-peu-près la consistance du miel. *Sapa* est le suc de raisins cuits à la même consistance : ainsi, on voit par cette définition que c'est une espèce de rob ; *defrutum* est de même le suc de raisins, privé au moins, par l'évaporation, d'un tiers de son humidité ; mais les résines extraites par un menstrue spiritueux, quoiqu'elles n'aient pas la consistance ordinaire de l'extrait, subissent pourtant essentiellement la même opération ; c'est pourquoi, j'ai jugé à propos de les ranger parmi les extraits, afin de ne pas m'éloigner du système que je me suis proposé.

l'huile volatile, et *l'huile empyreumatique* ou *fétide*. La première est un corps gras et onctueux, d'une saveur douce et nauséabonde, inodore, insoluble dans l'alcool, ne se vaporisant point à la chaleur de l'eau bouillante, contenant un peu de matière muqueuse, et ayant une consistance butireuse quand elle provient de certaines semences. *L'huile volatile* est un corps ordinairement fluide et onctueux, d'une saveur âcre et caustique, insoluble dans l'alcool, se vaporisant au degré de la chaleur bouillante, s'enflammant par le contact des acides, et conservant l'arôme ou principe odorant des plantes dont on le retire. *L'huile empyreumatique* ou *fétide* est un corps fluide, épais, onctueux, noirâtre, d'une odeur très-fétide, d'une saveur âcre, insoluble dans l'alcool, ne se vaporisant qu'au plus haut degré de chaleur; cependant, à l'aide de distillations répétées, et surtout en mêlant cette huile à la terre alumineuse, elle devient ténue, volatile et transparente, et perd sa causticité.

Quelles sont les règles pour bien préparer les huiles?

Pour bien préparer les huiles, on doit observer les règles suivantes:

I. L'huile ne peut obtenir, à l'aide de l'infusion, de la digestion et la décoction, que la solution des principes résineux, huileux, gras et aromatiques; et cette solution se fait de manière différente, suivant la nature des principes que l'on veut extraire: c'est inutilement que l'on fait bouillir ou infuser dans les huiles les substances mucilagineuses extractives,

ainsi que le plus grand nombre des matières animales; car il est certain, que dans cette préparation, l'huile et le temps du pharmacien sont entièrement perdus : c'est pourquoi ces derniers médicamens huileux ne doivent pas être admis dans la pharmacie.

II. On doit mettre dans un vase de verre bien fermé et avec l'huile la plus pure, les fleurs aromatiques et particuliérement celles non huileuses, comme celles de jasmin. On les tient ensuite exposées à la chaleur du soleil d'été, en remplaçant par de nouvelles, celles qui ont été précédemment infusées; par ce procédé, on extrait une excellente huile aromatique : l'huile des fleurs et des herbes pourvues d'huile essentielle, comme la rue, doit être aussi préparée par la digestion dans un vase bouché, en renouvelant, comme dans le cas ci-dessus, les substances qui ont été les premières mises en infusion dans le liquide; on obtient ainsi une huile très-aromatique et très efficace : pour extraire des plantes herbacées, comme la ciguë, leur huile et leur partie résineuse colorante, il faut les concasser récentes, et les faire bouillir dans une huile commune; on reconnait que cette huile a les qualités requises, quand, ayant perdu son humidité, elle a une couleur verte agréable : mais si, parmi ces substances, il en est qui exigent l'infusion dans l'huile, et d'autres la décoction, on doit toujours faire précéder cette dernière.

III. Les huiles rancissent facilement par l'humidité, c'est pourquoi on doit la leur enlever avec soin,

au moyen de la coction; il faut se servir, pour cette opération, d'une douce chaleur, et mieux encore du bain-marie, car l'huile s'altère facilement par l'action de la chaleur, devient âcre, et acquiert des principes nuisibles. On reconnaît que les huiles sont bien privées de leur humidité lorsque jetées par gouttes sur le feu, elles ne pétillent pas, et donnent une flamme clair et paisible.

IV. Pour extraire convenablement les huiles fixes, il ne faut point employer la chaleur, parce qu'alors elles rancissent facilement. On doit en ce cas envelopper les corps dans un linge, et les soumettre à l'action forte et longtemps continuée du pressoir. Quant aux substances qui contiennent plus d'humidité ou de mucilage, elles fournissent une huile plus abondante et moins sujète à l'altération, quand on les a disposées à l'opération par la torréfaction: mais pour extraire des semences, comme celle de de cacao, leurs huiles fixes butireuses, après les avoir concassées et légérement torréfiées, on doit les plonger chaudes dans l'eau bouillante, et les y laisser environ une heure. On y verse ensuite de l'eau froide; puis, laissant reposer le liquide, on extrait les huiles qui s'élèvent à la partie supérieure. Les corps huileux, comme la noix muscade et les baies de laurier, contiennent quelquefois une huile essentielle et volatile, que l'on obtient séparément, en procédant à la décoction de ces corps dans un alambic, auquel on a adapté un récipient.

V. Quand les corps contiennent abondamment une huile volatile à laquelle ils adhèrent peu, en les

pressant convenablement, ils fournissent une huile aromatique unie à un peu de mucilage, dont on la sépare par le repos. Pour extraire de certaines substances, l'huile essentielle qu'elles contiennent, après les avoir mises dans l'eau, on procède à la distillation; ensuite, si on distille une nouvelle quantité de matière dans l'eau aromatique qui forme le résidu de la distillation, on obtient de l'huile en plus grande quantité : quoique les huiles essentielles perdent avec le temps la fluidité et leur odeur, on peut les rendre de nouveau fluides et odorantes, en les distillant avec une nouvelle quantité de matière.

VI. Les huiles essentielles exotiques, quoique plus pesantes que l'eau, peuvent cependant être élevées dans la distillation, et s'obtenir de la même manière que les huiles indigènes. On peut, pour cette opération, employer avantageusement l'appareil décrit par *Baumé*.

VII. Avec le temps les huiles fixes rancissent par la combinaison de leur partie muqueuse avec l'oxigène : c'est pourquoi, afin de les conserver plus longtemps, on doit apporter le plus grand soin pour en séparer la partie mucilagineuse et éviter le contact du gaz oxigène. Les huiles volatiles, en se combinant avec l'oxigène, acquièrent de la solidité, et sont transformées en vraies résines. Toutes les huiles soumises à une violente action du feu perdent une partie de leur hidrogène, et deviennent empyreumatiques; quoiqu'elles soient naturelles, on doit les considérer comme des corps altérés par l'art. Si une huile essentielle est unie à une huile empyrenma-

tique, en la mettant dans un alambic de verre, et versant dessus une certaine quantité d'eau, on obtient exactement, à l'aide de la distillation, la séparation de l'huile essentielle.

Qu'est-ce que l'onguent?

L'ONGUENT est un médicament externe, gras et onctueux, formé d'huiles, autres corps gras mêlés à de la cire, des résines ou à des substances minérales, ayant plus de consistance que les huiles et toujours moins que l'emplâtre.

Quelles sont les règles pour préparer les onguens?

Pour bien préparer les onguens, on doit observer les règles suivantes:

I. Les cérats, les onguens, les pommades et les linimens se préparent ordinairement de la même manière et avec les mêmes drogues, dans des proportions cependant différentes. C'est pourquoi, comme ils ne diffèrent entr'eux que par leur consistance, on doit les comprendre dans la même classe En effet, on nomme *pommades* des médicamens qui ont une densité semblable à celle de la graisse de porc; les *onguens* sont ordinairement plus denses; les *cérats* tiennent le milieu entre les onguens et les emplâtres; les *linimens* ont plus de consistance que les huiles, ou ont une densité moyenne entre ces dernières et les pommades. On range les linimens parmi les médicamens magistraux.

II. Pour la formation des cérats, quand, pour donner de la consistance aux huiles, on emploie la cire, une partie de cette dernière suffit pour deux

parties d'huile. Pour faire les onguens, on n'en emploie qu'une quatrième partie, et la huitième seulement pour les linimens. On prépare les emplâtres avec parties égales de cire et d'huile.

III. Quelquefois, à cause de la consistance que peuvent acquérir les huiles et les graisses par leur mélange avec les résines, les substances minérales et autres, on en exclut entiérement la cire, ou on l'emploie en moins grande quantité. Pour mêler et combiner les ingrédiens dans la préparation des onguens, des cérats, des pommades et des linimens, il faut consulter les règles établies pour les emplâtres, lesquelles peuvent ordinairement s'appliquer ici, en ayant toujours soin de donner à chacun de ces produits une consistance particulière.

Qu'est-ce que la pâte ou masse ?

La pâte ou masse est un médicament durinscule, ductile, se laissant couper, cédant à la pression, et que l'on peut aisément malaxer. Elle est formée de diverses drogues pulvérisées, unies à un excipient approprié, et quelquefois de divers corps liquéfiés, melés ensemble. La masse ou pâte, divisée en plus petites parties, forme les *pilules*, les *trochisques* et les *tablettes sans feu*.

Qu'est-ce que la pilule ?

On appelle PILULE ou BOL une petite partie d'une masse pilulaire, à laquelle on a donné une forme sphérique.

Qu'est-ce que les trochisques ?

On nomme TROCHISQUES les petites parties d'une

masse friable, facile à dessécher, et qui sont disposées en ronds, gâteaux ou petits pains suffisamment épaissis.

Qu'est-ce que la tablette sans feu ?

La TABLETTE SANS FEU est un corps mince, ayant une forme ronde aplatie, ou le plus souvent carrée, faisant partie d'une masse composée de sucre, de poudre et de mucilage, mêlés à froid, ou de substances pulpeuses épaissies par le sucre.

Quelles sont les règles à observer pour la masse ou pâte ?

Pour préparer convenablement la masse ou pâte, il faut observer les règles suivantes :

I. 1°. Exactement pulvériser les substances sèches ; 2°. liquéfier celles qui doivent l'être dans un menstrue convenable ; 3°. les mêler toutes entre elles et avec l'excipient ; 4°. répartir également les ingrédiens dans toutes les parties de la masse ; de manière que cette dernière soit homogène, ne s'attache pas aux doigts, et puisse être facilement malaxée et divisée en plus petites parties. Pour que cette opération soit bien faite, il faut battre pendant très-longtemps la masse dans un mortier avec un pilon ; on doit employer des instrumens qui puissent s'accommoder à la quantité des ingrédiens, et incapables de leur communiquer quelques propriétés nuisibles.

II. Il faut employer une substance mielleuse ou sirupeuse pour servir d'excipient à la masse pilulaire, autrement les pilules deviennent dures ou sèches, ne

peuvent être pénétrées par les humeurs de l'estomac, et n'agissent que faiblement; si, cependant, elles viennent à sécher, on ramollit la pâte avec le miel, le sirop, ou tout autre menstrue approprié. Afin de diviser plus régulièrement et plus promptement les pilules, on peut se servir d'une machine inventée par les allemands, et décrite dans les Elémens de pharmacie de *Baumé*. Après la confection des pilules, on les place aussitôt dans les vases, en ayant auparavant la précaution de les rouler dans la poudre de réglisse ou d'amidon, crainte qu'elles adhèrent entr'elles.

III. On ne doit point employer pour les trochisques d'excipient mielleux ou sirupeux, mais bien un mucilage, un suc ou une substance quelconque qui puisse promptement et entièrement sécher. Aussitôt que les trochisques sont préparés, il faut leur enlever l'humidité qu'ils contiennent, à l'aide d'une douce chaleur, ensuite les reposer dans des vases bien fermés et dans un endroit sec. *Baumé* et quelques autres pharmaciens regardent comme inutile la préparation des trochisques, et pensent que les poudres bien conservées des ingrédiens, peuvent seules remplir les diverses indications. Il leur reste maintenant à démontrer que les poudres reposées se conservent plus longtemps sans altération que les trochisques. D'après *Laugerius*, je crois bien plus vraisemblable qu'elles se conservent dificilement en cet état, et qu'elles durent plus longtemps sous forme de trochisques.

IV. Pour l'excipient des tablettes faites sans le secours du feu, il faut employer un mucilage ou

autre corps semblable, qui soit d'une dessiccation prompte et facile, et puisse fournir des tablettes sèches et fragiles. Le sucre qui entre en grande quantité dans la composition de ces tablettes doit être blanc et très-sec. Après avoir préparé la pâte, on la place sur un papier couvert de poudre d'amidon, on l'applanit avec un cylindre de bois; ensuite, à l'aide d'un fer de forme conique, on coupe les tablettes d'égale grandeur, et on les fait aussitôt dessécher sur un tamis, dans un endroit chaud. On doit préférer l'amidon au sucre pour saupoudrer les tablettes, car cette substance contribue plus efficacement à leur dessiccation. L'inspersion doit être légère et égale; ensuite, quand les tablettes sont sèches, on les débarrasse de l'amidon, en les agitant légérement, et on les dépose dans un endroit sec.

Qu'est-ce que la poudre ?

La POUDRE est un médicament aride, formé d'une seule substance soit pulvérisée, soit porphyrisée ou composée de plusieurs corps convenablement réduits en poudre.

Combien y a-t-il de sortes de poudres ?

Il y a deux sortes de poudres: l'une *simple* et l'autre *composée*. La première est composée d'une seule substance pulvérisée ou porphyrisée; la seconde est le résultat du mélange de plusieurs corps réduits en poudre.

Quelles sont les règles pour préparer les poudres ?

Pour bien préparer les poudres, il faut observer les règles suivantes :

I. 1°. Séparer les corps que l'on se propose de pulvériser, des parties étrangères ou nuisibles; 2°. réduire en poudre impalpable sur le porphyre ceux qui sont d'une texture fragile, rude et à peine flexibles; 3°. pulvériser les substances dures, assez tenaces et bien flexibles; 4°. dessécher convenablement les corps aqueux avant de les soumettre à la pulvérisation; 5°. couper ou diviser en grosses parties ceux qui sont très-tenaces; 6°. enfin, ratisser ou limer les corps durs avant de les pulvériser.

II. La manière de triturer n'est point à négliger dans la pulvérisation, on doit employer une force considérable pour pulvériser les substances dures et ligneuses; il en faut beaucoup moins pour les corps friables et qui cèdent facilement: une certaine quantité d'eau versée sur les résines et les substances sèches aromatiques en facilite singulièrement la pulvérisation. Les substances qui ne se laissent pas facilement pulvériser, comme les gommes-résines, sont plus facilement réduites en poudre, si on enduit le pilon et le fond du mortier de quelques gouttes d'huile. On doit passer à travers un tamis approprié les corps un peu pulvérisés, afin d'obtenir la séparation de ceux déjà réduits en poudre: il faut éviter l'action nuisible de certains corps âcres qui émanent des substances pendant qu'on les triture, ou qu'on les tamise; enfin les vases et les instrumens doivent être proportionnés à la quantité de la matière que l'on veut pulvériser, et de nature à ne pouvoir communiquer aux poudres quelques principes nuisibles.

III. Les corps doivent d'abord être réduits en parties plus petites avant d'être soumises à la lévigation. Cette opération devient plus facile et plus exacte si on emploie pour la faire un liquide aqueux, afin de donner aux substances une consistance de bouillie : il faut en excepter quelques corps, comme le sucein, dont la lévigation n'est en aucune manière facilitée par le secours de l'eau, avec laquelle il refuse de se mêler. Dans la lévigation de certaines substances salines ou muqueuses, qui sont très-solubles à l'eau, et susceptibles de s'altérer par son contact, il ne faut point employer de véhicule aqueux. On reconnaît que les corps sont suffisamment porphyrisés, quand la poudre ou pâte qui en provient n'offre pas de résistance sous les dents, et qu'elle ne fait éprouver au toucher aucun sentiment d'âpreté, et alors (si on a employé un menstrue aqueux pour la lévigation) avec la pâte, on forme, à l'aide d'un entonnoir, de petits trochisques que l'on fait dessécher de suite ; car autrement ils s'altéreraient.

IV. Pour bien préparer une poudre composée, on doit d'abord pulvériser les corps les plus durs, comme certaines racines, et les bois ; ensuite ceux qui sont moins compacts, comme la plupart des racines ; viennent après les substances moins dures, comme plusieurs fruits secs, et les semences non aromatiques : et enfin, après elles, les corps friables. En outre, il faut pulvériser les corps fort humides avec des substances très-sèches : les matières huileuses, comme le plus grand nombre des aromatiques,

matiques, doivent être mêlés à des substances ligneuses et sèches ; si, cependant, le cocon de soie et le spicanard entrent dans une poudre composée, il vaut mieux, à l'aide des ciseaux, les couper en petits morceaux avant de les pulvériser; si les substances porphyrisés et autres, qui doivent entrer dans une poudre composée, ont été pulvérisées séparément, on doit les mêler ensemble, et les passer ainsi sur un tamis d'une texture très-serrée, afin d'obtenir un mélange exact de tous les ingrédiens : ce qui est d'une considération principale dans ce médicament.

V. Les substances tendres et molles, qui ne peuvent être pulvérisées séparément, doivent être triturées peu à peu dans un mortier de marbre avec les autres substances déjà mêlées et pulvérisées. On doit ensuite les tamiser convenablement.

VI. C'est à tort que l'on fait entrer dans les poudres officinales les semences et toutes les substances huileuses qui rancissent facilement ; mais quand on prescrit des poudres dans lesquelles ces corps doivent entrer, il faut alors les y ajouter (1).

---

(1) Les poudres composées ont reçu différens noms, suivant l'usage auquel on les destine : ainsi, on nomme *dentifrices* celles employées pour fortifier ou blanchir les dents ; *collire sec* ou *sicf*, celles dont on se sert dans les maladies des yeux. Quant aux poudres formées de plusieurs substances pulvérisées de différentes natures destinées à la préparation des conserves, elles portent ordinairement le nom d'*espèces* : mais on ne peut douter que tou- ces

Qu'est-ce que le sel ?

Le SEL est un médicament formé par la combinaison parfaite et la saturation réciproque des acides avec les substances alkalines, terreuses ou métalliques.

Combien y a-t-il de sortes de sels ?

On divise le sel en *naturel* et *artificiel*. Le pre-

---

différens noms s'appliquent à des médicamens d'un même genre. On appelle aussi *espèces*, les collections de plusieurs plantes sèches, destinées à l'infusion ou à la décoction, et dont on fait usage dans certaines maladies. Telles sont les espèces pectorales, celles vulnéraires et autres ; ces collections ne sont déjà plus en usage aujourd'hui ; cependant, à mon avis, il serait très-avantageux de les conserver, parce qu'alors les herbes choisies par des botanistes et des pharmaciens instruits, pourraient mieux satisfaire à l'indication que l'on se propose dans l'usage domestique ; par-là on mettrait fin à une foule d'erreurs qui ont lieu tous les jours, au détriment du malade, dans la préparation des infusions et des décoctions. Ainsi, lorsqu'on soumet au même degré de chaleur tous les ingrédiens qui entrent dans ces collections, afin de rendre le médicament plus utile, on réunirait les substances de même ou semblable nature, et, suivant que les principes que l'on voudrait obtenir seraient plus ou moins difficiles à extraire, on diviserait les corps en parties plus ou moins petites, et on emploierait un degré différent de chaleur. De cette manière, pour quelques espèces, on se servirait de l'infusion, et pour d'autres, de la décoction : certaines espèces, comme les *apéritives*, les *rafraîchissantes*, de-

mier est formé par la nature ; le *second* est une préparation de l'art.

On peut aussi diviser les sels à base alkaline, en sels à base terreuse, et en sels à base métallique, selon la nature de la substance qui se trouve combinée avec l'acide.

Quelles sont les règles pour preparer les sels ?

Pour bien préparer les sels, il faut observer les règles suivantes :

I. On doit considérer la purification des acides et des bases, leur combinaison intime et leur saturation exacte et réciproque ; enfin la séparation du produit salin, des fèces et autres corps étrangers.

II. On ne peut déterminer le poids des ingrédiens qui doivent entrer dans la formation des sels, car il dépend de leurs différens degrés de force et de pureté.

III. La saveur et l'effervescence sont insuffisantes pour établir le terme de la saturation, et peuvent le plus souvent induire en erreur : afin de s'en assurer, on doit soumettre les sels à des réactifs purs et exacts, comme la teinture du tournesol, et l'infusion ou le sirop des violette.

IV. On reconnaît que les sels sont avec excès d'acide lorsqu'ils teignent en rouge les infusions de

---

vraient être composées des racines ; les *espèces astringentes* des racines et des écorces ; les *sudorifiques*, des bois et des racines ; les *émollientes* et les *amères* des feuilles et des herbes ; les *pectorales*, des fleurs, et ainsi des autres.

sirop de violette et la teinture du tournesol : ils sont, au contraire, avec excès d'alkali, quand ils teignent en vert le sirop ou l'infusion des violettes. Si on manque de ces réactifs, on peut se servir de la poudre très-fine de violettes bien desséchées.

V. On doit faire cristalliser les sels qui en sont susceptibles, car alors on les distingue plus aisément par la forme qu'affectent les cristaux. Quelquefois on favorise la neutralité des sels, en les faisant sécher sur un papier à filtrer, que l'on a soin de changer souvent; les sels déliquescens ou éflorescens doivent être de suite reposés dans des vases bien bouchés. Pour la formation des sels, leur cristallisation et leur reposition, on doit employer des vases proportionnés à la quantité des matières, incapables de les altérer, et qui ne se laissent pas pénétrer par les liquides (1).

(1) Quoiqu'on place fréquemment les acides et les alkalis parmi les substances salines, en me conformant aux principes de la chimie moderne, je n'ai compris dans la classe et sous le nom de sels que les corps formés par la combinaison des acides avec quelque base. La description des préceptes et de tous les phénomènes qui ont rapport aux produits de ce genre, demanderait trop de détail pour pouvoir la donner ici avec exactitude, et m'éloignerait du but que je me suis proposé. On peut, à cet égard, consulter les élémens de Fourcroy et de Chaptal, et les ouvrages de quelques pharmaciens distingués. Je renvoie aussi à ces auteurs pour la préparation des acides et des alkalis, les règles générales que j'ai établies suffisant pour remplir à mes vues à ce sujet.

Qu'est-ce que le sirop ?

Le SIROP est un médicament liquide, fait avec les infusions, les décoctions, les sucs exprimés ou des liqueurs distillées, mêlées à une certaine quantité de sucre ou de miel, et que l'on épaissit convenablement à l'aide de la chaleur. Ce n'est pas sans raison que Baumé le nomme *conserve liquide*, car on prépare ordinairement les sirops pour empêcher l'altération des corps qui, ainsi préparés, se conservent sous l'état liquide pour être employés au besoin.

Combien y a-t-il de sortes de sirops ?

Il y a trois sortes de sirops ; savoir, le *simple*, le *mixte* et le *composé :* le simple est celui qui n'est formé que d'une seule substance, (le sucre excepté) et préparé par une seule opération ; le mixte n'est aussi formé que d'une substance, mais par deux procédés différens ; le composé se prépare avec plusieurs ingrédiens, à l'aide d'une ou plusieurs opérations. En outre, le sirop doit être distingué en sirop *fait par solution*, en sirop *preparé par coction ;* le premier s'obtient par la solution, et le second par la coction.

Quelles sont les règles à observer pour la préparation des sirops ?

Pour bien préparer les sirops, on doit observer les règles suivantes :

1. Toutes les substances qui perdent leurs principes les plus efficaces, ou s'altèrent par l'action du feu, doivent être mêlées avec du sucre très-blanc,

dont on emploie deux parties sur une de liquide; ensuite on procède à la solution du sucre, à l'aide du bain-marie; on coule la liqueur sirupeuse, et on a un *sirop par solution*; mais, les substances qui ne s'altèrent point par l'ébullition, doivent être mêlées à des quantités à peu près égales de sucre et de liquide; ensuite, on clarifie ou on écume ce mélange, et on le fait cuire jusqu'à consistance convenable; la composition de plusieurs sirops, comme ceux de chicorée, de bourrache et semblables, serait beaucoup plus exacte si, après avoir exprimé le suc, on le mêlait avec deux ou trois parties de suc purifié, et qu'on le fît cuire à un feu modéré jusqu'à consistance de sirop; le sirop ainsi préparé se nomme *sirop cuit* ou *préparé par coction*.

II. Quand la vertu des ingrédiens réside dans leurs principes volatils, comme dans les corps aromatiques spiritueux, les sucs anti-scorbutiques et autres de ce genre, on doit préparer les sirops par solution dans des vases fermés; mais quand les substances sont dépourvues de ces principes, quoiqu'elles soient sujètes à s'altérer par l'action du feu, comme les infusions de quinquina, d'Ipécacuanha et semblables, on peut faire la solution du sucre dans des vases découverts. On fait également les *sirops par coction* dans des vases non fermés; on doit choisir ces vases proportionnés à la quantité des ingrédiens, et tels qu'ils ne puissent pas les altérer: c'est pourquoi dans la préparation des sirops acidules, il ne faut pas employer des vases de cuivre; les sirops de certaines substances légérement

aromatiques, comme le capillaire de Montpellier, acquièrent plus d'efficacité si on les verse dans un vase d'argille, qui contienne une nouvelle quantité d'herbes un peu contuse.

III. Quand on veut avoir un sirop chargé non-seulement des principes extractifs ou muqueux, mais encore de ceux qui sont aromatiques ou résineux, il faut d'abord employer la distillation ou l'infusion des corps dans un véhicule approprié, ensuite, avec une quantité suffisante de sucre, on prépare un sirop par solution; puis, en faisant cuire le résidu dans une certaine quantité de sucre, on fait un sirop par coction, auquel on ajoute, tandis qu'il est encore chaud, le sirop par solution. Le résultat de cette opération est un sirop bien préparé, auquel on donne le nom de *mixte*; mais si le liquide chargé des principes aromatiques résineux ou de toute autre substance susceptible de s'altérer par le feu, est en petite quantité, il est inutile d'en faire un sirop par solution; il suffit de le mêler au sirop par coction ou au sucre clarifié et chaud, lorsqu'il a acquis une densité convenable, et encore mieux en employant la douce chaleur du bain-marie.

IV. On reconnaît que le sirop a acquis la consistance requise, quand, jeté par gouttes sur l'ongle ou sur une assiette, il coule difficilement; mais cette consistance doit un peu varier suivant sa nature et la saison dans laquelle on le prépare. Ainsi, on doit épaissir davantage les sirops en été qu'en hiver, ceux qui sont mucilagineux doivent particulièrement avoir plus de densité que les autres :

afin de juger mieux et plus facilement de la consistance des sirops, on peut avantageusement faire usage de l'aréomètre.

V. Le pharmacien doit mettre tous ses soins pour que les sirops aient de la transparence, car elle contribue le plus souvent à leur conservation. Il doit néanmoins veiller à ce que, par ce procédé, il ne les prive de leur efficacité; car, quoique certains d'entr'eux ne paraissent pas entiérement transparens, parce qu'ils contiennent nécessairement des principes extractifs et colorans, on peut cependant s'assurer de leur transparence en les étendant d'eau; sont exceptés les sirops balsamiques, qui sont plus efficaces, quoiqu'ils ne soient pas transparens.

VI. La préparation exacte des sirops repose sur les deux règles générales qui suivent: 1°. les liquides qui forment la base des sirops doivent être pourvus, le plus possible, de principes efficaces, à moins cependant qu'ils ne soient très-actifs, comme les infusions d'Ipécacuanha et autres, qu'il faut préparer suivant l'indication et la dose à laquelle ils doivent être prescrits; 2°. éviter que les liquides s'altèrent par leur mélange avec le sucre, et que le sirop ait aucune qualité nuisible.

VII. Tous les sirops, quoique bien préparés, sont sujets à la fermentation, parce que le sucre, nécessaire à leur conservation, cesse avec le temps d'être en solution dans le liquide et se candise. Pour leur rendre leur premier état, on délaie les cristaux dans un menstrue approprié que l'on ajoute au sirop, auquel on donne une consistance convenable; mais

s'il a déjà souffert de la fermentation, et qu'il ait acquis une saveur acide, on doit le rejeter.

VIII. Il se forme, par le laps de temps, à la surface des sirops, une croûte qui les rend désagréables, sans cependant les priver de leurs propriétés. Afin de mieux conserver les sirops, on doit les reposer dans des bouteilles de verre exemptes d'humidité, bien bouchées, et d'une capacité d'autant plus petite, que la consommation des sirops est moins prompte (1).

Qu'est-ce que la tablette ?

LA TABLETTE est un médicament solide, sec, fragile, formé de poudres, et divisé en petites parties de différentes formes, dont le sucre cuit à la plume, est l'excipient.

---

(1) Il est évident que la nature du miel approche de celle du sucre, que leurs principes constitutifs sont les mêmes, ainsi que le démontrent la chimie moderne, et qu'ils présentent les mêmes phénomènes dans leur mélange avec les divers médicamens. Personne n'ignore encore que le miel et le sucre produisent les mêmes effets dans les médicamens liquides, et que, dans la préparation des produits mielleux, on tend au même but que dans celle des sirops. C'est pourquoi j'ai placé ces médicamens, c'est-à-dire, les infusions, les décoctions et le suc, préparés avec le miel, dans la classe des sirops, dont je n'ai pas cru les séparer, comme quelques-uns sont dans l'habitude de le faire.

Quelles sont les règles pour préparer les tablettes ?

Pour bien préparer les tablettes, il faut observer les règles suivantes :

I. On prépare la masse des tablettes par le seul mélange des ingrédiens réduits en poudre, avec le sucre cuit à la consistance de tablette : on reconnaît que le sucre a cette consistance, lorsqu'en y plongeant une écumoire, et la retirant ensuite, à l'aide du souffle, on produit des flocons.

II. La quantité des ingrédiens qui doit entrer dans les tablettes, doit varier suivant la nature et la force des drogues, et, quoiqu'on emploie une partie sur 8 de sucre, on peut quelquefois en augmenter la quantité. Si, cependant, le poids des ingrédiens est beaucoup plus considérable que celui du sucre, il s'oppose à la confection des tablettes.

III. Si les corps qui composent les tablettes sont susceptibles de perdre leur efficacité par l'action de la chaleur, on doit les mêler à la pâte, qu'on a soin d'éloigner du feu, et tandis qu'elle est encore dans le vase. Il ne faut pas, dans cette préparation, employer les extraits, les conserves, la manne et autres corps qui attirent l'humidité de l'air, car alors les tablettes perdent leur état solide : on doit, au lieu de ces corps, en employer d'autres qui soient plus propres à la confection de la masse. On peut cependant préparer ces tablettes pour l'usage magistral, car les substances qui les composent ne s'opposent pas à leur confection.

IV. Après que la masse est préparée, on la verse

chaude sur une table saupoudrée d'amidon ou de sucre pulvérisé, on l'étend avec un cylindre de bois, et on la divise, avec un instrument approprié, en petites parties carrées. On fait ensuite dessécher les tablettes, et on les place dans des vases de verre bien bouchés, à l'abri des vicissitudes de l'air, crainte qu'elles perdent leur solidité. On ne doit pas les placer dans un lieu chaud, car, autrement, les ingrédiens perdraient leur force aromatique.

Qu'est-ce que le vin ?

Le VIN BLANC, ou ROUGE, est un médicament liquide, qui extrait et divise les principes d'une ou plusieurs substances, à l'aide de la macération ou de l'infusion.

Combien y a-t-il de sortes de vins ?

Il y a deux sortes de vins; le *simple* et le *composé*. Le *premier* est celui qui n'est formé que d'une seule substance ; le *second* est celui dans lequel on a fait macérer ou infuser plusieurs ingrédiens.

Quelles sont les règles pour préparer les vins ?

Pour bien préparer les vins, il faut observer les règles suivantes :

I. Le vin peut facilement s'altérer et devenir acide, particuliérement par l'action de la chaleur et le contact de l'air ; c'est pourquoi les vins officinaux doivent être préparés par la macération, à une chaleur qui n'excède pas cinq degrés; on doit les clarifier par le repos et la décantation, les faire reposer dans un lieu froid, et les conserver dans des bouteilles de verre, pleines et hermétiquement

bouchées. Toutes les fois, cependant, qu'on substitue la filtration à la décantation, et qu'on prépare les vins sans les précautions que nous venons d'indiquer, on ne doit le faire que sur l'ordonnance expresse du médecin. Quand on est obligé de préparer un vin quelconque, aussitôt qu'il est prescrit, alors ce médicament est magistral, et peut être fait à l'aide de l'infusion, à une légère chaleur.

II. L'humidité dispose singulièrement les vins à l'altération; c'est pourquoi il faut que toutes les substances qui entrent dans sa composition, soient bien desséchées : c'est une condition non seulement nécessaire, mais d'urgence.

III. Les plantes crucifères doivent être employées récentes pour la préparation des vins même officinaux, non seulement crainte que la dessiccation leur enlève leur vertu; mais encore parce que l'expérience a appris que ces plantes ne disposaient pas autant que les autres le vin à l'acidité; particulièrement si on ajoute au vin un peu de sel ammoniac. L'expérience démontre aussi que l'écorce de quinquina peut fort bien être employée dans la préparation des vins médicinaux, parce qu'à l'aide de son principe tannin, il peut précipiter la partie colorante du vin; et par ce moyen, celui-ci peut se conserver plus longtemps sans altération.

IV. Pour bien préparer les vins, il faut bien avoir égard à leur nature, ainsi que l'observe M. *Morlot*; c'est pourquoi il faut choisir, pour excipient, un vin généreux, blanc, imitant la couleur de l'œil de perdrix, ou un vin rouge, ni trop ni pas assez coloré,

aromatique, d'une saveur piquante, froide, ne faisant point éprouver au goût la sensation d'un corps muqueux, et surtout qui n'ait pas une densité au-dessous de 5, 6 degrés; il faut aussi avoir égard à la cause de la plus ou moins grande densité, c'est-à-dire, qu'il faut veiller à ce que cette densité ne soit pas due à une trop grande quantité de matière extractive ou de tartre.

V. Lorsqu'on veut préparer les vins médicinaux en grande quantité, comme dans les hôpitaux militaires. M. *Parmentier* donne un précepte basé sur l'expérience, lequel consiste à employer un alcool chargé des principes des végétaux qui doivent entrer dans la composition du vin. On ajoute une quantité suffisante de cet alcool à une quantité plus ou moins grande de vin généreux suivant la consommation plus ou moins prompte qui se fait de ce médicament.

VI. Les règles que nous avons établies pour la préparation des alcools, s'appliquent parfaitement bien au cas dont nous parlons.

Qu'est-ce que le vinaigre?

Le vinaigre est un médicament liquide, qui extrait et dissout les principes les plus efficaces des substances soumises à son action.

Combien y a-t-il de sortes de vinaigres?

Il y en a de deux sortes, à raison des ingrédiens; savoir, le *simple* et le *composé*. On l'appelle *simple* quand on soumet une seule substance à son action;

et *composé* quand il est formé de plusieurs ingrédiens. On les prépare de deux manières; *l'un* par la simple infusion, et *l'autre* par la distillation.

Quelles sont les règles pour la préparation des vinaigres?

Pour bien préparer les vinaigres, on doit observer les règles suivantes :

I. L'arôme ne pouvant s'unir exactement avec le vinaigre, on doit, avant de procéder à sa distillation ou à son infusion sur des substances aromatiques, y mêler un peu d'alcool rectifié.

II. On ne doit pas, dans la distillation ou l'infusion du vinaigre, le soumettre à un fort degré de chaleur, paace qu'alors il devient aisément empyreumatique. Ainsi, dans le premier cas, on emploie plus avantageusement le bain-marie, et, dans le second, la chaleur du soleil, ou un degré équivalent.

III. On doit dessécher parfaitement les substances aqueuses, comme la scille, avant de les mettre en infusion avec le vinaigre, parce qu'elles diminuent sa force par leur humidité, et accélèrent son altération. Sont exceptées de cette règle les substances qui perdent, par l'exsiccation, leurs principes les plus efficaces. Telles sont les plantes anti-scorbutiques que l'on doit mettre en infusion avec le vinaigre, après les avoir nouvellement cueillies.

IV. Pour l'infusion des vinaigres, on doit préférer au vinaigre rouge, le vinaigre blanc, qui est ordinairement plus piquant; cependant, on doit se servir plutôt du vinaigre distillé, parce qu'il n'est

pas susceptible de s'altérer. On emploie fréquemment une légère digestion au lieu de la macération, mais mal à propos; car elle affaiblit le vinaigre, qui éprouve alors quelqu'altération.

V. Les vases métalliques ou de terre vernissée, employés dans les officines, peuvent communiquer au vinaigre une qualité pernicieuse : ainsi, pour sa préparation, on doit se servir de vases de verre.

CHAPITRE VII.

Des Produits pharmaceutiques magistraux.

QUELS sont et combien y a-t-il de produits pharmaceutiques magistraux ?

Les produits pharmaceutiques magistraux sont ceux que l'on prépare dans les officines, à mesure qu'on les prescrit. On en compte plusieurs espèces; savoir : *le cataplasme, la décoction, l'eau minérale artificielle, l'émulsion, la gelée, l'infusion, le looc, la potion* ou *mixture, la pulpe, le suc* et *le suppositoire*. Tous les autres genres de produits magistraux, quoique différemment nommés, ont avec ceux-ci la plus grande analogie, et peuvent, avec raison, être rangés parmi eux.

Qu'est-ce que le cataplasme ?

LE CATAPLASME est un médicament externe,

mou, ayant la consistance de la bouillie, préparé avec les pulpes, les poudres et les farines des végétaux, et autres corps mêlés à des substances liquides, grasses ou onctueuses, épaissi par le seul mélange, ou le plus souvent à l'aide d'une légère coction.

Quelles sont les règles à observer pour préparer les cataplasmes?

Pour bien préparer les cataplasmes, il faut observer les règles suivantes :

I. Au moyen de la décoction, on enlève à la plupart des végétaux destinés à la confection des cataplasmes, leurs principes mucilagineux et les plus efficaces; de manière que les pulpes n'ont aucune vertu dès qu'elles sont séparées du liquide. Pour préparer convenablement ces pulpes, on coupe les substances végétales en petits morceaux; on jette dessus une petite quantité d'eau, et on les soumet à une douce décoction, jusqu'à ce qu'elles coulent entre les doigts comme de la bouillie; ensuite on les divise en les passant à travers le tamis. Quand on veut mêler aux pulpes, des poudres ou toute autre substance sèche, il convient de les délayer dans une quantité suffisante du résidu de la décoction, et, quelquefois même, il faut les soumettre à une légère ébullition.

II. La méthode décrite par *Baumé*, pour faire les cataplasmes avec des végétaux bien desséchés et réduits en poudre, est laborieuse et moins convenable que la précédente. On peut cependant l'employer quelquefois avec avantage.

III.

III. Les substances aromatiques bien pulvérisées ou liquéfiées, les onguens, les pulpes et autres corps semblables, ne doivent être mêlées avec le cataplasme que lorsqu'il est préparé; mais si les emplâtres entrent dans la composition des cataplasmes, et particuliérement des saturnins, on doit les mêler peu à peu à ces derniers, après les avoir préalablement délayés dans une quantité suffisante d'huile (1).

Qu'est-ce que la décoction?

LA DÉCOCTION est un médicament liquide résultant de l'ébullition d'une ou plusieurs substances dans un liquide approprié, au moyen de laquelle les corps cèdent leurs principes les plus efficaces au liquide aqueux qui les tient en solution.

Combien y a-t-il de sortes de décoctions?

Il y a deux sortes de décoctions; savoir, la *simple* et la *composée*. La *première* est celle dans laquelle il entre une seule substance; la *seconde* est celle dans laquelle on en fait entrer plusieurs.

---

(1) On a donné le nom de *sinapisme* à une espèce de cataplasme que l'on applique aux pieds, et qui se fait avec des substances âcres, le plus souvent avec la *semence de moutarde;* ce qui lui a fait donner le nom de *sinapisme:* c'est pourquoi j'ai cru devoir comprendre et traiter tous les *sinapismes* sous le nom général de cataplasme.

Quelles sont les règles pour préparer les décoctions ?

Pour bien préparer les décoctions, il est essentiel d'observer les règles suivantes :

I. Il faut considérer les ingrédiens que l'on soumet à la décoction, le véhicule que l'on emploie, le temps de l'ébullition et les vases qui servent à l'opération.

II. Les substances destinées à la décoction doivent être pourvues le plus abondamment possible des principes que l'on se propose de dissoudre dans le liquide, et divisées en petites parties, sans cependant être réduites en poudre ; car, malgré la filtration, la décoction resterait trouble.

III. Quand on soumet à la décoction des végétaux récens, on doit avoir égard à leur humidité, qui équivaut à la quatrième partie de leur poids ; mais si les corps que l'on emploie sont secs, à raison de la diminution qui s'est opérée par la dessiccation, il en faut une moins forte dose. Sont exceptées de cette règle générale les substances *actives*, qui doivent être employées à plus petites doses, et celles pourvues de principes peu actifs, dont on doit augmenter la quantité suivant l'ordonnance du médecin, ou l'usage particulier auquel on les destine.

IV. Pour faire les décoctions, il ne faut jamais se servir de véhicule spiritueux, mais d'un liquide approprié qui puisse le mieux dissoudre les parties extractives, et ne s'altère pas par l'action du feu. La quantité absolue de chaque liquide ne peut être déterminée, car elle doit être proportionnée à la

quantité des ingrédiens et au temps de l'ébullition.

V. Le temps de l'ébullition doit être réglé par la texture des substances que l'on doit soumettre à la décoction ; car celles qui sont dures, comme les bois, les racines sèches, les substances animales et semblables, qui cèdent difficilement leurs principes à la décoction, ont besoin d'une longue et forte ébullition : si, cependant, on dispose ces substances par une infusion préalable, on obtiendra beaucoup mieux leurs principes à l'aide d'une décoction légère. Les racines tendres, comme celles de chicorée et autres, n'ont besoin que d'un quart-d'heure de décoction : les écorces, les semences et les fruits en exigent une moins forte ; si les herbes sont sèches, elles n'ont besoin que d'une légère décoction, qui doit être encore plus légère si elles sont récentes.

VI. Le plus souvent on règle le temps de l'ébullition par la quantité du fluide évaporé, et d'après les règles précédemment établies et celles qui suivent : il suffit, pour faire la décoction des bois et des racines, de consommer huit livres de véhicules, vingt onces pour les semences, une livre et demie pour les herbes vertes, une livre pour les fruits, et enfin deux onces pour les fleurs. Il faut cependant observer que c'est à tort qu'on est dans l'habitude d'employer la décoction pour un grand nombre de substances, car on obtient beaucoup mieux leurs principes efficaces par une simple infusion, qui, dans la plupart des cas, remplit encore mieux le but qu'on se propose quand on la fait sans le secours de la chaleur.

VII. Néanmoins, on doit regarder ces observations particulières très-nécessaires dans la pratique de la pharmacie, comme des exceptions aux préceptes généraux de la décoction. Les substances animales qui contiennent des principes très-solubles et volatiles, comme l'écrevisse, ne doivent être qu'infusées : il faut soumettre à une légère ébullition les racines bulbeuses. Quelques fruits acides, comme les tamarins, les laxatifs, comme les mirobolans, n'exigent aussi qu'une légère décoction. Tous les capillaires, les fleurs et les plantes antiscorbutiques, la réglisse, les semences des ombelles, toutes les substances aromatiques, soit bois, herbes ou écorces, les purgatifs résineux, comme la rhubarbe et le séné, et plusieurs autres de ce genre, ne doivent être mis dans le liquide que lorsque la décoction est terminée. Les substances sucrées, comme la manne, doivent être ajoutées après qu'on a filtré la décoction : on doit mettre les résines, comme la scammonée, lorsque le liquide est à moitié refroidi.

VIII. Pour qu'une décoction soit bien faite, il faut que la liqueur bouille légérement sans interruption, à un feu modéré. Les vases destinés à la faire doivent être assez grands pour que le liquide ne se répande pas pendant l'ébullition : il faut que la matière qui les compose ne soit pas perméable au liquide, et qu'elle ne puisse pas communiquer à la décoction un principe nuisible (1).

(1) La décoction des substances animales prend, quand elle

Qu'est-ce que l'eau minérale artificielle ?

L'EAU MINÉRALE artificielle est un médicament liquide et diaphane, dont l'eau pure est l'excipient, et qui tient en solution des corps gazeux ou des substances salines à petite dose, ou qui, enfin, participe de l'une et de l'autre de ces substances.

Combien y a-t-il d'eaux minérales artificielles ?

Comme les eaux minérales artificielles sont communément faites à l'imitation des naturelles, on peut les diviser de même que ces dernières : c'est pourquoi nous en ferons quatre classes ; savoir, les *acidules*, les *ferrugineuses*, les *sulfureuses* et les *salines*. On appelle *acidules* celles qui contiennent du gaz acide carbonique, et qui ont une saveur particulière à ce gaz. Les *ferrugineuses* sont celles qui contiennent du fer le plus souvent dissout par l'acide carbonique ; les *sulfureuses* sont celles qui sont

---

est terminée, le nom de *bouillon ;* les *bouillons* doivent donc être rangés parmi les décoctions, puisque le procédé opératoire est le même pour l'un et l'autre des produits : il en est ainsi des décoctions des bois et des feuilles. Par *tisanes*, on entend certaines décoctions légères, dans lesquelles il entre une petite quantité de drogues, et qui doit servir de boisson ordinaire. On appelle, au contraire, *apozèmes* les décoctions dans lesquelles on fait entrer un grand nombre de drogues ; mais toutes ces dénominations sont superflues, et je ne crains point d'affirmer que le nom de *décoction* est le seul qui convienne à chacun de ces produits.

composées du gaz hépatique ou hidrogène sulfuré. On nomme enfin salines celles qui tiennent en solution des substances salines, et dans lesquelles il n'entre pas de substances gazeuses ou ferrugineuses. Ces classes peuvent être divisées en plusieurs ordres : il faut, à cet égard, consulter le savant Traité de Chimie de *Fourcroy*.

Quelles sont les règles à observer pour préparer les eaux minérales artificielles ?

Pour bien préparer les eaux minérales artificielles, il très-essentiel d'observer les règles suivantes :

I. Les eaux acidules diffèrent des autres, comme leur nom l'indique, par une saveur acidule et par leur propriété de colorer en rouge la teinture de tournesol : pour les faire, il faut longtemps agiter l'acide carbonique avec l'eau pure, dont la saturation réciproque se fait dans des portions à peu près égales : cependant, on peut combiner avec l'eau une plus grande quantité d'acide carbonique. Quand on prescrit l'eau acidule, tenant en solution des substances salines, on doit d'abord diviser ces dernières dans une petite quantité d'eau, et ensuite les ajouter à l'eau acidule. On peut, à l'aide de l'acide sulfurique, retirer l'acide carbonique nécessaire à cette opération, de la craie ou du spath calcaire : et encore, par le moyen de la calcination, dans un appareil convenable.

II. Les eaux ferrugineuses diffèrent des autres par leur saveur, semblable à celle de l'encre, et

par leur propriété de donner promptement à la teinture des galles, une couleur brune ou noirâtre, et par la couleur bleue qu'elles présentent par l'action de l'acide prussique : pour les préparer, il faut macérer dans l'eau acidule de la limaille de fer, réduite en poudre très-fine. Quelquefois on prescrit les eaux ferrugineuses contenant une petite quantité de sulfate de fer : ce qui s'obtient par la seule solution de cette substance dans l'eau, ou bien, en mettant avec l'eau acidulée, une proportion déterminée d'eau bien saturée de fer, obtenue par le même dissolvant; mais quand on prépare des eaux qui, outre du sulfate ou du carbonate de fer, contiennent encore du gaz acide carbonique, alors les eaux ferrugineuses, quand on combine avec les eaux minérales de cette classe une portion d'acide carbonique, on doit les appeler *eaux acidules salines*.

III. Les eaux sulfureuses diffèrent de ces dernières par leur odeur fétide et leur propriété d'abandonner le soufre quand on y ajoute de l'acide nitrique. Pour faire cette opération, il faut agiter le gaz hidrogène sulfuré avec l'eau distillée : un pouce cube de ce gaz suffit pour saturer environ trois livres d'eau. On peut, à l'aide de l'acide sulfurique étendu d'eau, obtenir l'hidrogène sulfuré du sulfure calcaire liquide ou du sulfure de fer, qui est formé de trois parties de fer et d'une de soufre.

IV. Les eaux salines diffèrent des autres par leur saveur salée et amarécantes; traitées par les réactifs, elles n'offrent aucun des phénomènes que pré-

sentent les autres. Ces eaux se préparent par la simple solution des substances salines dans l'eau pure.

V. Quand la quantité des ingrédiens qui doivent entrer dans la composition des eaux artificielles est ordonnée par le médecin, il est du devoir du pharmacien de ne pas s'éloigner de la formule prescrite; mais, quand on ordonne l'eau artificielle, à l'imitation de quelqu'eau minérale naturelle, il faut se conformer à l'analyse qui en a été donnée par les meilleurs auteurs. Les eaux gazeuses doivent reposer dans des vases de verre fermés d'un bouchon de même nature, renversés et plongés un peu dans l'eau (1).

---

(1) Parmi les médicamens les plus héroïques que la médecine possède en ce jour, dont l'application fait atteindre aux médecins des effets heureux et invariables, sont les eaux minérales artificielles. Si on fait attention que ces médicaments sont identiques avec les eaux minérales naturelles, on ne pourra douter de leur manière d'agir; et on sera convaincu que leurs effets sont et doivent être constans, comme le sont ceux de ces dernières. Il n'y a que ceux qui manquent de lumières en physique, qui puissent douter de l'identité de ces substances, puisque les eaux minérales naturelles ne sont autre chose que l'eau pure, laquelle dans son courant s'unit avec telle ou telle autre substance minérale. Qui pourra douter qu'en disgrégeant dans l'eau pure les mêmes substances, on n'obtienne des composés artificiels totalement identiques aux composés naturels? Le principe de vie qui existe dans les végétaux et les ani-

Qu'est-ce que l'émulsion ?

L'ÉMULSION est un médicament liquide, ayant

---

maux empêche qu'on puisse jamais imiter la nature dans ses résultats ; mais dans les simples mélanges des corps inanimés, et accidentellement formés par le passage de l'eau sur telle ou telle couche de terre, la nature peut être très-bien imitée : car, quelle comparaison peut-il y avoir entre la formation des corps organisés et des inorganiques ? Grâces au zèle et à l'application des chimistes modernes, surtout des savans *Bergman* et *Fourcroy*. L'analyse des eaux minérales est complète, et a reçu le dernier degré de perfection. Pourront seulement douter de l'exactitude de leurs résultats, ceux qui ignorent les progrès de la chimie, ou qui ne sont pas assez avancés dans l'étude de cette science. Nous avons dans la préparation des eaux artificielles, une ressource par laquelle on suplée à la nature dans ces espèces de résultats, et ce qui est bien plus un moyen pour en faire une plus heureuse application. En effet, les eaux naturelles contiennent parfois diverses substances, qu'il serait peut-être quelquefois utile de séparer en tout ou en partie, ou dont il serait bon d'augmenter ou de diminuer la dose, afin que leur application fût plus commode pour obtenir des effets déterminés. Mais, dans les eaux artificielles, le médecin peut choisir à volonté les substances qu'elles doivent contenir, et les ordonner à la dose indiquée suivant chaque maladie en particulier. Les eaux naturelles varient dans la proportion des substances qu'elles contiennent, selon la saison et selon les pluies qui ont précédé ; mais dans les artificielles, il n'y a point de variation. La situation, les circonstances dans lesquelles se trouvent quelquefois les malades, em-

la consistance et la couleur du lait, préparé avec les semences émulsives triturées dans l'eau, com-

---

pêchent souvent l'usage des premières ; mais les secondes n'ont pas ces inconvéniens, ce qui les rend encore préférables aux eaux naturelles. Dans l'usage de celles-ci, le climat, la pureté de l'air, la distraction des affaires et autres circonstances analogues, contribuent à leurs bons effets ; mais si l'usage des eaux artificielles, prescrites par un médecin habile, était accompagné des mêmes circonstances, je ne fais aucun doute qu'on pût en obtenir d'aussi bons effets que des eaux minérales naturelles. Je sais bien que l'utilité et les avantages, qu'offre l'usage de ces eaux artificielles, demanderaient une exposition plus étendue que celle que je donne : mais, les bornes auxquelles je dois me restreindre dans cet ouvrage élémentaire, et l'objet que je me suis proposé, m'empêchent de m'occuper plus au long de cette matière. On peut consulter pour cela les ouvrages de *Bergman*, *Fourcroy* et autres chimistes, et surtout le mémoire du citoyen *Paul* inséré dans le *Journal de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle de Paris, ventose an 8, pag. 77*. Ce mémoire qu'accompagne l'avis de quelques savans commissionnés par l'institut national de France, pour examiner la méthode de la préparation des eaux minérales artificielles, que le citoyen *Paul* fabrique en grand à Paris, associé avec le citoyen *Gosse* pharmacien, fait voir la perfection qu'a acquis la méthode de cette préparation, et entr'autres choses elle donne le moyen d'obtenir les gaz purs avec facilité, et le moyen aussi de les unir avec l'eau dans une proportion plus grande que celle que contiennent les eaux

posé d'une portion d'huile fixe, de semences, et d'une portion de leur amidon, tenues en suspension dans le menstrue, à l'aide d'un principe mucilagineux propre à ces mêmes semences.

Quelles sont les règles à observer pour préparer les émulsions?

Pour bien préparer les émulsions; il faut observer les règles suivantes :

I. Après avoir dépouillé les amandes de leur écorce, à l'aide de leur immersion dans l'eau chaude, et nétoyé les semences émulsives, il faut les concasser exactement dans un mortier de marbre avec une petite quantité de véhicule, jusqu'à ce que la partie médullaire des substances soit réduite en une masse très-déliée. Cette masse doit être ensuite délayée dans une grande partie du véhicule, et fortement exprimée à travers un morceau de toile, d'un tissu serré; il faut ensuite agiter de nouveau le résidu de la matière dans le reste du liquide, et le couler comme le précédent. On mêle ces deux liqueurs, et on les édulcore avec une quantité convenable de sucre ou de sirop. Cette liqueur, ainsi préparée, se nomme émulsion.

II. On ne doit se servir pour l'émulsion ni de substance acide, ni de liqueur spiritueuse; car l'émul-

---

minérales naturelles, et que celle à laquelle nous étions parvenus par la méthode ordinaire. Les avantages qu'offre cette méthode, sont majeurs, et il est à souhaiter que leur usage devienne général.

sion se coagule comme le lait par le contact de l'acide : c'est pourquoi on ne doit employer que de l'eau pure, ou un fluide aqueux approprié à l'usage auquel on destine l'émulsion.

III. La quantité des semences que l'on emploie dans les émulsions doit varier suivant les divers usages pour lesquels elles sont prescrites : le poids du sucre et du sirop est aussi indéterminé ; on peut cependant observer cette règle générale : on en emploie ordinairement une drachme de pulpe de semences au plus pour chaque once de véhicule, et une once de sucre pour chaque livre d'émulsion.

IV. L'émulsion doit être préparée avec des instrumens de marbre, car ceux de cuivre peuvent lui communiquer quelques principes nuisibles. Ce médicament, quoique bien fait, ne peut être conservé, sans altération, plus de vingt-quatre heures, surtout dans un temps ou un lieu chaud : mais si, en y joignant une quantité double de sucre, on la convertit en sirop, on peut la conserver aisément pendant une année et plus : une cuillerée de cette dernière, délayée dans une suffisante quantité d'eau, donne aussitôt une émulsion.

Qu'est-ce que la gélatine ?

La gélatine est un médicament diaphane, glutineux, consistant, tremblant, fluide à la chaleur, se concrétant au froid, de saveur insipide, de nature mucilagineuse, que l'on retire des substances végétales et animales, à l'aide d'un fluide aqueux.

Quelles sont les règles à observer pour préparer la gélatine ?

Pour bien préparer la gélatine, il faut observer les règles suivantes :

On donne ordinairement le nom de *gélatine* à la substance muqueuse extraite des cartilages et des os, et ensuite épaissie, ainsi que celui de *gelée* à la substance mucilagineuse et sucrée bien épaissie de quelques fruits, par rapport à l'analogie qu'elle a avec la gélatine et par rapport à sa consistance. On nomme *colle* la substance muqueuse extraite des parties blanches des animaux, et réduite en masse dure et solide.

I. On donne le nom de *mucilage* à la substance mucilagineuse extraite des racines, des fruits secs, des écorces et des semences de quelques végétaux.

II. Quoique le mucilage forme la base des gélatines animale et végétale, et qu'on établisse de l'analogie entre ces deux substances, cependant, si, comme on le pratique le plus souvent, on emploie une coction longtemps continuée pour retirer des matières animales leur partie mucilagineuse, la lymphe se mêle avec le mucilage, et alors la gélee qui en résulte diffère tellement de la végétale, qu'on peut en séparer le gaz azot et l'ammoniac. Avec la gélatine des animaux, convenablement épaissie, on forme des *tablettes* de *bouillon*, dont font usage les voyageurs et les navigateurs.

III. La décoction gélatineuse des fruits, après avoir été clarifiée et coulée convenablement, doit

être épaissie par une légère vaporisation. Pour obtenir des parties dures des animaux leur substance gélatineuse, il faut les soumettre à une forte décoction; si on se sert pour cette opération d'un vase d'étain fermé, de manière que la vaporisation se fasse lentement, on obtient plus aisément une gelée de meilleure nature. Les substances mucilagineuses des végétaux, après une longue et forte infusion, cèdent leur mucilage à l'eau, au moyen d'une légère décoction; on coule ensuite le liquide encore chaud à travers un linge peu serré, et on obtient un corps épais et glutineux, qui, à raison de son usage, doit avoir moins de consistance que la gélatine.

IV. Pour faire la gélatine, les parties dures des animaux doivent être divisées en petites parties: il suffit d'une once environ de matière pour obtenir trois onces de substance gélatineuse. Dans la préparation des mucilages, il faut couper en très-petits morceaux les racines et les fruits secs, et employer des semences entières. Quoiqu'il convienne quelquefois de varier la quantité des ingrédiens, on peut cependant établir cette règle générale: il suffit d'une livre environ de ces derniers, et de quatre livres d'eau pure pour faire deux livres de mucilage.

V. Les gommes qui découlent spontanément des arbres sont des mucilages naturels devenus solides par le contact de l'air. On prépare fréquemment des mucilages par la simple solution de ces substances dans l'eau: la quantité d'eau doit varier

suivant la nature des gommes, et les divers usages auxquels on les destine (1).

Qu'est-ce que l'infusion ?

L'INFUSION est un médicament liquide qui se prépare par l'immersion d'une ou plusieurs substances dans un liquide approprié, pour en extraire ou diviser quelques principes.

Combien y a-t-il d'infusions ?

Il y a deux sortes d'infusions ; savoir, la *simple* et la *composée*. La *première* est celle dans laquelle on fait entrer une seule substance ; la *seconde* est celle qui se compose de plusieurs.

Quelles sont les règles pour préparer les infusions ?

Pour bien préparer les infusions, il faut observer les régles suivantes :

I. Il faut choisir un véhicule qui puisse bien diviser la substance qu'on se propose d'extraire. La quantité en est indéterminée, car elle dépend de la nature différente des drogues et de l'usage auquel on destine le médicament. Quand on veut obtenir une infusion chargée, autant qu'il est possible, des

---

(1) J'ai placé dans la même classe les mucilages et les gelées, parce que les principes qu'on en retire sont les mêmes ou de nature analogue, et que le véhicule et le procédé pour les obtenir, ne diffèrent aucunement. Cependant, à raison de la texture plus serrée des substances animales, il faut une plus longue et plus forte décoction pour en obtenir la gelée.

principes des corps que l'on fait infuser, il faut que le véhicule s'élève un peu au-dessus de la matiere infuse.

II. Pour que l'infusion soit convenablement préparée, il faut que le contact entre les corps et le véhicule se fasse d'une manière très-rapprochée : ainsi, on doit diviser en petites parties les herbes, les fleurs et toutes les substances tendres, avant de les faire infuser ; mais les substances dures, comme les bois, doivent être broyées, sans cependant être réduites en poudre, car autrement l'infusion resterait trouble. Si les substances que l'on doit faire infuser sont très-pesantes, ou que l'on veuille avoir une infusion moins chargée ou saturée de leurs principes, il faut les renfermer, sans néanmoins les comprimer, dans un nouet de linge fin que l'on tient suspendu dans le menstrue au moyen d'un fil.

III. L'infusion se fait à l'aide de la chaleur artificielle ou sans son secours, dans un temps plus ou moins long, suivant que les principes des ingrédiens sont plus ou moins faciles à obtenir, ou sujets à l'altération. Il ne faut cependant jamais pousser l'infusion jusqu'à l'ébullition, crainte d'extraire des principes que l'on ne doit pas obtenir, ou qui altèrent le médicament.

IV. Les corps d'un tissu lâche, comme les fleurs et les herbes, n'exigent qu'une courte infusion : il faut pour les substances dures ou compactes employer une longue et forte infusion qui quelquefois approche de la décoction. Ces corps peuvent le plus souvent être infusés dans des vases découverts ; mais

mais les substances aromatiques et anti - scorbutiques, ainsi que celles qui contiennent un principe extractif qui, en se combinant avec l'oxigène de l'atmosphère, change de nature, par Ex; le kina, doivent être infusées dans des vases fermés. Enfin, pour que l'infusion ne soit pas trouble ou désagréable on doit couler le liquide, sans exprimer le résidu, à moins que la colature ne soit qu'une préparation à la filtration, ou que le médecin prescrive le contraire.

Qu'est-ce que le lok ?

Le LOK est un médicament dense, approchant de la consistance du miel, formé par des corps liquides épaissis au moyen d'une substance grasse ou huileuse, édulcoré jusqu'à saveur agréable, par une quantité suffisante de sucre, qui lui donne la consistance nécessaire. On l'emploie dans les maladies de poitrine.

Qu'est-ce que la potion ou mixture ?

La POTION ou MIXTURE est un médicament liquide, composé de diverses substances liquides mêlées ensemble, contenant ordinairement des sels en solution, uni quelquefois à des poudres, des confections, des substances huileuses et autres corps, à différentes doses, suivant sa nature, l'usage auquel on le destine et l'ordonnance du médecin (1).

---

(1) Suivant les divers usages des *mixtures* ou *potions*, les auteurs leur donnent différens noms : ils appellent *gargarisme* la mixture affectée aux maladies de la bouche et

Qu'est-ce que la pulpe ?

La PULPE est un médicament mou, ayant la consistance de la bouillie, composé de la substance tendre et charnue des végétaux ; on l'obtient quelquefois à l'aide d'une douce chaleur, et le plus souvent en le délayant dans une suffisante quantité d'eau.

Quelles sont les règles pour préparer les pulpes ?

Pour bien préparer les pulpes, il faut observer les règles suivantes :

1. Les fruits secs, les herbes ligneuses récentes ou sèches, les racines arides, doivent être soumis à l'infusion et à la décoction jusqu'à ce qu'ils coulent entre les doigts comme de la bouillie ; ensuite on les triture dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on les fait passer à travers un tamis de crin d'un tissu serré, et on obtient ainsi des pulpes bien préparées. Quant aux herbes, à la plupart des racines et aux fruits récens, il suffit pour séparer leur pulpe de les soumettre, comme les précédens, à l'action du tamis, sans les disposer par l'infusion ou la décoction ; cependant, d'après l'observation

---

de la gorge ; *julep*, celle destinée au traitement des maladies de poitrine ; *injection*, celle introduite dans quelque cavité ; *collyre*, celle que l'on applique sur les yeux ; *clystère*, celle destinée à être injectée par l'anus : mais toutes ces différences accidentelles ne doivent pas empêcher de comprendre tous ces produits sous le nom générique de potion.

de Baumé, ces dernières sont moins mucilagineuses que celles préparées par la décoction, et perdent leur suc pendant la reposition.

II. Les substances très-succulentes doivent être exposées pendant quelque temps à la chaleur du four ou du poêle, afin de leur enlever leur humidité superflue, et déterminer une combinaison plus intime de leur suc avec la substance mucilagineuse. On leur enlève ensuite la cendre et leurs pellicules externes, on les broie, on les tamise, comme je l'ai exposé plus haut, et on obtient ainsi des pulpes bien préparées.

III. Dans la coction des pulpes, il n'est pas nécessaire d'évaporer toute l'humidité qu'elles contiennent, mais il faut seulement leur enlever celle qui est superflue ; si, après qu'elles ont été passées au tamis, elles sont encore pourvues d'une trop grande quantité de liquide pour qu'elles soient moins sujètes à l'altération, il faut les épaissir convenablement à l'aide du bain marie. Afin de rendre les pulpes plus déliées, on doit les passer de nouveau à travers un tamis de crin d'une texture plus serrée.

IV. La casse, les tamarins et autres corps de ce genre, un peu humectés d'eau et exposés à une douce chaleur, se ramollissent de manière à pouvoir être passés à travers le tamis. Mais si on délaie la casse dans l'eau froide, on en obtient un extrait d'une qualité bien supérieure à la pulpe.

Qu'est-ce que le suc ?

Le suc est une substance liquide contenue dans

les végétaux dont on la retire au moyen de l'expression, et que l'on clarifie, pour faire servir à l'usage médical.

Quelles sont les règles à observer pour préparer les sucs?

Pour bien préparer les sucs, il faut observer les règles suivantes :

I. Pour extraire les sucs des fruits, on doit toujours en séparer les semences et les noyaux ; il faut aussi écarter les écorces qui sont très-denses ou abondamment pourvues d'huile essentielle. Néanmoins, si elles sont minces, on ne doit pas les séparer ; les fruits ainsi disposés doivent être concassés et mis en macération pendant deux jours, et dans un lieu froid, pendant quelques heures seulement, s'ils contiennent des substances sucrées, car ils sont alors plus exposés à la fermentation. Cette opération faite, on les mêle avec un peu de paille bien lavée et grossièrement coupée ; on les soumet au pressoir, et on obtient un suc abondant et de bonne nature. Quant aux fruits un peu durs, il faut les raper avant de les soumettre au pressoir.

II. Pour retirer des végétaux succulens très-mucilagineux un suc convenable, on doit les faire macérer pendant quelques heures et les arroser d'eau pendant qu'on les concasse ; mais s'ils sont aromatiques, il ne faut pas employer la macération, parce qu'ils sont très-sujets à la fermentation ou à l'altération. Les racines glutineuses doivent être préparées comme les mucilagineuses, pour qu'on puisse en obtenir facilement le suc.

III. Pour obtenir le suc aqueux des végétaux qui en sont abondamment pourvus, on doit les concasser dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et les soumettre au pressoir, entourés d'un linge d'un fort tissu. Quant aux plantes ligneuses et arides, il faut les humecter avec un peu d'eau pendant la trituration.

IV. On doit clarifier tous les sucs dès qu'ils sont exprimés et avant de s'en servir ou de les reposer. Les sucs peu mucilagineux, aussitôt l'expression, se clarifient par une simple colature, sans l'interposition d'aucune substance. On sépare les sucs acides des feces qu'ils contiennent, au moyen du repos, et on les clarifie par une simple filtration. Il faut faire bouillir, pendant quelque temps, les sucs un peu mucilagineux, dans des vases découverts, et souvent employer l'albumine des œufs : on doit ensuite les couler pour qu'ils soient bien dépurés. Si on exprime les sucs des plantes aromatiques ou anti-scorbutiques, il faut les soumettre, pendant quelque temps, au bain-marie, dans un vase de verre bien fermé ; et quand ils sont froids, les filtrer à l'aide d'un papier approprié.

V. La plupart des sucs anti-scorbutiques, et particuliérement les aromatiques, étant des médicamens magistraux, on ne doit les préparer que lorsqu'on les demande. Il en est cependant quelques-uns, du nombre desquels sont les acides qui, étant moins sujets à l'altération, se préparent pour l'usage officinal. La meilleure manière de conserver tous les sucs officinaux, quand ils sont convenablement cla-

rifiés et filtrés, consiste à les reposer dans des flacons qui ont un petit cou; on y verse une certaine quantité d'huile, on les bouche ensuite exactement, et on les dépose dans un endroit souterrain frais.

VI. Les sucs doivent être généralement extraits des plantes en pleine végétation, afin qu'ils soient plus abondamment pourvus de propriétés médicamenteuses.

Les sucs doivent être aussi généralement clarifiés par la seule filtration, sans le secours du calorique.

Qu'est-ce que le suppositoire ?

Le suppositoire est un médicament solide, ayant la fermeté de l'emplâtre, de la grosseur environ d'un doigt, de figure conique, épaissi ordinairement par le miel ou autres substances épaisses mêlées quelquefois à des poudres (1).

---

(1) On fait d'autres médicamens solides de différentes formes, qui s'appliquent sur diverses parties : ainsi ; on nomme *pessaire* un médicament solide, de la forme et de la grosseur d'un doigt, destiné à être introduit dans le vagin ; *herrin solide*, celui que l'on introduit dans les narines : quoique tous ces médicamens aient différens usages, cependant, comme la manipulation est la même pour tous, on doit les comprendre dans la même classe.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Notions préliminaires de la Pharmacie.

Définition de la pharmacie, pag. 1
Sa division, 2
Sciences nécessaires au pharmacien, 3
Définitions des mathématiques, et de l'histoire naturelle, pag. 1
De la physique expérimentale et de la chimie, 4

CHAPITRE II.

De la Préparation générale des Médicamens.

Des médicamens et de leur division, 6
De la préparation, 11
Définition de la division, 11
De l'extraction, ibid.

De la mixtion, pag. 11
De la combinaison, ibid.
Qu'est-ce que le choix des médicamens, et quels en sont les règles, p. 13
De la reposition, 14

CHAPITRE III.

De la Connaissance et du Choix des Médicamens simples.

SECTION PREMIÈRE.

Des Drogues simples du règne minéral.

Alun, 15
Antimoine, 16
Argent, ibid.
Arsenic blanc, 17
Bismuth, ibid.
Bitume de Judée, 18
Bol d'Arménie, ibid.
Borax, Borate de soude, ibid.
Chaux, 18
Céruse, oxide blanc de plomb, ibid.
Cinabre, sulfure de mercure, ibid.
Cobalt, 19
Craie, carbonate de chaux, 19
Chrôme, ibid.
Cuivre, 20
Eau, 16
Emeraude, 26
Étain, ibid.
Fer, 20
Gadolinite, ibid.
Glucine, 21
Grenat, ibid.
Hyacinthe, 22
Hématite, ibid.
Litharge, oxide de plomb, ibid.

Manganèse, pag. 23
Mercure, 21
Minium, oxide rouge de plomb, 25
Molybdène, ibid.
Nikel, ibid.
Nitre, nitrate de potasse, 24
Or, 17
Pétrole, ou huile de pierre. ibid.
Platine, ibid.
Plomb, ibid.
Pierre aimant, 25
Pierre lazuli, 22
Pierre ponce, 25
Sucre de Saturne, acétate de plomb, ibid.
Sel ammoniac, muriate d'ammoniaque, p. 25
Sel d'epsom, sulfate de magnésie, ibid.
Sel marin, muriate de soude, 26
Saphir, ibid.
Soufre, 27
Strontiane, ibid.
Spath pesant, sulfate de barite, ibid.
Succin, 28
Terre sigillée, ibid.
Titane, ibid.
Tungstène, 29
Tuthie, ibid.
Urane, 30
Zinc, 29
Zircone, 30

SECTION DEUXIÈME.

Drogues simples du règne végétal.

Absinthe, 31
Acacia, 32
Aconit, 33
Agaric, ibid.

Alkekenge, pag. 33
Alcool, 34
Aloès, ibid.
Alléluia, 53
Amande, 35
Amidon, ibid.
Angélique, ibid.
Anis, ibid.
Ache, ibid.
Aristoloche, 36
Armoise, ibid.
Assa fœtida, ibid.
Baume de Copahu, 37
Baume du Pérou, ibid.
Baume de Tolu, ibid.
Bdellium, 38
Beccabunga, ibid.
Benjoin, ibid.
Berberis, ibid.
Bétoine, 39
Bois d'aloès, 52
Cardamome (grand), 34
Cardamome (petit), 40
Cabaret, 36
Cacao, pag. 39
Camphre, ibid.
Capillaire, 40
Caprier, ibid.
Carline, ibid.
Cascarille, 41
Casse en bâton, ibid.
Canelle en bois, ibid.
Canelle, 43
Cachou, ibid.
Camomille, 42
Centaurée (petite), ibid.
Chélidoine, ibid.
Choux rouge, 39
Chicorée sauvage, 42
Ciguë, ibid.
Citron, 43
Cochléaria, ibid.
Colchique, ibid.
Coloquinte, ibid.
Colophane, ibid.
Contrayerba, 41
Cresson alenois, 52
Coriandre, 44

Cubèbes, pag. 45
Cumin, ibid.
Cynorrhodon, ibid.
Consoude (grande), 164
Dattes, 145
Dictame de Crète, ibid.
Dompte venin, ibid.
Ellébore noir, 49
Euphorbe, 46
Ecorce de winther, 45
Encens, 56
Fenouil, 46
Folium indum, ibid.
Fumeterre, ibid.
Galanga, 47
Galbanum, ibid.
Gayac, 48
Gentiane, ibid.
Girofles, 40
Guimauve, 34
Groseiller, 47
Gomme arabique, 48
Gomme animée, ibid.
Gomme ammoniaque, ib.
Gomme lacque, p. 52
Gomme élémi, 49
Gomme gutte, ibid.
Gomme de lierre, ibid.
Gingembre, 67
Guy de chêne, 66
Genévrier, 51
Germandrée d'eau, 62
Hermodates, 50
Jusquiame, ibid.
Jalap, ibid.
Iris de Florence, 51
Labdanum, ibid.
Laurier, ibid.
Lin, 53
Lierre terrestre, 49
Macis, 53
Morelle, 46
Manne, 53
Mastic, ibid.
Méchoacan, 54
Mélilot, ibid.
Mélisse, ibid.
Menthe, ibid.

Méum, pag. 54
Myrobolans, ibid.
Millepertuis, 50
Myrrhe, 55
Myrte, ibid.
Moutarde, 63
Nard celtique, ibid.
Nard indique, 56
Noix muscade, ibid.
Nénuphar, ibid.
Nerprun, 59
Opium, 57
Oseille, 52
Oranger, 37
Pavot blanc, 57
Persil de Macédoine, ibid.
Peuplier, 58
Pivoine, 57
Poivre, ibid.
Poix noire, 58
Polypode, ibid.
Potasse, ibid.
Pyrèthre, 59
Plantain de montagne, pag. 56
Pain de veau, ibid.
Pain de pourceau, 45
Résine de pin, 59
Réglisse, 47
Roseau aromatique, 55
Rhubarbe, 59
Rose, ibid.
Rue, 60
Sabadille, ibid.
Sabine, ibid.
Sagapenum, ibid.
Sauge, ibid.
Sang-dragon, 61
Santal, ibid.
Savon, ibid.
Salsepareille, ibid.
Sassafras, 62
Safran, 44
Scammonée, 62
Scille, ibid.
Semence d'Alexandrie, ibid.

Senné, pag. 63
Serpentaire de Virginie, 63
Soude, ibid.
Squine, 42
Sucre, 60
Styrax calamite, 64
Styrax liquide, ibid.
Tacamahaca, ibid.
Tamarin, ibid.
Tartre, tartrite acidule de potasse, pag. 65
Térébenthine de Chio, 65
Tormentille, ibid.
Tragacant, 66
Turbith, ibid.
Tussilage, ibid.
Valériane, 66
Verjus, 56
Violette, 66
Zédoaire, 67

SECTION TROISIÈME.

Drogues simples du règne animal.

Ambre gris, 67
Axonge, 63
Blanc de baleine, 74
Bézoard oriental, 68
Beurre, 69
Cloporte, 68
Cantharides, 69
Castoreum, ibid.
Cire, 70
Cochenille, ibid.
Coraline de Corse, 70
Corail rouge, ibid.
Corne de cerf, 71
Galles, ibid.
Ivoire, ibid.
Kermès, ibid.
Lait, 72
Mère des perles, ibid.
Miel, ibid.
Momies, 73

Musc, pag. 73
Os de sèche, ibid.
Perles, 72
Pieds d'élan, 74
Yeux d'écrevisse 73
Vipere, pag. 74
Verre de terre, 72
Collection des végétaux, 75

CHAPITRE IV.

De la Collection, de l'Exsiccation, de la Reposition et de la Durée des végétaux.

SECTION PREMIÈRE.

Collection des végétaux, 75
De quelle manière et dans quel temps on doit recueillir les racines, 77
— *Les écorces*, 79
— *Les bois*, 80
De quelle manière et dans quel temps doit-on recueillir les herbes, 80
— *Les fleurs*, 83
— *Les fruits et les semences*, 84

SECTION DEUXIÈME.

De l'Exsiccation des Drogues simples.

Qu'est-ce que l'exsiccation ? 84
Comment on doit dessécher les plus petites racines, ibid.
— *Les plus grandes*, 85

Comment doit-on dessécher les plus grandes racines? pag. 86
— *Les herbes*, 87
Comment doit-on dessécher les fleurs, pag. 89
— *Les semences*, 90
— *Les fruits*, 92

SECTION TROISIÈME.

De la Reposition et de la Durée des Drogues simples.

Qu'est-ce que la reposition? 92
— *La durée*, 93
Terme de la durée et manière de reposer les racines, ibid.
— *Les écorces*, 94
Terme de la durée et manière de reposer les bois, 94
— *Les plantes*, ibid.
— *Les fleurs*, 95
— *Les semences*, 96
— *Les fruits*, 97

CHAPITRE V.

Des Opérations pharmaceutiques.

Ce qu'on doit entendre par opérations pharmaceutiques, 97
En combien de classes on peut réduire les opérations pharmaceutiques, ibid.

SECTION PREMIÈRE.

Des Opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de la division.

Quelles sont les opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de la division, pag. 99
Qu'est-ce que la concession? ibid.
Qu'est-ce que la section, pag. 100
— *La granulation?* ib.
— *La rasion?* ibid.
— *La trituration?* ibid.
— *La pulvérisation?* ib.
— *La lévigation?* ibid.

SECTION DEUXIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de l'extraction.

Quelles sont les opérations comprises dans la classe de l'extraction? 101
— *L'expression?* ibid.
— *La clarification?* ib.
Combien de sortes? ib.
Qu'est-ce que la filtration? 102
— *La décantation?* 103
Qu'est-ce que la lotion? 103
Combien de sortes? ib.
Qu'est-ce que l'effervescence? 105
Combien il y en a de sortes? ibid.
Qu'est-ce que la précipitation? 106
— *La lixiviation?* 107

— *La*

Qu'est-ce que la torréfaction ? pag. 107
— *La calcination ?* ib.
— *La cristallisation ?* 109
— *L'infusion ?* 110
— *La décoction ?* 111
Combien de sortes ? p. 111
Qu'est-ce que l'évaporation ? pag. 111
Comment on doit diviser la vaporation ? 112

SECTION TROISIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la mixtion.

Quelles sont les opérations pharmaceutiques cymprises dans cette classe ? 115
Qu'est-ce que la disgrégation ? ibid.

SECTION QUATRIÈME.

Des Opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la combinaison.

Quelles sont les opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans cette classe ? 116
Qu'est-ce que la dissolution ? 117
Qu'est-ce que la fermentation, 119
Combien de sortes, ibid.
Qu'est ce que l'oxigénation ? 120
Combien de sortes, 121

CHAPITRE VI.

Des Produits pharmaceutiques officinaux.

Ce qu'il faut entendre par produits pharmaceutiques officinaux, p. 122
Quels en sont les produits, 124
Qu'est-ce que l'alcool? 125
Combien de sortes, 126
Règles à suivre pour la préparation de l'alcool, ibid.
Qu'est-ce que le baume? 128
— *La conserve*, 130
— *La confection?* 135
Règles à suivre pour la préparation des confections, ibid.
Qu'est ce que l'eau? 136
Combien y a-t-il d'espèces d'eaux? ibid.
Combien d'eaux non distillées? pag. 136
Règles à suivre pour leur préparation, ibid.
Qu'est-ce que l'emplâtre? 138
Combien y a-t il d'emplâtres? 139
Règles à suivre pour leur préparation. 140
Qu'est-ce que l'extrait? 142
Combien y en a-t il? 145
Règles à suivre pour leur préparation 146
Qu'est-ce que l'huile? 149
Combien y en a-t-il? ibid.
Règles pour les bien préparer. 150
Qu'est-ce que l'onguent? 154

Règles pour les bien préparer. pag. 154
Qu'est-ce que la pâte ou masse? 155
— *La pilule?* ibid
— *Les trochisques?* ib.
Qu'est-ce que la tablette sans feu? 156
Règles à observer pour la masse ou la pâte. ibid
Qu'est-ce que la poudre? 159
Combien de sortes. ibid
Règles pour les préparer.
Qu'est-ce que le sel? 162
Combien de sortes. ibid
Règles pour les préparer. 163
Qu'est-ce que le sirop? pag. 165
Combien de sortes. ibid.
Règles à observer pour leur préparation. ibid
Qu'est-ce que la tablette? 169
Règles pour les préparer. 170
Qu'est-ce que le vin? 171
Combien de sortes. ibid.
Règles pour les préparer. ibid.
Qu'est-ce que le vinaigre? 173
Combien de sortes. ibid.
Règles pour les préparer. 174

CHAPITRE VII.

Des Produits pharmaceutiques magistraux.

QUELS *sont et combien y a-t-il de produits pharmaceutiques magistraux?* 175

Qu'est-ce que le cataplasme? pag. 175
Règles pour les préparer. 176
Qu'est-ce que la décoction? 177
Combien de sortes ibid.
Règles pour les préparer. 178
Qu'est-ce que l'eau minérale artificielle? 181
Combien y en a-t-il? ibid.
Règles à observer pour leur préparation. 187
Qu'est-ce que l'émulsion? 185
Règles pour les préparer. 187
Qu'est-ce que la gélatine? pag. 188
Règles à observer pour la préparer. 189
Qu'est-ce que l'infusion?
Combien y en a-t-il? ibid.
Règles pour les préparer. ibid.
Qu'est-ce que le lok? 193
— *La potion ou mixture?* ibid.
— *La pulpe?* 194
Règles pour préparer les pulpes. ibid.
Qu'est-ce que le suc? 195.
Règles pour les préparer. 196.